

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Ecole supérieure de commerce

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme de Master en sciences
économiques, commerciales et sciences de gestion.**

Spécialité : Monnaie, finance et banques

Thème :

La Contribution de la fintech dans les banques islamique
Cas : Evaluation de l'application MY SALAM

Réalisé par :

MEZENNER HIND

Encadré par :

Dr.BENKHEDDA ELIAS

Lieu du stage : AL SALAM BANQUE DELY BRAHIM

Durée du stage : Du 24 AVRIL à 23 MAI 2024

Année universitaire : 2023/2024

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Ecole supérieure de commerce

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme de Master en sciences
économiques, commerciales et sciences de gestion.**

Spécialité : Monnaie, finance et banques

Thème :

La Contribution de la fintech dans les banques islamique
Cas : Evaluation de l'application MY SALAM

Réalisé par :

MEZENNER HIND

Encadré par :

Dr.BENKHEDDA ELIAS

Lieu du stage : AL SALAM BANQUE DELY BRAHIM

Durée du stage : 24 AVRIL 23 MAI 2024

Année universitaire : 2023/2024

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciements :

Avant tout, je remercie Dieu le tout puissant qui m'aider et ma donnée la patience durant ces années d'études et de m'avoir donné la force et le courage pour réaliser ce modeste travail

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail. En premier lieu, j'exprime mes vifs remerciements, ma profonde gratitude et ma reconnaissance à mon encadrant Monsieur **ELIAS BENKHEDDA** qui a bien accepté de diriger ce mémoire et pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail, sa disponibilité à mon égard ainsi que ses précieux conseils.*

Mes remerciements s'adressent également à tous les professeurs de l'école supérieure de commerce qui m'ont transmis le savoir nécessaire tout au long de ma formation.

*J'adresse également mes sincères remerciements pour toutes personnes qui m'ont reçu au sein de l'entreprise de mon stage «**AL SALAM BANK**». Mes remerciements les plus distingués s'adressent à mon tuteur de stage Mr **REDOUANE ZOUATNI** et Mr **Ben Damerdji Kamel** et Mr **Mohamed islam Benhadj Amar** et à toute l'équipe de cellule monétique digitalisation pour son accueil chaleureux, sa disponibilité et ses remarques judicieuses qui m'ont été d'une grande aide.*

Je tiens aussi à remercier les membres du Jury pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'évaluer ce travail.

Je termine avec de grands remerciements à toute ma famille pour son soutien et son aide, en particulier ma mère, mon père et à mon seul frère, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Megennar hind

Dédicace :

C'est avec une profonde gratitude et des mots sincères que je dédie ce modeste travail de fin d'étude.

*À mes chers parents, **NAWEL** et **SMATI**, que nulle dédicace ne puisse exprimer mes sincères sentiments, pour votre irremplaçable et inconditionnel soutien, vous étiez toujours présents pour écarter les doutes et partager les joies. En témoignage de mon grand amour et de ma profonde reconnaissance : Ce mémoire est un peu le vôtre aussi. Maman, Papa, je ne vous remercierai jamais assez.*

À mon adorable et exceptionnel frère sami qui me toujours encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous. Symboles de fraternité, de soutien et d'encouragement. Je vous souhaite plein de bonheur, de succès et de sérénité tout au long de votre vie.

*À toute ma famille, particulièrement à mes grands-mères **ZOULIKHA** et **OUM AL SAED** et mes grandes-pères (qui dieu ait pitié d'eux et les accueille dans son vaste paradis) **ABDEL HAMIDE ET BELKASEM**, je vous aime tellement.*

À mes chers amis qui se reconnaîtront, votre amitié est un trésor précieux dont je suis infiniment reconnaissante.

Et à toute personne m'ayant consacré un jour, un moment de sa vie pour m'aider, me conseiller, m'encourager ou simplement me sourire ...

A toute la promotion Master 2024 et tous ceux qui m'ont apporté de l'aide durant la formation.

Mezennet hind

Liste des tableaux :	II
Liste des figures :	III
Liste des Schéma	IV
Liste des acronymes :	v
Liste des Annexes	VI
Résumé : VII	
ملخص:	VIII
Introduction Générale	IX
Chapitre 01:	4
Généralités sur les banques islamiques	4
Chapitre 01 : Généralités sur les banques islamiques.....	2
Introduction :	2
Section 01 : Les banques islamiques notion générale	3
Section 2 : les banques islamiques vs les banques conventionnelles.	8
Section 3 : Les risques de transformation digitales dans les banques islamiques	15
Conclusion de chapitre 1 :	21
Chapitre 02 : Généralités sur les technologies financières «FinTech » et leurs relation avec les banques islamiques	3
Introduction :	27
Section 01 : approche théorique sur la fintech	27
Section 02 : l'application de la fintech dans les banques islamiques	36
Section 3 : le rôle d'I-fintech revue de littérature.....	45
Conclusion de chapitre 2 :	50
Chapitre 03 : Les systèmes numériques et les services proposés par la banque Al SALAM	51
Chapitre03 : les systèmes numériques et les services proposés par la banque Al SALAM.....	56
Introduction :	56
Section01: Présentation de la banque Al SALAM	57
Section 02 : Présentations des moyens digitaux utilisés au sein de la banque	60
Section 3 : l'évaluation de l'application MY SALAM.....	68
Conclusion de chapitre 3:	87
Conclusion Général :	89

Liste des tableaux :

Tableau 1: la différence entre les deux types de banque.	10
Tableau 2: Les conditions et types des cartes CIB	60
Tableau 3: Les types et Conditions générales des cartes VISA	61
Tableau 4: les plafonds cumulé des 3 transactions sans contact	61
Tableau 5 :Les plafonds cumulés des opérations sans connexion au serveur visa (mode offline)	62
Tableau 6 : Le type d'utilisateur des répondants	69
Tableau 7 : Les tranches d'Age des répondants	70
Tableau 8 : Les tranches d'Age des répondants	70
Tableau 9 : Le niveau d'étude des répondants	71
Tableau 10 : Le service en ligne utilisé par les répondants	71
Tableau 11 : Les utilisateurs qui avaient un compte sur MY AL SALAM.....	72
Tableau 12 : Historique de possession de compte sur l'application MY AL SALAM.....	72
Tableau 13: La fréquence d'utilisation des répondants	73
Tableau 14: Évaluation de la pertinence et de l'utilité des notifications de l'application	74
Tableau 15:Satisfaction à l'égard des fonctionnalités de l'application MY AL SALAM.....	74
Tableau 16:Évaluation de la rapidité et de la précision de la recherche sur l'application	75
Tableau 17: Évaluation de la rapidité de navigation entre les sections de l'application.....	76
Tableau 18: Observation des bugs et dysfonctionnements dans l'application.....	76
Tableau 19: Expérience des utilisateurs avec les services en ligne de l'application	77
Tableau 20:L'efficacité des fonctionnalités de l'application	78
Tableau 21: Satisfaction de la performance globale de l'application	78
Tableau 22: Nécessité de l'application	79
Tableau 23: Evaluation de l'application	79
Tableau 24: Récapitulatif de traitement des observations notification * Fréquence	80
Tableau 25: Tableau croisé notification * Fréquence.....	80
Tableau 26: Tests du khi-carré notification * Fréquence	81
Tableau 27: Récapitulatif de traitement des observations rapidité * satisfaction.....	82
Tableau 28: Tableau croisé rapidité * satisfaction	82
Tableau 29: Tests du khi-carré rapidité * satisfaction.....	82
Tableau 30:Récapitulatif de traitement des observations satisfaction * bugs	84
Tableau 31: Tableau croisé satisfaction * bugs	84
Tableau 32: Tests du khi-carré satisfaction * bugs.....	84
Tableau 33: Récapitulatif de traitement des observations de fiabilité.....	86
Tableau 34: Statistiques de fiabilité.....	86

Liste des figures :

Figure 1:Le Terminal de Paiement Electronique (TPE).....	62
Figure 2:La page d'accueil d'AL SALAM MOUBACHIR.....	64
Figure 3:La page d'accueil de MY AL SALAM.....	66
Figure 4: La page d'accueil de WIMPAY AL SALAM.....	67
Figure 5:Le type d'utilisateur des répondants.....	70
Figure 6:Les tranches d'Age des répondants.....	70
Figure 7:Le genre des répondants.....	70
Figure 8: Le niveau scolaire des répondants.....	71
Figure 9:Le service en ligne utilisé par les répondants.....	72
Figure 10:Les utilisateurs qui avaient un compte sur MY AL SALAM.....	72
Figure 11:Historique de possession de compte sur l'application MY AL SALAM.....	73
Figure 12:La fréquence d'utilisation des répondants.....	73
Figure 13:Évaluation de la pertinence et de l'utilité des notifications de l'application.....	74
Figure 14:Satisfaction à l'égard des fonctionnalités de l'application MY AL SALAM.....	75
Figure 15:Évaluation de la rapidité et de la précision de la recherche sur l'application.....	75
Figure 16:Évaluation de la rapidité de navigation entre les sections de l'application.....	76
Figure 17:Observation des bugs et dysfonctionnements dans l'application.....	77
Figure 18:Expérience des utilisateurs avec les services en ligne de l'application.....	77
Figure 19:L'efficacité des fonctionnalités de l'application.....	78
Figure 20:Satisfaction de la performance globale de l'application.....	79
Figure 21:Nécessité de l'application.....	79
Figure 22:Evaluation de l'application.....	79
Figure 23:la pertinence de l'application MY SALAM.....	82
Figure 24: La performance de l'application MY SALAM.....	83
Figure 25: La fonctionnalité de l'application MY SALAM.....	85

Liste des Schéma

SHÉMAT 1: Les formes du riba.....	7
SHÉMAT 2:Les principaux produits de financement des banques.....	14
SHÉMAT 3:Les trois phases de la fintech	29
SHÉMAT 4: Organigramme schématique de la cellule MONETIQUE ET DEGITALISATION	59
SHÉMAT 5: Type de carte «CIB»	60

Liste des acronymes :

Fintech : Technologie financière

Svc : Service

TIC : Les technologies de l'information et de la communication

ATM : Automated Teller Machine

GAB : Guichet Automatique Bancaire

DAB : Le Distributeur Automatique de Billets

ASBA : Al Salam Banque Algérie

TPE : Terminal de Paiement Électronique

API : Applications Programming Interface : traduction anglaise de « interfaces de programmation »

P2P : Peer to peer ou bien pair à pair

Liste des Annexes

ANNEXE 1:formulaire d'abonnement « entreprise » aux services «banque à distance» P1	98
ANNEXE 2: formulaire d'abonnement « entreprise » aux services «banque à distance» P2	99
ANNEXE 3: formulaire d'abonnement « particulier » aux services «banque à distance»	100
ANNEXE 4: Contact d'abonnement aux services « bancaires à distance » entreprise	101
ANNEXE 5:tarifs des services AL SALAM MOUBACHIR PREMIUM OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »	102
ANNEXE 6: Tarifs des services AL SALAM MOUBACHIR GOLD OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »	103
ANNEXE 7: Tarifs des services AL SALAM SMART BANKING PREMIUM OFFERTS AU CLIENT «ENTREPRISE »	104
ANNEXE 8: Tarifs des services AL SALAM SMART BANKING GOLD OFFERTS AU CLIENT «ENTREPRISE »	105
ANNEXE 9: CONVENTION D'ABONNEMENT AUX SERVICES « BANQUE A DISTANCE » « PARTICULIER & PROFESSIONNELS »	106
ANNEXE 10: Évaluation de l'application MY AL SALAM	107

Résumé :

La technologie financière (Fintech) joue un rôle crucial dans le renforcement et le développement du secteur bancaire islamique. Grâce aux innovations technologiques, les banques islamiques ont pu améliorer l'efficacité de leurs services et élargir leur portée pour répondre aux besoins croissants des clients à l'ère numérique.

Les banques islamiques accordent une importance capitale à l'intégration de la fintech dans leurs opérations. Notre étude se penche sur la manière dont cette intégration se manifeste dans l'application « My Salam », en particulier dans le contexte de l'évaluation de son impact.

Cette étude, basée sur une méthodologie empirique et analytique, a analysé les données de 142 clients de la Banque Al Salam collectées via un questionnaire en ligne. L'objectif était d'évaluer l'application MY SALAM et de tester des hypothèses sur les relations entre la pertinence des notifications, la fréquence d'utilisation, la rapidité de recherche, la satisfaction globale et les bugs de l'application. Les résultats, analysés avec SPSS, permettent d'évaluer la performance et la pertinence de l'application.

Nous explorons la manière dont les banques islamiques utilisent la fintech pour améliorer leurs services et s'adapter aux besoins des clients. En se concentrant sur l'application « My Salam », nous analysons son efficacité dans la prestation de services conformes aux principes de la finance islamique.

Dans le cadre de notre recherche, nous examinons les différentes fonctionnalités de l'application My Salam et évaluons dans quelle mesure elles répondent aux besoins des utilisateurs. Nous cherchons également à comprendre comment la fintech peut contribuer à renforcer la confiance des clients dans les services bancaires islamiques, en particulier à travers une évaluation de la satisfaction des utilisateurs de l'application My Salam.

Les résultats de notre étude fourniront des informations précieuses sur la contribution de la fintech dans les banques islamiques, ainsi que des recommandations pour améliorer l'expérience utilisateur de l'application My Salam.

Mots clés: Technologie Financière (Fintech); Technologie Financière Islamique (I-Fintech); Banque Islamique; Finance Islamique.

ملخص :

تلعب التكنولوجيا المالية (Fintech) دورًا حيويًا في تعزيز وتطوير القطاع المصرفي الإسلامي. بفضل الابتكارات التكنولوجية، تمكنت البنوك الإسلامية من تحسين كفاءة خدماتها وتوسيع نطاقها لتلبية الاحتياجات المتزايدة للعملاء في العصر الرقمي.

تولي البنوك الإسلامية أهمية كبيرة لدمج التكنولوجيا المالية في عملياتها. تتناول دراستنا كيفية تجلي هذا الاندماج في تطبيق «My Salam»، خصوصًا في سياق تقييم تأثيره.

تستند هذه الدراسة إلى منهجية تجريبية وتحليلية، حيث تم تحليل بيانات 142 عميلًا من عملاء بنك السلام تم جمعها عبر استبيان عبر الإنترنت. كان الهدف هو تقييم تطبيق MY SALAM واختبار فرضيات حول العلاقات بين مدى ملاءمة الإشعارات وتكرار الاستخدام، وسرعة البحث، والرضا العام، والأخطاء في التطبيق. تم تحليل النتائج باستخدام برنامج SPSS لتقييم أداء التطبيق وملاءمته.

نستكشف كيفية استخدام البنوك الإسلامية للتكنولوجيا المالية لتحسين خدماتها والتكيف مع احتياجات العملاء. بالتركيز على تطبيق «My Salam»، نقوم بتحليل فعاليته في تقديم خدمات متوافقة مع مبادئ التمويل الإسلامي.

في إطار بحثنا، نقوم بفحص الوظائف المختلفة لتطبيق My Salam وتقييم مدى استجابتها لاحتياجات المستخدمين. نسعى أيضًا إلى فهم كيفية مساهمة التكنولوجيا المالية في تعزيز ثقة العملاء في الخدمات المصرفية الإسلامية، لا سيما من خلال تقييم رضا مستخدمي تطبيق My Salam.

ستوفر نتائج دراستنا معلومات قيمة حول مساهمة التكنولوجيا المالية في البنوك الإسلامية، بالإضافة إلى توصيات لتحسين تجربة المستخدم لتطبيق My Salam.

كلمات المفتاحية:

التكنولوجيا المالية، التكنولوجيا المالية الإسلامية، البنوك الإسلامية، المالية الإسلامية.

Introduction Générale

Aujourd'hui, le lien entre la finance et la technologie suscite un intérêt considérable, mais il est essentiel de noter que la technologie n'est pas étrangère à l'univers financier et existe depuis un certain temps. Ces dernières années, l'industrie des services financiers a connue des changements importants largement influencée par les progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC), définie comme "l'ensemble des outils, des services et des techniques utilisés pour la création, l'enregistrement, le traitement et la transmission des informations".

La technologie financière (Fintech) est l'une des mécanismes pouvant contribuer au développement de l'industrie bancaire islamique, car elle permet la fourniture des services financiers et bancaires plus rapides et plus efficaces. Elle contribue également de manière significative à la réduction des coûts des banques, en particulier ceux liés à l'ouverture des nouvelles agences. Al SALAM Bank Algérie est considérée comme l'une des modèles réussis dans l'application de la Fintech, elle a prouvé que l'adoption de certaine technologie moderne tels que la banque électronique et les services financiers via des distributeurs automatiques des billets, des terminaux de paiement électronique, des appareils intelligents et des applications d'intelligence artificielle dans le domaine de la banque islamique ne suit pas au fonctionnement de la banque islamique.

Dans le cadre de cette étude, l'objectif principal est d'analyser la contribution de la fintech à la Banque "AL SALAM Algérie" en évaluant l'application "MY AL SALAM". En utilisant une méthode qualitative et des indicateurs mesurables, cette recherche offre une perspective précieuse pour appréhender les complexités qui caractérisent cette industrie particulière.

Notre démarche méthodologique rigoureuse se concentrera sur l'exploration systématique des éléments clés qui façonnent le fonctionnement de cette industrie en constante évolution. Cette étude repose sur une méthodologie empirique et analytique, ayant analysé les réponses de 142 clients de la Banque « Al Salam », recueillies au moyen d'un questionnaire en ligne.

L'objectif principal de cette analyse était d'évaluer l'application "MY SALAM" et de tester plusieurs hypothèses portant sur les liens entre la pertinence des notifications, la fréquence d'utilisation, la rapidité de recherche, la satisfaction globale et les problèmes techniques de l'application. Les résultats, traités via SPSS, ont permis d'évaluer la performance, la fonctionnalité et la pertinence de l'application de manière approfondie et professionnelle.

PROBLEMATIQUE :

- Quelle est la contribution de l'application MY AL SALAM chez la banque AL SALAM ?

Afin de répondre à cette problématique, il fallait répondre aux questions secondaires suivantes :

- Comment peut-on évaluer la pertinence de l'application MY SALAM ?
- De quelle manière l'application répond-elle à la satisfaction globale des clients ?
- Comment l'application MY SALAM parvient-elle à satisfaire les besoins des clients ?

LES HYPOTHESES :

Pour répondre à cette problématique, nous avons jugé utile de proposer une hypothèse principale :

- MY AL SALAM est une application bancaire numérique qui vise à améliorer l'expérience client et à fournir des services bancaires complets et faciles à utiliser via les smartphones.

Et des hypothèses secondaires :

H1- Il y a une corrélation entre la pertinence des notifications et la fréquence d'utilisation de l'application.

H2- Une recherche rapide est positivement corrélée à la satisfaction globale de la performance de l'application.

H3- La capacité de l'application à répondre aux besoins des utilisateurs est liée aux problèmes rencontrés par l'application.

Les raisons de choix :

Il y a plusieurs raisons qui nous ont poussées d'étudier ce sujet :

- Étudier la manière dont la fintech influence les opérations des banques islamiques peut offrir des perspectives uniques sur la manière dont les principes de la finance islamique sont adaptés et mis en œuvre à l'ère numérique.
- Ma volonté d'évaluer et d'analyser la contribution de l'application « MY SALAM ».
- La présence forte et efficace de la fintech dans le monde.
- Étudier l'intégration de ces nouvelles technologies innovantes dans le cadre spécifique des banques islamiques

Plan de recherche:**Introduction générale.**

Dans le premier chapitre, était consacré à étudier des généralités sur les banques islamiques, nous avons commencé par définir la banque classique et islamique, ses principes, ses activités ses produits, ensuite faire une comparaison entre les deux banques, et en termine par déterminé les risques de la transformation digitale dans les banques islamiques.

Le deuxième chapitre nous avons exploré le cadre théorique du terme FinTech qui représente en réalité les technologies de l'information et de la communication « TIC » appliquées par les établissements financiers tel que les banques (classiques et islamiques), ainsi que la technologie financière dans les banques islamiques. A la fin on va voire un revue de la littérature (le rôle de la I-fintech).

Le troisième chapitre, c'est le chapitre pratique où on va commencer par une présentation d'AL SALAM en général et par la suite l'organisme de l'agence dans la première section, passant à la présentation des déférentes produits de la cellule monétique et digitalisation, et enfin dans la troisième section, nous allons faire une étude, basée sur une méthodologie

empirique et analytique, a analysé les données de 142 clients de la Banque Al Salam collectées via un questionnaire en ligne. L'objectif était d'évaluer l'application « MY SALAM » et de tester des hypothèses sur les relations entre la pertinence des notifications, la fréquence d'utilisation, la rapidité de recherche, la satisfaction globale et les bugs de l'application. Les résultats, analysés avec logiciel SPSS.

Conclusion générale.

La méthodologie utilisée :

Pour mener à bien ce travail, nous avons adopté une méthode empirique analytique en utilisant comme outils de recherche :

L'étude documentaire basée sur la consultation des différents ouvrages, revus, travaux universitaires réalisés sur le sujet et les sites web pour la compréhension des concepts relatifs à notre sujet pour la partie théorique.

Dans le cadre de la partie pratique, nous avons adopté une méthodologie empirique et analytique pour analyser quantitativement les données collectées auprès des clients de la Banque Al Salam. Un questionnaire en ligne, structuré avec des questions à choix multiples, à échelle et dichotomiques, a été diffusé via Google Forms et a recueilli 142 réponses. L'objectif principal était d'évaluer la contribution de l'application MY SALAM et de tester des hypothèses sur la relation entre la pertinence des notifications et la fréquence d'utilisation, la rapidité de recherche et la satisfaction globale, ainsi que la fonctionnalité de l'application et les bugs rencontrés. Les résultats de l'enquête ont été analysés à l'aide du logiciel SPSS pour évaluer la performance et la pertinence de l'application.

Les objectives de choix :

Cette recherche vise à atteindre les objectifs suivants :

- Avoir une idée plus claire et une meilleure approche du monde de la fintech dans les banques islamiques.
- Voir la contribution de l'application « MY SALAM ».
- Mettre en évidence le rôle du fintech et la valeur ajoutée de cette dernière dans la banque AL SALAM

Chapitre 01:
Généralités sur les banques islamiques

Chapitre 01 : Généralités sur les banques islamiques**Introduction :**

Au cours des deux dernières décennies, la finance islamique a connu une croissance spectaculaire et une expansion considérable à travers le monde. Fonctionnant en conformité avec les principes de la charia, ce système financier offre une alternative éthique aux systèmes bancaires traditionnels.

Les fondements de la finance islamique se basent sur des règles établies par les juristes musulmans depuis quatorze siècles, intégrant des principes tels que l'interdiction de l'intérêt (riba), la spéculation excessive (gharar) et les jeux de hasard (maysir).

Ces valeurs fondamentales permettent aux banques islamiques de proposer des produits financiers distincts, axés sur le partage des profits et des pertes et soutenus par des actifs tangibles. Bien que les banques islamiques représentent encore une minorité sur la scène mondiale, leur croissance rapide reflète une demande croissante pour des services financiers alignés avec les préceptes islamiques.

À travers ce chapitre, nous aborderons les sections suivantes :

- Section 01 : Les banques islamiques notion générale
- Section 02 : Les banques classiques vs les banques islamiques
- Section 03 : Les risques de la transformation digitale dans les banques islamiques.

Section 01 : Les banques islamiques notion générale

Cette section abordera la nature des banques islamiques et tentera de mettre en lumière tous les aspects fondamentaux et généraux qui les concernent :

- La définition des banques islamiques
- L'histoire et l'évolution des banques islamiques
- Les principes fondamentaux de la finance islamique

1. La définition des banques islamiques :

1.1. la définition de La finance islamique:

« Un nouveau système financier qui fait la conjonction entre l'économie, l'éthique et le droit musulman des affaires commerciales. »¹

Selon Iqbal et Mirakhor (2011) : "La finance islamique est un système financier dont les principes fondamentaux découlent de la Charia islamique. Deux caractéristiques principales la distinguent du système financier conventionnel: l'interdiction du paiement et de la réception de l'intérêt et l'inacceptabilité de l'incertitude excessive et du risque dans les transactions financières."²

Donc on peut dire que la finance islamique se présente comme une forme d'intermédiation financière qui repose sur des principes fixés par le droit musulman (charia) et la jurisprudence islamique (fiqh) des oulmas, elle repose sur le partage des gains et des pertes et la coopération entre les partenaires.

1.2. Définition de la banque :

Selon Rose et Hudgins (2008): "Une banque est une institution financière qui accepte les dépôts, accorde des prêts, et fournit une variété d'autres services financiers aux particuliers et aux entreprises."³

Selon Koch et MacDonald (2009): "Une banque est une entreprise qui crée de la monnaie en émettant des dépôts transférables et accorde des prêts en utilisant ces mêmes dépôts comme source de financement."⁴

Casu et al. (2015) définissent la banque comme: "Une institution financière qui intermédie entre les prêteurs et les emprunteurs, en collectant les dépôts et en octroyant des prêts et d'autres formes de crédit."⁵

Donc une banque est un établissement financier dont les principales fonctions sont: la collecte des dépôts, l'octroi des prêts et la fourniture des divers services financiers, agissant ainsi comme intermédiaire entre prêteurs et emprunteurs.

¹ OULD SASS, M. (2009). Quels marchés et quelles opportunités pour les banques de détail ? France: Donund, P 40.

² Iqbal, Z., & Mirakhor, A. (2011). An introduction to Islamic finance: Theory and practice (Vol. 687). John Wiley & Sons.

³ Rose, P.S. et Hudgins, S.C. (2008). Bank Management and Financial Services, 7e édition, McGraw-Hill/Irwin.

⁴ Koch, T.W. et MacDonald, S.S. (2009). Bank Management, 7e édition, Cengage Learning.

⁵ Casu, B., Girardone, C. et Molyneux, P. (2015). Introduction to Banking, 2e édition, Pearson Education.

1.3. Définition de la banque islamique:

قال الله تعالى:

{ الَّذِينَ يَأْكُلُونَ الرِّبَا لَا يَقُومُونَ إِلَّا كَمَا يَقُومُ الَّذِي يَتَخَبَّطُهُ الشَّيْطَانُ مِنَ الْمَسِّ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا إِنَّمَا الْبَيْعُ مِثْلُ الرِّبَا وَأَحَلَّ اللَّهُ الْبَيْعَ وَحَرَّمَ الرِّبَا } سورة البقرة/275.

{Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent: «Le commerce est tout à fait comme l'intérêt». Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt.¹ }.

Le Fiqh a défini la banque islamique comme: «une institution financière bancaire qui accumuler les fonds et les employer dans le cadre de la loi islamique pour servir la Société islamique et mettre l'argent sur la voie islamique»².

La Banque islamique est: «une institution financière monétaire qui attire les ressources monétaires des membres de la société et des employer pour la maximisation et la croissance dans les règles de la loi islamique.»³.

Le Dr Shawqi définit cette banque comme: «une institution financière opérant dans un cadre islamique, visant à réaliser des bénéfices halal.»⁴

La législation bancaire algérienne définit la banque par les opérations qu'elle réalise. En ce sens, si l'on se réfère à l'élaboration des textes législatifs qui encadrent spécifiquement la réglementation de la profession bancaire en Algérie, ainsi qu'au Règlement n°02-2020, on peut conclure que la Banque islamique est considérée comme " une personne morale qui effectue des transactions liées à la finance islamique, c'est-à-dire que les opérations bancaires sans réception ou paiement des intérêts. Ces opérations doivent être conformes aux articles 66 à 69 de l'ordonnance n°03-11 relative à la trésorerie et au disc modifié et complété. "(Numéro d'ordre 02-2020) ⁵

Donc on peut dire que la banque islamique est: un intermédiaire financier qui fournissent une large gamme des produits islamiques diversifiés, tels que on trouve: la mourabaha, l'ijara, la moucharaka, ainsi que les comptes d'investissements..., pour satisfait les clients et répond aux leurs attentes.

¹ Sourate Al-Baqarah: 275

² Zaïd Abdelhamid (Chetiba) Abdelwahab, Mécanismes d'Investissement des Fonds dans les Banques Islamiques, Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Licence en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et du Commerce, Université Kasdi Merbah Ouargla, 2013/2012, p. 03

³ Abdel Muttalib Abdelhamid, Économie de l'investissement et du financement islamique dans la banque islamique, Maison universitaire, Alexandrie, 1ère édition, 2014, p. 1

⁴Dr. El Maghribi Abdelhamid Abdel Fattah, La gestion stratégique dans les banques islamiques, 1ère édition, Banque islamique de développement, Jeddah, 2004, p. 8

⁵ ARROUDJ Halim, Les Banques Islamiques : Concepts et Fonctionnement Islamic Banks : Concepts and Operation, Revue Algérienne d'Economie et gestion, Vol. 16, N° : 01, 2022, P.306.

2. L'histoire et l'évolution des banques islamiques :

L'histoire des banques islamiques remonte aux débuts de l'Islam, mais le début de la banque islamique moderne remonte au milieu du XXe siècle; le but de sa création était de former un système financier équitable qui favorise la stabilité économique car les banques islamiques sont basées sur le principe d'interdire les intérêts (RIBA) en partageant les pertes les risques et les profits et en évitant les investissements interdits.

L'origine de la finance islamique remonte à l'aube de l'Islam avant 1400 où au cours du premier siècle de l'Islam 600 transactions étaient similaires aux transactions modernes¹. Lorsque le caissier dans un État islamique donne un papier qui lui donne le droit d'échanger une certaine somme auprès d'un autre caissier dans un autre État lorsque l'autre rassure sur la validité de la première signature, et que le but de cette opération n'était pas de transférer de l'argent lors de voyages en voiture et avec une longue baïonnette par peur du vol et de la perte, cela s'appelle dans la pensée bancaire contemporaine chèque ou hawala.²

Zubair Ibn Al-Awwam (qu'Allah soit satisfait de lui et de sa terre) est le premier à inventer le dépôt, car la date à la liberté de disposer de ses fonds déposés. C'est la base du travail des banques.

Les banques islamiques ont été incarnées en Malaisie en 1940, où les premiers fonds d'épargne sans intérêt ont été créés, et en 1950 au Pakistan, la réflexion a commencé à développer des techniques de financement qui prennent en compte les enseignements islamiques, car la période était longue et n'a pas reçue le champ d'application pour eux seulement.

En 1963 à l'Égypte, la soi-disant "caisse d'épargne locale" dans la région de Dakahlia par le Dr Ahmed Abdul Aziz al-Najjar, qui a connu une période de croissance rapide.

L'idée s'est ensuite déplacée vers les pays arabes du Golfe pour profiter du boom pétrolier après la Guerre d'octobre 1973, où la première Banque islamique sous sa forme moderne a été créée à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite en 1975, la Banque Islamique de Développement, et il appartenait et traitait principalement avec des pays et des gouvernements, en particulier des membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, et la même année, la première banque islamique privée traitant avec des particuliers a été créée "Dubai Islamic Bank".³

La première Banque islamique a été créée en 1929 en Algérie à l'initiative du Cheikh Aboul-ekdane de l'Association des savants musulmans algériens, où il a proposé l'idée aux hommes d'affaires algériens. Son invitation a été bien accueillie par eux et ils ont offert un package complet pour créer une Banque islamique sous le nom de "Banque Islamique d'Algérie".

Les autorités françaises ont bloqué ce projet et l'ont arrêté après la préparation de sa loi fondamentale, la collecte de son capital islamique et la nomination du directeur de la banque.

La Banque Islamique a incarné la réalité en 1991 avec la création de la première Banque Islamique "Al Baraka Algérien Bank" puis "Al Salam Bank" en octobre 2008, puis les

¹ ADNANE MEHIRIG BACHIR DRIDI « L'évolution du système bancaire islamique » «EL-Manhel Economique, volume:05, Numéro: 01, MAI 2022, P 699- 716 », Université El Oued, Algérie. p700

² Ibrahim Khreiss, Économie du pouvoir et des banques: une étude comparative, Dar Al-Abrar, Oman, 1ère édition, 2015, p. 2

³ Pr. Slimane Nasser, L'expérience des banques islamiques en Algérie: une étude d'évaluation générale, Alfa Documents, Algérie, 1ère édition, 2022, p. 16

banques traditionnelles, notamment étrangères, ont ouvert des guichets islamiques comme Gulf Bank Alegria, Trust BANK...

Afin de fournir des services financiers conformes aux normes de la Charia islamique et de répondre aux besoins des musulmans.

Les banques islamiques ne se limitent pas aux pays arabes et islamiques, mais se sont généralisées partout dans le monde, la city de Londres est devenue un centre important pour la finance islamique, car en Grande-Bretagne existe trois banques qui respectent pleinement les dispositions de la Charia islamique établie depuis 2004, en plus de 20 banques qui fournissent des services islamiques via des guichets spéciaux ou des succursales islamiques.¹

Par conséquent, on peut dire que les banques islamiques ont acquis une reconnaissance mondiale et ont continué à se développer en tant qu'alternative pratique aux services bancaires traditionnels, ces derniers ont même travaillé à l'ouverture des guichets et des succursales islamiques.

3. Les principes fondamentaux de la finance islamique :

Le financement islamique, en particulier les services bancaires islamiques, ne repose pas seulement sur l'interdiction des prêts à l'intérêt (riba) mais il comporte également des principes et des caractéristiques autre que l'on ne trouve pas dans les services bancaires traditionnels. On rappelle les plus importants:

3.1. La prohibition de l'intérêt :

قال تعالى: (يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَأْكُلُوا الرِّبَا أَضْعَافًا مُضَاعَفَةً وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ) آل عمران الآية 130

« O les croyants! Ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital. Et craignez Allah afin que vous réussissiez! »²

Riba le verbe arabe c'est « Raba » qui signifie littéralement «faire accroître une chose à partir d'elle-même ». Les juristes musulmans définir le riba comme :« tout surplus perçu par l'un des contractants sans aucune contrepartie acceptable dans le droit des musulman».³

Alors on peut dire que riba c'est l'augmentation conditionnelle du prêteur au moment du prêt, ce qui est connu sous le nom d'intérêt.

1.1.1. Les formes du riba: Il y'a deux formes de riba:

1.1.1.1. Riba al buyu'e:

a) Riba-Annassia (intérêt sur les dettes):

C'est l'intérêt payé sur les prêts ou perçu sur les dépôts (l'augmentation pour un terme donné)
C'est la forme la plus connue de riba.

b) Riba al-fadl (intérêt sur les échanges) :

Il s'agit d'un gain illicite résultant de l'échange inégal de biens de même nature. Par exemple, échanger 1kg de dattes contre 2kg de dattes de même qualité.

² Sourate Al-Imran: verset 130

³ SAHRAOUI, K. e. (2019/2020). Banques Islamiques vs. Banques conventionnelles Étude comparative entre CPA, BNA, et AL BARAKA. Mémoire de fin cycle de Master TIZI-OUZOU. P 22,23.

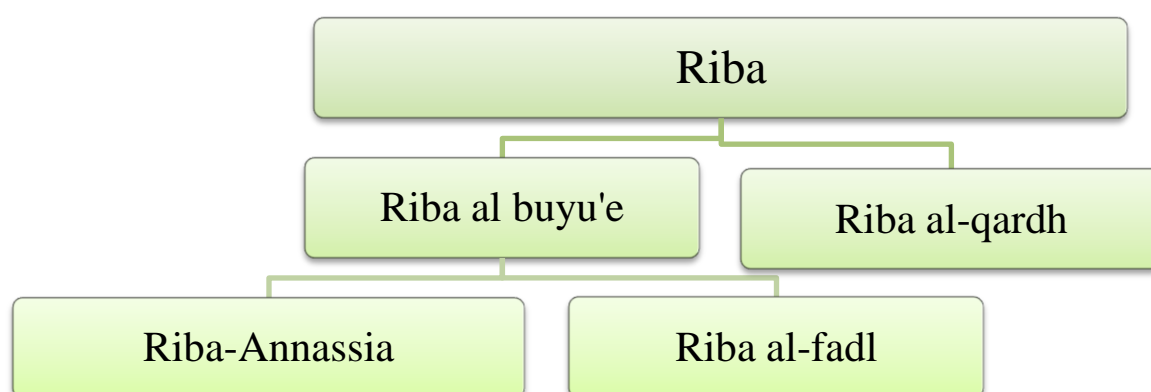
Ou bien c'est Tout échange avec augmentation, cet échange fait entre deux choses de même nature et type, soit en poids ou en mesure, tels que la nourriture ou métaux précieux.

1.1.1.2. Riba al-qardh (Riba lié au prêt):

C'est le surplus monétaire ajouté sur le montant de crédit versé par l'emprunteur au profit du prêteur au délai de remboursement du prêt.

Ou bien c'est le Paiement supplémentaire requis en cas de retard dans le remboursement d'un prêt.

SHÉMAT 1: Les formes du riba



Source: élaboré par l'étudiante

3.2.L'interdiction de l'incertitude (al-gharar) :

قوله تعالى: ﴿وَلَا يَغْرُنْكُمْ بِاللَّهِ الْغُرُورُ﴾ لقمان: 33

{Et que le trompeur (satan) ne vous induise pas en erreur sur Allah ¹}

Dans la finance islamique les contrats et les transactions doivent être claire et précises et déterminées au préalable pour éviter les désaccords.

" Gharar signifie le danger; le danger signifie la possibilité de dommages ou de pertes²".

Al-Gharar résulte de toutes les transactions dont la valeur exacte équivalente n'est pas connue, qui entraînent des risques élevés, ou dont le résultat est accidentel, comme les jeux de hasard et autres.

3.3.Le partage des pertes et profits (ppp) :

La finance islamique est basée sur la fameuse règle du "bon mouton"(الغنم بالغرم), car le rendement est fonction de la nature et de la taille du risque et de la justification fondamentale de celui-ci, de sorte qu'une partie ne peut supporter tous les risques de la transaction.

¹ sourate Luqman, verset 33

² Sami Ben Ibrahim Al-Suweilim, Introduction aux principes de la finance islamique, Centre de recherche en économie islamique, Université du Roi Abdulaziz, 2011, p. 74

3.4.L'interdiction de vendre ce que l'on ne possède pas:

La législation islamique autorise de vendre ce qu'on détient et exclure tout acte de vente si le vendeur n'avait pas la propriété à l'exception du contrat salam.

قال ص: " لا تبع ما ليس عندك."

Le Prophète (ﷺ) a dit : "Ne vendez pas ce que vous n'avez pas".

Donc on peut dire que la propriété est la principale justification du profit.

3.5. Adossement à des actifs réels :

Les transactions financières islamiques doivent être liées à des actifs tangibles et échangeables, tels qu'elle encourage d'investir dans les projets qui ont un résultat positif sur la communauté et l'économie réelle.

3.6. Interdiction des activités illicites (haram) :

قال تعالى:

" إِنَّمَا يُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَنْ يُوقِعَ بَيْنَكُمُ الْعَدَاةَ وَالْبَغْضَاءَ فِي الْخَمْرِ وَالْمَيْسِرِ وَيَصُدَّكُمْ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ وَعَنِ الصَّلَاةِ فَهَلْ أَنْتُمْ مُنْتَهُونَ "

« Satan n'a d'autre objectif que celui de semer entre vous l'animosité et la haine, par l'intermédiaire du vin et du jeu, et de vous détourner du souvenir d'Allah et de la Calât. »¹

La finance islamique est une finance légale, morale et éthique; il interdit toute activité haram qui ne respecte pas la morale islamique (haram), dont les investissements interdits par les textes coraniques tels que: l'alcool, la drogue et les jeux de hasard. Et même pour les produits de consommation illicites : la viande de porc.....

Section 2 : les banques islamiques vs les banques conventionnelles.

On note que les banques islamiques et conventionnelles ont des points communs entre eux, et même des points différents entre eux.

Dans cette section on présente généralement sur les banques conventionnelles et les points de convergence et de divergence des banques et les différents produits de la banque islamique.

1. Un bref sur les banques conventionnelles en algérie :

En 1962: après l'indépendance les banques sont apparues en Algérie

Au janvier 1967, le secteur bancaire Algérien a nationalisé le secteur et hérité les infrastructures des banques étrangères, telles que on trouve les banques à caractère publique, la Banque Centrale d'Algérie, la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP).

Des banques commerciales à savoir, la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), la Banque Nationale d'Algérie (BNA), et le Crédit Populaire d'Algérie (CPA).

L'Algérie a créé plusieurs banques pour remonter le développement économique du pays, tels qu'en 1982 la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), en 1985 la Banque de Développement Local (BDL).

¹ Sourate Al-Ma'idah: verset 91

Au années 1990: c'est la période de décennie noire qui a eu une incidence négative sur le secteur bancaire à cause de la croissance de créances douteuses.

2. Définition de la banque conventionnelle :

Le mot "banque" dérive d'origine italienne "banca" qui signifie un banc en bois sur lequel les changeurs d'argent du Moyen Age ont exercé leur activité.

Les premiers banquiers de l'époque étaient les changeurs d'argent. Au Xie siècle, les Lombards introduisent des nouvelles techniques financières et marquent l'histoire de la banque.¹

On peut dire que la banque conventionnelle c'est un intermédiaire financier spécialisé en commerce monétaire pour la réalisation d'un bénéfice.

La banque propose des produits et des services pour leurs clients tels qu'elle recevoir les fonds, accordée les prêts, fournisse les instruments de paiement, les carnets de chèque, les cartes bancaires, les cartes magnétiques.....

3. Les similitudes des banques islamiques et banques conventionnelles:

Les banques islamiques et traditionnelles cherchent à faciliter les activités économiques et à faciliter les services financiers, ce qui justifie l'existence des points de similitude entre elles, notamment:

- Cohérent en termes de nom, les banques islamiques et traditionnelles sont appelées Banque.
- Ils s'entendent en termes de fonction, tous deux travaillent comme intermédiaire financier entre investisseurs et épargnants.
- Ils sont d'accord en termes de prestation des services, car tous deux fournissent une gamme des services similaires tels que la location des coffres-forts, la souscription des actions, les Sukuks touristiques et l'échangeEtc.
- Ils conviennent des dépôts courants sur la base d'un prêt sans intérêt, que la banque s'engage à rembourser sans ajout ni diminution, en plus d'autres services tels que l'émission des chèques et l'utilisation des distributeurs automatiques de débit et des cartes de crédit.
- Les deux banques acceptent d'investir dans des actions sans obligations.
- Convenir que les deux sont soumis à la supervision de la banque centrale.
- Ils sont d'accord sur l'objectif, tous deux cherchent à réaliser le profit résultant de l'investissement car les faibles rendements affectent les décisions d'investissement.

4. La Différence entre les deux types de banque :

Il est clair que les banques islamiques et traditionnelles sont différentes en termes des principes de base, des objectifs et des méthodes de travail,

¹ PATRICK MONNET (2007), Techniques bancaires. P1

et nous discuterons ici des différences les plus importantes entre les deux banques:

Tableau 1: la différence entre les deux types de banque.

	Banque islamique	Banque classique
Le nom de la banque	comprend son credo.	- Ne se réfère pas à son approche comme, par exemple, capitaliste ou socialiste.
Le principe de l'intermédiation financière	- basé sur les profits et pertes.	- Basé sur l'emprunt à intérêt.
Les Formes d'investissement	- l'investissement occupe une plus grande part dans les transactions tels que la Mourabaha, la participation, le loyer se terminant par la propriété.	- Prêts commerciaux pour les investissements en valeurs mobilières.
Supervision	- Supervision de la charia et supervision bancaire par la banque centrale.	- Supervision bancaire par la banque centrale uniquement.
Les principes de négociation	- appliquer les dispositions de la Charia islamique et rester à l'écart du dirigeant bancaire.	- Intérêts bancaires.
Recettes	- application des moutons fins (profits et pertes sont acceptés).	- Sur la base d'un intérêt bancaire spécifique et préalablement convenu.
Argent	- un courtier dans l'ancien swap et jauge.	- Une marchandise à échanger (location d'argent à intérêt).
Formes des financements	- vente, location et participation.	- Emprunts, directs ou indirects (facilités).
Activité principale	- financer des projets et des secteurs agricoles, industriels et immobiliers, et contribue à des projets à long terme.	- Recevoir des dépôts et des prêts.
Capital	-émis uniquement sous forme d'actions ordinaires.	- Émis sous forme des actions ordinaires et privilégiées.

Actions privilégiées	- sukuk (profits et pertes).	- Actions en circulation et portant intérêt.
Client	- acheteur, partenaire, locataire, contacteur.	- Créancier / Débiteur.
Fonds Zakat	- une activité takaful dans la Banque islamique, où elle est financée par la Zakat, les dons.	Il n'y a pas de zakat à la banque.
Études de crédit	- intérêt pour les études de crédit et focus sur la source de remboursement et le projet financé.	-Intérêts sur les garanties, le capital et la capacité de crédit.
Ressources humaines	- se concentrer sur les compétences des bases professionnelles, comportementales et éthiques avec un engagement éthique et une croyance dans la banque islamique.	- Se concentrer sur les compétences de base, professionnelle, comportementale, éthique, liée au travail uniquement.

Source : élaboré par l'étudiante.

5. Les principaux produits de financement des banques islamiques:

5.1. Les opérations commerciales (contrat de vente P+M):

5.1.1. Mourabaha (cout majoré):

La mourabahah est l'une des contrats de vente les plus populaires utilisés pour l'achat des marchandises et d'autres produits à crédit.

Le concept est: la banque achète (des produits, des matières premières etc...) pour le compte de l'entrepreneur qui ne dispose pas du capital nécessaire pour le faire mais à condition que la banque doit être propriétaire de l'article vendu. La banque est l'entrepreneur doivent se mettre d'accord sur une marge bénéficiaire, qui est ajoutée au coût de produit dans une période bien définie.

5.1.2. Salam (livraison différée) :

Sont similaires aux contrats à terme conventionnel L'acheteur paie au vendeur l'intégralité du prix négocié d'un produit spécifique que le vendeur promet de livrer à une date future déterminée.

Les agriculteurs et les commerçants ne pouvaient pas contracter des prêts usuraires À cause de l'interdiction du Riba par contre ils étaient autorisés de faire des contrats Bay'al-salam pour Vendre les produits agricoles à l'avance par ce que le prépaiement du prix leurs permettaient d'acheter des graines et des matières premières afin d'être en mesure de produire les fruits.

Les conditions de contrat al salam :

- La qualité et la quantité d'un produit doit être spécifiée,
- Le paiement doit être payé au moment de la signature du contrat ;
- La date et le lieu de la livraison doivent être spécifié dans le contrat ;
- Il est permis de prendre une hypothèque et un garant sur le contrat pour garantir que le vendeur exécute l'obligation de livrer la marchandise à la date d'échéance ;

5.1.3. Ijara (location-vente) :

Le mot "ijarah" est le synonyme de location et de bail, il désigne la location des biens et des marchandises, services personnels contre rémunération. La location d'un bien relève également du contrat.

Le titre de propriété du bien reste au bailleur en cas de défaillance, peut reprendre possession de l'équipement.

Caractéristiques et conditions :

- Les responsabilités du bailleur : Le bailleur doit être le propriétaire le bien qui sera loué, il est responsable des certains coûts et responsabilités découlant de la location, tels que les dommages au bien, le paiement des primes d'assurance et l'entretien de base;
- Tous les termes du contrat d'ijarah doivent être stipulés en détail. Ces conditions comprennent le bien loué, le montant du loyer, le calendrier des paiements et le but dans lequel le bien peut être utilisé;
- Le bien loué doit être traité comme une fiducie entre les mains du locataire ;
- Le contrat est destiné à l'utilisation du bien et non à sa consommation.
- En cas de défaut de paiement du loyer par le locataire, le bailleur a le droit de résilier le contrat et de réclamer le prix du contrat pour la période restante.

Récemment, les juristes musulmans prévu un autre contrat, l'ijarah mountahia bitamlik contrat de « location-vente », qui est similaire aux contrats de location-vente classiques, il comprend une promesse du bailleur/propriétaire de vendre le bien loué au locataire à la fin du contrat de location initial. Le prix de la valeur résiduelle de l'actif est prédéterminé. Le second contrat donne donc au locataire la possibilité d'acheter le bien à la fin du contrat d'ijarah ou de le restituer tout simplement¹

5.1.4. Istisna'a (bien à fabriquer) :

Istisna'a est un contrat de vente à terme dans lequel la banque ou l'institution financière (sani'a) s'engage à produire et à livrer à son client, donneur d'ordre (moussani'a ilayh), à acquérir un bien sur commande pour fabrication, à un prix fixé, selon des modalités de

¹ Iqbal, & Mirakhor, A. (2006). An introduction to islamic finance-théorie and practice. washington: wiley finance.

paiement préalablement arrêtées entre les deux parties. Le bien doit être fabriqué conformément aux caractéristiques (type, quantité,...), établies et convenues entre les parties contractantes.

Si les caractéristiques du produit est différentes des celles prévues dans le contrat, l'acheteur peut ou refuser la livraison du produit.

5.2. Les modes de financement de type participatif (ppp) :

5.2.1. Moudarabat:

D'après Iqbal et Mirakhor (2011): "C'est un contrat entre au moins deux parties: la première apporte le capital financier et la seconde apporte son expertise entrepreneuriale sous forme de travail et de gestion du projet, en contrepartie d'une part convenue des profits."¹

Donc on peut dit que la moudaraba est un mode de financement et d'investissement islamique dans lequel une partie (rab ul mal) fournit le capital à une autre partie (moudarib) qui gère le projet d'investissement avec son expertise. Les profits générés sont partagés selon un ratio prédéterminé tandis que les pertes éventuelles sont supportées par le seul apporteur de capitaux.

La moudaraba permet ainsi le partage des risques et profits entre investisseurs et entrepreneurs, conformément aux principes de la finance islamique.

Caractéristiques et conditions de contrat modarabat :

- La marchandise doit être au nom de la banque.
- La délivrance de la marchandise au client peut être effective ou légale.
- Le paiement peut être effectué par tranches, en fractionnant le montant dû par le client sur plusieurs échéances,
- La banque peut renoncer à une partie de sa marge bénéficiaire en contrepartie du versement anticipé d'une partie ou de la totalité du montant restant dû,
- Le client est obligé de payer le montant prévu dans les délais, sinon (sans excuse) la banque peut exiger à son client de payer l'intégralité ou une partie du montant restant dû.

5.2.2. Moucharaka :

La moucharaka ou bien le financement par participation est un contrat d'association qui regroupe deux ou plusieurs parties qui mettent en commun des ressources dans une entreprise et partagent les résultats suivants un taux de répartition préalablement déterminé.

Ce contrat peut être développé par les banques islamiques sous trois formes :²

L'investissement direct: La banque islamique se charge de créer des sociétés dans différents secteurs économiques et fait participer les déposants dans le financement de ces entreprises.

¹ Iqbal, Z., & Mirakhor, A. (2011). An Introduction to Islamic Finance: Theory and Practice. Wiley.

² ABBAS, A. (2006, mai 24). banques islamiques contrat moucharaka. l'orient-le jour.

Cette méthode de financement a besoin des ressources importantes de la part de la banque au niveau logistique, et des investissements matériels et immatériels.

La participation au capital: C'est une participation par la banque dans le capital d'une société existante. Dans ce cas, la banque se comporte comme étant une actionnaire ordinaire qui possède un pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise.

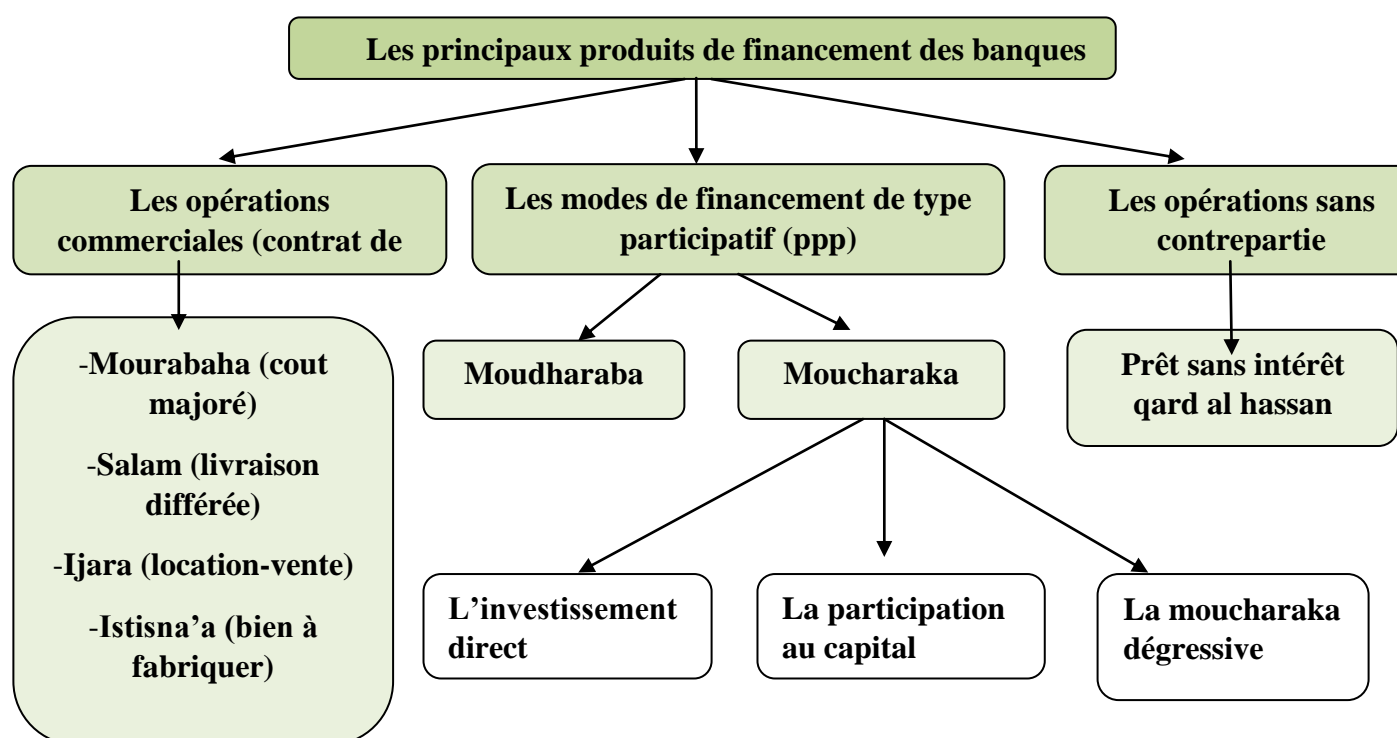
La moucharaka dégressive: C'est une participation se termine par l'acquisition du capital par les actionnaires ou les associés fondateurs dans un délai déterminé. Elle cède ses parts aux autres partenaires, selon un plan de désistement préétabli avant le début du projet.

En contrepartie, les associés payent la valeur de ces parts à terme qui seront évaluées selon la valeur intrinsèque ou sa valeur boursière.

5.3 Les opérations sans contrepartie (prêt sans intérêt qard al hassan) :

Les prêts Qard hasan sont des prêts qui soit admise par la loi islamique à un caractère bénéfique qui sont destinés aux personnes moins fortunées tels que les agriculteurs et les petits commerçants, et qui n'exigent aucun intérêt, toutefois le prêteur peut prélever une commission.

SHÉMAT 2:Les principaux produits de financement des banques



Source: élaboré par l'étudiante

Section 3 : Les risques de transformation digitales dans les banques islamiques

On présente dans cette section la définition de la digitalisation et les différents risques liés à la digitalisation auxquels les banques islamiques font face.

1. La digitalisation :

La notion de «transformation digitale» suppose un passage d'un état «physique» à un autre plus «virtuel» ou «numérique».¹

L'intégration des technologies numériques dans les processus commerciaux, sociaux et culturels a pour but d'améliorer leur fonctionnalité.

1.1.Définition de la digitalisation:

Selon Vial (2019), «La digitalisation consiste à intégrer pleinement les technologies digitales dans l'ensemble des activités de l'entreprise en passant par l'utilisation des Smartphones comme outil de travail. Mais quand on en parle de la transformation digitale, on va au-delà du concept de ces nouvelles technologies puisque on touche carrément et directement tous les aspects de l'entreprise. Donc, elle désigne les changements associés à l'intégration des technologies digitales dans toutes les activités et métiers des organisations ».

D'après Riemaer (2013): la transformation digitale concerne «les changements induits par le développement des technologies numériques qui se produisent à un rythme effréné, qui bouleversent la manière dont est créé la valeur, les interactions sociales, la conduite des affaires et, plus généralement, notre façon de penser».²

Et toujours selon Vial (2019), la transformation digitale est: «un processus qui vise à améliorer une entité en déclenchant des changements significatifs de technologie de l'information, de l'informatique, de la communication et de la connectivité».³

La transformation digitale en banque révolutionne complètement les façons de travailler en interne comme en externe pour gagner en rapidité et en optimisation des flux.

2. Les Risques de la digitalisation des produits Bancaires :

Les banques islamiques, au même titre que les autres institutions financières, sont exposées à ces risques. En outre, elles font face à des autres risques découlant de la spécificité et des considérations qu'elles prennent en compte dans leurs activités (le respect des principes de la loi islamique).

Par conséquent, nous avons dû identifier les risques auxquels sont confrontées les banques islamiques, qui peuvent être résumés dans les points suivants :

¹ ZAOUI Asma, BOUDAUD Fatima et HASSEB Mohamed Lamine (2021). L'impact de la covid -19 sur la transformation digitale du secteur bancaire. Revue d'excellence pour la recherche en économie et en gestion Vol 05, N°01.Université de laghouat Algérie 501.

² RIEMAER K (2013). Université of Sydney Busines School. Consulté le 27/03/2022, URL: the-big-opportunity : the-big-opportunity blogspotcom

³ VIAL (2019). « Under standing digital transformation : A review and a research agenda ». Journal of strategic information systems review. P 9

2.1. Risque opérationnel :

Les risques opérationnels sont les pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs» cette définition inclus le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. (Comité de Bâle 2006 ; BAM 4/W/2014). La transformation digitale des banques a profondément changé la gestion des risques opérationnels, apportant à la fois des avantages importants et des nouveaux défis.

Le Comité de Bâle a souligné que les processus de digitalisation augmente les risques opérationnels pour les banques en raison de leur dépendance accrue aux systèmes informatiques. Les principaux risques identifiés comprennent les interruptions de service, les défaillances techniques et les cyberattaques.

2.2. Risques liés aux événements extérieurs :

Le risque opérationnel lié à des événements extérieurs concerne les perturbations potentielles causées par des facteurs indépendants de la banque, comme les catastrophes naturelles, les crises économiques ou les changements réglementaires.

Avec l'essor du numérique, les banques ont des nouvelles opportunités de croissance mais aussi des nouveaux risques de fraude par piratage, usurpation d'identité, etc. Les plateformes numériques sont vulnérables à la cybercriminalité telle que le hameçonnage (phishing) et les logiciels malveillants, menaçant les données financières et la confidentialité des clients.

De plus, les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle ou la blockchain apportent des avantages mais aussi des risques nouveaux liés à la manipulation des données et aux failles de sécurité de ces technologies.

Les clients sont un point faible, souvent peu informés des risques en ligne, ce qui les rend vulnérables à divulguer par mégarde des données confidentielles exploitables ensuite pour des transactions frauduleuses.

En somme, la numérisation offre des opportunités mais expose aussi à des nouveaux risques opérationnels et de fraude que les banques doivent apprendre à maîtriser.

Parmi les fraudes les plus fréquentes, on trouve les ransomwares, des logiciels malveillants qui bloquent le système d'information en échange d'une rançon, le phishing qui vise à dérober des données personnelles en se faisant passer pour des entités de confiance tels que la banque du client et la fraude par le biais des faux courriels où les fraudeurs se présentent comme des fournisseurs pour obtenir des paiements pour de fausses factures.

En outre, il convient de considérer attentivement les risques liés à la conformité réglementaire suite à la digitalisation bancaire. Le non-respect des règles émergentes ou existantes, notamment en ce qui concerne la protection des données, la sécurité informatique et la gestion des risques, expose les institutions bancaires à des sanctions financières.

La volatilité des lois en évolution complique la tâche des institutions financières qui rencontrent des difficultés à suivre ces évolutions avec agilité. Par ailleurs, la digitalisation ajoute une complexité aux opérations bancaires à l'échelle mondiale en raison des variations

réglementaires d'un pays à l'autre. Les exigences rigoureuses concernant la sécurité des données représentent un défi supplémentaire, forçant les banques à protéger les informations des clients malgré la prolifération des canaux et des technologies numériques. En ce qui est trait des banques participatives, elles sont davantage exposées à ce type de risque du fait de la complexité inhérente aux transactions financières conformes à la loi islamique (charia). Le maintien de la conformité à ces principes tout en intégrant des avancées technologiques représente un défi supplémentaire pour ces institutions. Par exemple, une banque islamique peut offrir des biens tels que des biens immobiliers ou des équipements via des services de financement participatif (Mourabaha), même sans les posséder physiquement au moment de la transaction. Cette approche repose sur l'utilisation des plateformes numériques pour présenter les biens aux clients, leur permettant ainsi de faire leur choix en ligne. Ensuite, la banque initie l'acquisition ou le financement du bien choisi sans en être le détenteur réel.¹

2.2.1. Risques opérationnels émanant des systèmes d'information :

Le risque de Système d'information «correspond au risque de perte résultant d'une organisation inadéquate, d'un défaut de fonctionnement, ou d'une insuffisante sécurité du système d'information, entendu comme l'ensemble des équipements systèmes et réseaux et des moyens humains destinés au traitement de l'information de l'institution» (ACPR.2018).

Les risques opérationnels associés aux systèmes d'information émergent de la dynamique rapide des technologies de l'information. Cette avancée massive contraint les banques à une mise à niveau fréquente de leurs infrastructures informatiques et à des modifications récurrentes des logiciels. Ces adaptations imposent des contraintes significatives sur leurs systèmes informatiques, les rendant extrêmement sensibles à la génération des risques opérationnels.

Les risques des systèmes d'information peuvent être classifiés en trois grands processus(ACPR.2018):

- Risques organisationnels :
 - Lacunes dans la prise de décision et la supervision globale.
 - Mauvaise gestion des technologies. Soutien inadéquat aux besoins métiers.
 - Gestion inefficace du risque IT.
- Risques opérationnels :
 - Mauvaise gestion des projets et des changements
 - Menaces pour la continuité des opérations
 - Qualité insuffisante des données utilisées
- Risques de sécurité :
 - Identification et protection inadéquates des actifs IT
 - Systèmes de détection des menaces insuffisants
 - Capacité limitée à réagir face aux cyberattaques

¹ La digitalisation des services bancaires : Réalisations et Contraintes ;Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, February 10, 2024,P114

2.2.2. Risques opérationnels émanant des processus dans le contexte de la digitalisation bancaire:

Avec l'adoption croissante des technologies numériques dans le secteur financier, les processus bancaires sont de plus en plus interconnectés et automatisés, exposant les institutions à des risques opérationnels spécifiques.

Les erreurs humaines dans la conception et la gestion des processus, ainsi que les défaillances techniques dans les systèmes informatiques, peuvent entraîner des perturbations majeures. Les cyberattaques, qu'elles ciblent les transactions en ligne, les systèmes de paiement ou les données clients, représentent une menace constante. De plus, la complexité des technologies utilisées et la dépendance à l'égard des fournisseurs des solutions numériques augmentent la vulnérabilité opérationnelle.

2.2.3. Risques juridiques :

Les évolutions législatives rapides, influencées par les avancées technologiques, obligent les banques à constamment ajuster leurs pratiques pour se conformer à des nouvelles normes, un processus complexe et coûteux. La transition vers des services bancaires numériques expose ces institutions à des risques juridiques significatifs, notamment celui de violer les règles de confidentialité des données personnelles, car cette migration vers les plateformes numériques implique une collecte, un stockage et un traitement accrus des données des clients. Le non-respect des normes tels que la loi 09-08 et les régulations de la Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel peut entraîner des conséquences légales sévères, allant des poursuites à des amendes substantielles ou à des plaintes pour atteinte à la vie privée. De tels infractions risquent de ternir la réputation de la banque, d'avoir un impact financier majeur et de compromettre la confiance des clients envers l'établissement financier.

2.2.4. Risques liés à la personne :

La transition vers la digitalisation bancaire entraîne une série des risques opérationnels liés à l'élément humain. Avec une automatisation croissante, les erreurs humaines dans la gestion des systèmes et des données deviennent une préoccupation majeure. Ces erreurs peuvent entraîner des conséquences graves et variées.

De plus, l'utilisation accélérée des systèmes numériques expose les institutions bancaires à un risque accru des fraudes internes, tels que la manipulation des données ou les accès non autorisés à des informations sensibles.¹

2.3. Risques de non-conformité à la charia :

Les nouveaux services et produits digitaux doivent être soigneusement examinés et approuvés par les comités de charia pour s'assurer de leur conformité aux principes islamiques.

¹ Opcite, Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, P117

2.4. Risque de marché :

La digitalisation bancaire engendre des risques sur les marchés financiers se traduisant par une volatilité accrue attribuable aux transactions à haute fréquence. Par exemple, les opérations algorithmiques, exécutées à une vitesse remarquable, peuvent accentuer la volatilité des prix des actifs, provoquant des mouvements brusques et rapides sur les marchés. Cette rapidité peut par moments déstabiliser les marchés en quelques secondes, créant des défis considérables en matière de gestion des risques pour les institutions financières.

Parallèlement, l'introduction des nouveaux produits financiers ou des technologies innovantes tels que les cryptomonnaies ou les produits dérivés complexes peut générer des marchés volatils et des risques inattendus.¹

3. Risque de modèle et de technologie :

L'essor croissant de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique (machine learning) dans l'évaluation du crédit expose à des risques particuliers.

La sophistication des modèles issus de ces technologies tend souvent à obscurcir leur logique, rendant difficile la compréhension des paramètres à la base de ces décisions. Cette opacité soulève des inquiétudes quant à la fiabilité et à la précision de la gestion des risques financiers dans le secteur bancaire, nécessitant une surveillance rigoureuse et des ajustements constants de ces modèles dans un environnement financier numérique en évolution constante.

Parallèlement, les nouveaux modèles algorithmiques utilisés pour analyser les données financières peuvent ne pas saisir de manière adéquate les fluctuations du marché dans des scénarios imprévus, pouvant ainsi conduire à des décisions erronées en matière de trading ou d'investissement.²

4. Risques de concurrence et d'innovation :

La digitalisation bancaire suscite des risques liés à la concurrence et à l'innovation. L'adoption généralisée de cette transformation par les banques et les fintechs peut engendrer une pression concurrentielle croissante, incitant les institutions à prendre des risques supplémentaires pour maintenir leur compétitivité sur le marché.³

5. Risque d'Exclusion Financière et d'Accessibilité :

La digitalisation des services bancaires offre une accessibilité accrue mais peut également entraîner une exclusion financière pour certains segments de la population.

L'écart numérique persiste, touchant les individus sans accès à internet ou présentant des compétences limitées en technologie, les privant ainsi des services bancaires numériques. Cette fracture digitale crée une exclusion financière en restreignant l'accès à ces services innovants, renforçant ainsi les inégalités d'accès aux opportunités financières.

¹ Opcit , Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, p117

² Opcite ; Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, p118

³ Opcit, Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, p118

De plus, les personnes âgées ou celles ayant une familiarité limitée avec la technologie se trouvent davantage vulnérables aux risques financiers inhérents à la digitalisation. Leur manque de familiarité avec les plateformes en ligne les expose à des problèmes de sécurité et de compréhension des transactions numériques, augmentant ainsi les risques de fraude ou des erreurs financières. Cette exclusion potentielle des certains groupes fragiles renforce la nécessité pour les institutions financières de trouver un équilibre entre la modernisation des services et la préservation de l'accessibilité pour tous, afin d'assurer une inclusion financière équitable dans un environnement bancaire numérique en évolution.¹

On outre, bien que les risques soient classifiés en différentes catégories, ils sont souvent interconnectés (Denyes et Lonie 2016), une situation à risque dans un domaine peut générer des risques dans d'autres domaines, nécessitant une considération globale de tous les risques. Les risques associés à la technologie et à la stratégie peuvent influencer la réputation, tandis que les conséquences financières des fraudes sont souvent davantage dues aux répercussions sur la réputation qu'à la fraude elle-même.²

¹ Opcite ;Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, p118

² Opcite ; ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, p119

Conclusion de chapitre 1 :

Au terme de ce chapitre, il apparaît clairement que les banques islamiques ont connu une évolution significative depuis leur émergence, tout en restant fidèles à leurs principes fondamentaux basés sur la charia. Leur approche unique, qui met l'accent sur le partage des risques et des bénéfices, les distingue des banques conventionnelles et leur permet de proposer des produits et services financiers conformes à l'éthique musulmane.

Cependant, les banques islamiques ne sont pas exemptes de défis, notamment en ce qui concerne la transformation digitale. Si cette dernière offre des nombreuses opportunités, telles que l'amélioration de l'expérience client et l'optimisation des processus, elle s'accompagne également des risques spécifiques. La cybersécurité, la conformité réglementaire et l'adaptation des produits islamiques à l'environnement numérique sont autant des défis que les banques islamiques doivent relever pour réussir leur transition digitale.

Pour faire face à ces enjeux, les banques islamiques doivent adopter une approche proactive et stratégique. Cela implique d'investir dans les technologies innovantes, de renforcer leur sécurité informatique et de former leur personnel aux compétences numériques. Il est également crucial de collaborer avec les régulateurs pour adapter les cadres réglementaires aux spécificités de la finance islamique dans un contexte digital.

En définitive, les banques islamiques ont un potentiel considérable pour tirer parti de la transformation digitale, à condition de gérer efficacement les risques associés. En trouvant le juste équilibre entre innovation et conformité à leurs principes fondamentaux, elles pourront non seulement renforcer leur position sur le marché, mais aussi contribuer au développement d'un écosystème financier plus inclusif et durable.

Chapitre 02 :

Généralités sur les technologies financières
«FinTech » et leurs relation avec les banques
islamiques

Introduction :

Le monde connaît des transformations fondamentales dans le secteur de la finance et de la banque, en raison des grands changements et des innovations successives dans le domaine de la technologie numérique et de la rapide propagation des outils technologiques innovants tels que les Smartphones, les appareils informatiques portables et la généralisation de l'Internet, ainsi que de la propagation des programmes d'intelligence artificielle et de l'analyse des données. Ainsi, le sujet des technologies financières est devenu l'un des sujets les plus importants qui préoccupent la scène économique mondiale, surtout après que les investissements mondiaux dans ce domaine ont atteint des niveaux élevés.

Des nombreuses prévisions indiquent que leur croissance se poursuivra fortement, compte tenu de la demande continue du marché pour leurs avantages et caractéristiques.

Ces dernières années, le secteur financier a été profondément transformé par l'émergence des technologies financières (FinTech). Ces innovations technologiques disruptives, regroupant l'intelligence artificielle, la blockchain, les services bancaires mobiles ou encore le financement participatif, ont révolutionné les services financiers en les rendant plus accessibles, efficaces, personnalisés et abordables.

Cette vague de disruption numérique n'a pas épargné la finance islamique. Bien qu'opérant selon les préceptes de la charia, les banques islamiques ont dû relever le défi d'intégrer ces nouvelles FinTech afin de se moderniser, tout en préservant leur conformité aux principes de la finance islamique.

Dans ce chapitre on va traiter les sections suivantes :

Section 1 : approche théorique sur la FinTech.

Section 02 : L'application de la Fintech dans les banques islamiques.

Section 03 : le rôle d'I-fintech revue de la littérature.

Section 01 : approche théorique sur la fintech

La construction de la technologie financière est devenue nécessaire pour cohabiter avec l'environnement financier contemporain et nous allons expliquer certains éléments sous forme des parties telles qu'on va traiter :

- L'origine et l'évolution de la fintech
- Définition de la fintech
- Les caractéristiques de la fintech
- Les types de la fintech
- Les techniques utilisées
- Les outils et les technologies de la fintech
- L'importance de la fintech

1. L'origine de la fintech :

Arner et al. (2015) attribuent l'origine du terme FinTech au début des années 90, en référence au Financial Services Technology Consortium. À cette époque, Citigroup a lancé le projet FinTech, à l'origine du Financial Services Technology Consortium¹, pour faciliter la collaboration technologique. C'est à ce moment-là que John Reed, président de Citigroup, a introduit pour la première fois le concept de FinTech lors du "Smart Card Forum". Ce concept marquait alors l'avènement des premières technologies de l'information dans les services bancaires, tels que les distributeurs automatiques des billets, ainsi que dans les services financiers de l'époque, comme les logiciels d'aide à la gestion de patrimoine pour les conseillers financiers.

Cependant, le terme FinTech était déjà utilisé dès 1972² dans un article présentant des modèles détaillés sur la façon d'analyser et de résoudre les problèmes bancaires quotidiens rencontrés par la banque Manufacturers Hanover Trust. C'est dans cet article que le vice-président de la banque, M. Abraham Leon Bettinger, a mentionné le terme FinTech pour la première fois et l'a défini comme un acronyme signifiant technologie financière, combinant l'expertise bancaire avec les techniques modernes de la science de gestion et de l'informatique.

À cette époque, son utilisation était limitée au secteur bancaire et principalement concentrée sur les processus en back-office des banques, utilisant des logiciels et des applications pour gérer les comptes clients et leurs transactions de manière sécurisée, centralisée et efficace.

2. L'évolution de la fintech:

Elle compose de trois périodes :

a) La Fintech 1.0 de 1866 à 1967: Passage de l'analogique au digital

Durant cette période la technologie avait une liaison avec l'industrie financière, où elle était une industrie analogique.³

b) La Fintech 2.0 de 1967 à 2008: L'ère des services financiers digitaux

Au cours de cette période FinTech 2.0, les fournisseurs des solutions de banque en ligne étaient des institutions financières dûment supervisées et réglementées. Il était exclusivement autorisé à l'utilisation du terme «banque» dans la plupart des juridictions. C'est-à-dire que les services bancaires sont de plus en plus numériques dans les pays développés.

Le développement et l'utilisation des technologies se sont concentrés sur les communications et le traitement des transactions. Nous parlons ici d'un processus de numérisation de l'industrie financière.

¹ Arner. D, Barberist. J et al; (2015); " The evolution of FinTech: A new post-crisis paradigm? " ; Geo. J. Int'l ; 47: 1271.

² Schueffel.P;(2016);"Taming the Beast: A Scientific Definition of FinTech"; Journal of Innovation Management;4(4) :32-54.

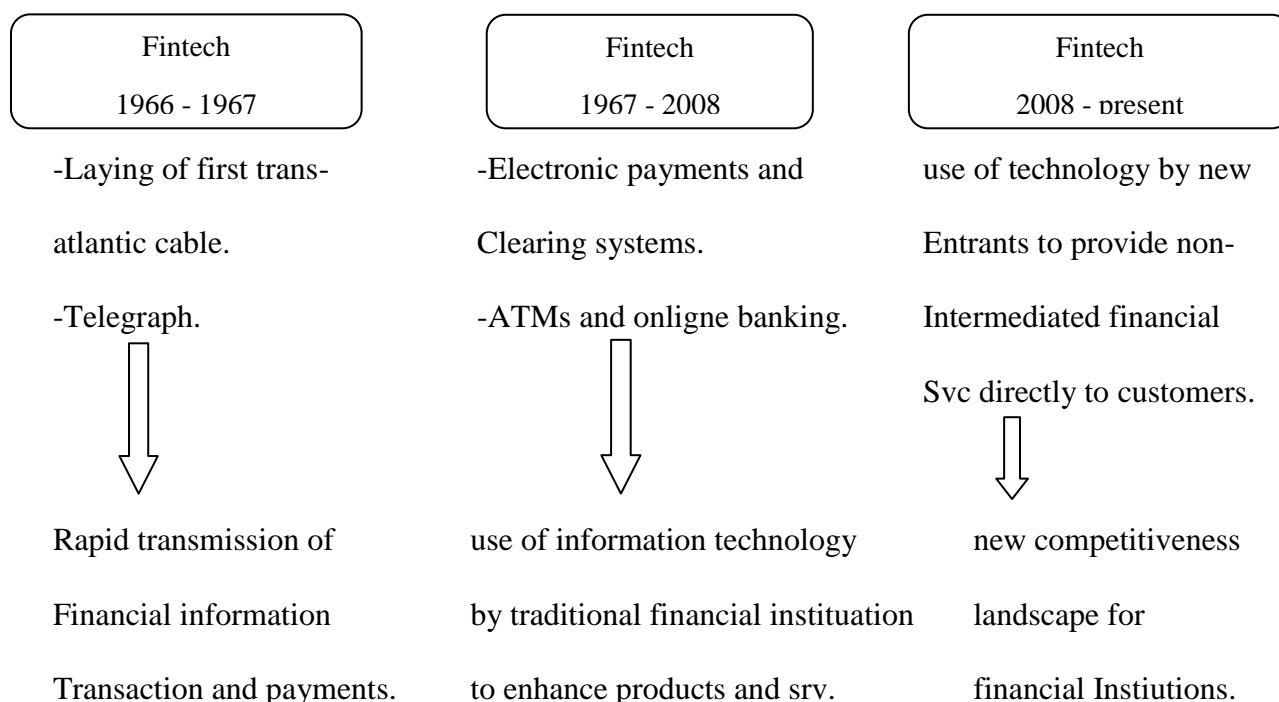
³ Buckley .R , Arner . D et al ; (2016) ; " 150 years of FinTech : An Evolutionary Analysis"; JASSA The Finsia journal of Applied Finance;3 .

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques **29**

c) **La Fintech 3.0 de 2009 jusqu'à aujourd'hui : Démocratisation des services financiers digitaux**

Enfin, à partir de 2008, nous avons vécu l'expérience FinTech 3.0, où des startups et des entreprises technologiques existantes ont envahi l'espace, proposant des produits et services financiers directement aux entreprises et aux ménages.

SHÉMAT 3:Les trois phases de la fintech



Source: Thakor, Anjan. (2019). Fintech et services bancaires. Journal électronique SSRN.10.2139/ssrn.3332550.

3. La définition de la technologie financière :

3.1.Définition de la finance :

Selon Emery et al. (2007) : "La finance est l'étude des flux d'argent, impliquant la gestion des actifs, l'évaluation des investissements et le financement des dépenses."¹

Pour Gitman et Zutter (2012) : "La finance peut être définie comme l'art et la science de la gestion des fonds. Les finances concernent la façon dont les individus, les entreprises et les organisations génèrent, allouent et dépensent les ressources monétaires au fil du temps."²

¹ Emery, D. R., Finnerty, J. D., & Stowe, J. D. (2007). Corporate financial management. Pearson/Prentice Hall.

² Gitman, L. J., & Zutter, C. J. (2012). Principles of managerial finance. Prentice Hall. Megginson, W. L., & Smart, S. B. (2009). Introduction to corporate finance. South-Western Cengage Learning.

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

30

Donc on peut dire que la finance représente l'ensemble des activités liées à la gestion stratégique des ressources monétaires et financières. Elle constitue un pilier fondamental du fonctionnement des entreprises et des transactions économiques.

La finance englobe un système spécialisé de processus visant à mobiliser et contrôler les flux des capitaux et des crédits, indispensables au financement des activités productives et de la consommation. Elle permet d'assurer la circulation saine des liquidités nécessaires aux opérations commerciales, aux investissements et aux échanges économiques. Gouverner judicieusement les aspects financiers est donc crucial pour la vitalité et la pérennité des acteurs économiques ainsi que pour le développement global des marchés.

3.2.Définition de la technologie :

Selon Ramey (2012): "La technologie fait référence aux outils, machines, matériaux et processus qui permettent d'accomplir des tâches spécifiques dans un environnement donné."¹

D'après Marquis et Huston (2009): "La technologie est l'application pratique des connaissances scientifiques à un but particulier, impliquant le développement des machines et des procédés."²

Donc on peut dire que la technologie c'est l'ensemble des connaissances, des outils, des méthodes et des processus utilisés pour résoudre des problèmes ou atteindre des objectifs dans divers domaines. Elle englobe un large éventail de discipline et d'application, allant de l'informatique et de l'ingénierie à la biotechnologie et aux sciences de l'environnement.

En d'autres termes, la technologie consiste en tout ce qui est conçu pour faciliter la vie humaine, améliorer les processus, créer des nouvelles opportunités et répondre aux besoins de la société.

3.4.Définition de la fintech:

La Banque mondiale définit la technologie financière comme : «une industrie composée des entreprises qui utilisent la technologie pour améliorer l'efficacité du système financier et des services financiers ».³

La fintech d'après Abraham bettinger c'est un acronyme qui signifie la technologie financière, combinant l'expertise bancaire avec les techniques modernes de la science de gestion et l'ordinateur.

L'Association Internationale des Comptables Financiers (FinTech) : est un secteur composé des entreprises qui utilisent la technologie pour développer et distribuer efficacement des services financiers.⁴

¹ Bozeman, B. (2000). Technology transfer and public policy: a review of research and theory. Research policy, 29(4-5), 627-655.

² Marquis, B. L., & Huston, C. J. (2009). Leadership des soins infirmiers: Théorie, application, pratiques novatrices. Erpi, Chenelière éducation.

³ 19 ,Bank Word .)October 2016, p 03

⁴ Mémoire faisant partie des exigences pour l'obtention du diplôme de Master en Administration des Affaires, intitulé "Préparation de l'étudiant sous la supervision de Ben Cheikh Noura Al-Huda A. Yahiaoui Abd Al-Qadir - Sophi Fatima Al-Zahra, Saison universitaire 2020-2022, L'impact de l'innovation sur la technologie financière sur la qualité du service : étude de cas d'un groupe de banques ALSALAM-BADR-BNA.

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques 31

Abraham Leon Bettinger, vice-président de la Banque, a déclaré: « Il s'agit d'une abréviation de la technologie financière, qui regroupe l'expertise bancaire et les techniques modernes de gestion».¹

Selon Arner et al. (2015) : "La fintech désigne les solutions financières qui appliquent des nouvelles technologies, tels que l'intelligence artificielle, les services en nuage, les technologies mobiles et l'analyse des données."²

Selon Gomber et al. (2018) : "La fintech fait référence aux entreprises qui combinent les services financiers innovants avec des processus technologiques sophistiqués et modernes."³

Donc on peut dire que la fintech est la contraction des mots 'finance' et 'technologie', elle désigne l'utilisation des moyens technologiques pour offrir des services financiers.

4. Les caractéristiques de la fintech :

Grâce à leur expertise et leur maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC), les entreprises et startups de la FinTech ont pu proposer des services innovants. Les FinTech se démarquent par leur agilité, leur capacité à innover rapidement, leur focalisation sur le client et leur utilisation intensive des données.

Selon Bessière et Lebeau (2017), les FinTech ont quatre caractéristiques principales :⁴

- **La technologie comme le cœur du métier :** Elles mettent l'accent sur l'utilisation des TIC afin de proposer des services innovants, efficaces et à coût minimale.
- **L'orientation client :** en cherchant à répondre à les besoins, les demandes des clients.
- **L'innovation permanente:** Les FinTech ont la capacité d'innover constamment et de manière rapide des nouveaux services et produits.
- **L'usage intensif des données:** Les FinTech adoptent aussi une approche data-driven. Elles collectent, analysent et utilisent les données pour améliorer leurs services et de comprendre les besoins des clientèles.

Enfin, les caractéristiques des FinTech permettent de proposer des services financiers innovants, qui peuvent répandre aux besoins des clients et même de bousculer le secteur financier traditionnel.

5. Les types de la fintech :

5.1.B to C (Business-to-Customer) :

les FinTech offrent des services directs aux particuliers. par exemple le cas des néo-banques 100 % digital et sans agence qui proposent un compte et une carte à bas cout comme «le compte nickel, N26», des outils de gestion des finances personnelles ou encore des cagnottes en ligne comme « Leetchi» ou « Le pot commun ».

¹ Patrick .)Schueffel, 2016 , p 36

² Arner, D.W., Barberis, J., Buckley, R.P., 2015. The Evolution of Fintech: A New Post-Crisis Paradigm? UNSW Law Research Paper.

³ Gomber, P., Koch, J.-A., Siering, M., 2018. Digital Finance and FinTech: current research and future research directions. J. Bus. Econ.

⁴ Bessière (V) et Lebeau(F) : Op.cit, Page .4 .

5.2.B to B (Business-to-Business) :

les FinTech qui proposent des services financiers directs aux entreprises, aux PME tel que l'affacturage dématérialisé, le transfert de devises en ligne...etc.

5.3.B to B to C (Business-to-Business-to-Customer) :

Offre des services aux entreprises avant que les revendent au client final. Par exemple, des plateformes de financement participatif mettant en relation les investisseurs et des autres personnes en besoin de financement.

5.4.Les InsurTech :

Englobent toutes les start-ups qui utilisent les nouvelles technologies pour révolutionner et intégrer le secteur des assurances,

5.5.Les RegTech :

Regroupent l'ensemble des start-ups, qui s'appuient sur les nouvelles technologies pour faciliter la complétude des exigences réglementaires¹, ils permettent de résoudre les problèmes technologiques liés à l'adaptation à la réglementation auxquels les établissements financiers traditionnels font face, et d'autre part aider les autorités régulatrices du secteur financier à répondre aux défis de la Fintech grâce aux instruments technologiques automatisés et «Big Data compatible».

6. Les Techniques utilisées dans la technologie financière :

6.1.Monnaie cryptée :

Il s'agit d'un processus numérique non centralisé qui utilise le cryptage, c'est-à-dire un processus de conversion des données sur un bouclier pour générer des unités de monnaie et vérifier les transactions indépendantes de la banque centrale ou du gouvernement et des formes de monnaies numériques. Ripple, Dash , Litecoin , Bitcion , Ethereum .

6.2.Le Bitcoin :

Est la première monnaie numérique utilisée par les traders dans le monde de la technologie, permettant d'envoyer des dons en ligne directement d'une partie à l'autre sans passer par des institutions financières.

6.3.La blockchain :

Il s'agit d'une forme de classeur distribué où il conserve des journaux des toutes les transactions de monnaie numérique sur un réseau distribué d'ordinateur.

6.4.Éthereum :

Est un type de réseau pour les personnes qui veulent construire des applications. Ces applications permettent aux utilisateurs de communiquer les uns avec les autres directement.

¹ Deloitte; (2022) ;" étude: RegTech de l'Assuretech" ;Disponible sur : <https://www2.deloitte.com> consulté le 2/4/2024 à 13 :20

6.5.L'innovation disruptive :

Ce terme est utilisé pour décrire les événements dans les services financiers

6.6.Technologie d'organisation Reg Tech :

C'est une technologie qui aide les entreprises du secteur des services financiers à se conformer aux règles de conformité financière, l'une des principales priorités de la technologie de réglementation et qui vise à numériser les règles pour lutter contre le blanchiment des capitaux et à réduire les revenus obtenus de manière illégale et à connaître le client afin de prévenir la fraude.

6.7.La technologie d'implantation insurtech:

Il s'agit d'un sous-ensemble de la technologie financière qui utilise la technologie pour simplifier et améliorer l'efficacité de l'industrie financière.

6.8.Présentation de la première offre de monnaie:

Il s'agit d'une échelle de financement collectif pour les start-up utilisant le blockchain et impliquant la vente des monnaies numériques au départ pour de l'argent liquide.

6.9.Transactions bancaires ouvertes :

Il s'agit d'une idée émergente dans le domaine des services et des technologies financières qui prévoit que les banques devraient permettre aux entreprises d'introduire des applications et des services tiers à l'aide de données bancaires, ce qui inclut l'utilisation des interfaces de programmation des applications qui permettent aux programmes financiers différents de se connecter les uns aux autres pour créer un réseau connecté entre les institutions financières et les fournisseurs voisins.

6.10. Robo-advisors :

Ce sont des plates-formes qui fournissent des conseils d'investissement en utilisant des algorithmes financiers où la nécessité des gestionnaires de placement humain est compromise.

6.11. Les contrats intelligents :

Les logiciels qui exécutent automatiquement les contrats entre les acheteurs et les vendeurs sont souvent des contrats basés sur la blockchain où ils peuvent économiser beaucoup de temps et de coût.

6.12. Accélérateurs:

Ce sont des programmes accrédités par les institutions financières pour diriger le travail avec les start-up technologiques qui peuvent être des accélérateurs de fintech mais qui sont payables en particulier ou en général avec des nombreux programmes gérés par les grandes banques de la Banque centrale des États-Unis.et autres.

7. Les outils et les technologies de la fintech:

Les principaux outils et technologies actuellement utilisés dans le cadre des activités de FinTech sont:

7.1.la biométrie :

Est une technologie qui permet d'identifier et d'authentifier les individus de manière fiable en analysant leurs caractéristiques physiques et biologiques uniques tels que les empreintes digitales, les iris, la reconnaissance faciale, etc. Elle offre ainsi une méthode sécurisée de vérification d'identité pour accéder à des systèmes ou valider des transactions.

7.2.la technologie des registres distribués :

Dont l'application emblématique est la blockchain, constitue une infrastructure décentralisée de stockage et de transmission des données de manière transparente, inviolable et sans autorité centrale de contrôle. Elle permet d'effectuer des échanges et transactions de pair-à-pair de façon sécurisée en s'affranchissant des intermédiaires traditionnels. Cette technologie sert notamment de base au fonctionnement des cryptomonnaies comme le Bitcoin.

7.3.le cloud computing :

Le cloud computing ou infonuagique désigne l'utilisation des ressources informatiques (stockage, puissance de calcul, logiciels, etc.) accessibles à distance via Internet plutôt que sur des serveurs ou ordinateurs locaux. L'utilisateur y accède comme à un service utilitaire, sans avoir à acquérir ni entretenir l'infrastructure sous-jacente. Cette technologie permet une plus grande flexibilité, un accès ubiquitaire aux données et applications, et des coûts ajustables en fonction de l'utilisation réelle.¹

7.4.L'intelligence artificielle :

Qui représente un ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine. Elle vise à offrir une meilleure capacité d'analyse et d'exploitation de données. Les applications les plus courantes de cette technologie sont notamment :

- **le machine learning** ou « **apprentissage automatique** » :

Est un concept de plus en plus important dans le domaine de l'informatique. Il s'agit d'un programme basé sur l'intelligence artificielle, permettant à un ordinateur ou à une machine de faire un apprentissage automatisé, de façon à pouvoir réaliser un certain nombre d'opérations très complexes sans programmation prédéfinie ;

- **le Big Data** : est une solution qui permet l'analyse et l'exploitation en temps réel de gigantesques volumes des données variées et complexes. Cela rend possible l'extraction d'informations précieuses qui seraient difficiles à détecter par des moyens traditionnels.

- **les interfaces de programmation applicative (API) :**

Permettent l'interconnexion des différents systèmes informatiques distincts. Elles établissent un "pont" standardisé pour l'échange sécurisé des données entre ces systèmes.²

¹ <https://searchcloudcomputing.techtarget.com/definition/cloud-computing>. consulté le 20/04/2024 à 22:15

² <https://www.bcea0.int/fr/documents/2-quelles-sont-les-technologies-utilisees-par-les-fintech> consulté le 25/04/2024 à 9:22

8. L'importance de la fintech :

La mondialisation financière a permis au développement de la technologie de la finance et de ses différentes applications de créer des nouvelles opportunités pour les banques et les institutions financières, car les banquiers du monde entier réalisent que l'industrie de les technologies financières les aidera à renforcer l'inclusion financière et que la finance numérique a renforcé l'accès aux services financiers aux catégories défavorisées, ce qui est dû à la possibilité de diffuser la technologie dans chaque pays. Les innovations de la technologie financière contribuent également à accélérer les transactions et les paiements et à réduire les coûts, en prenant par exemple les services de transfert des fonds transfrontaliers qui permettent aux sociétés de technologie bancaire de fournir des services bancaires plus rapides et à moindre coût, ainsi que pour les concurrents des nouveaux opérateurs, ce qui peut conduire à une fragmentation du marché bancaire et à une réduction des risques systémiques associés aux grandes banques.

Section 02 : l'application de la fintech dans les banques islamiques

Dans cette section on va traitait les points suivants :

- L'évolution des banques électroniques
- Les étapes de l'utilisation de la technologie dans les banques
- Définition de la technologie financière islamique (I-fintech)
- Les perspectives de la charia sur la fintech islamique (I-fintech)
- Les services bancaires islamiques électroniques
- Les modèles d'utilisations des banques électroniques

1. L'évolution des banques électroniques :

La première banque en ligne (BANK NET) a été créée en 1995 et, depuis lors, les banques électroniques ont commencé à naître en particulier dans les pays développés, où aux États-Unis il y a plus de 30 banques en ligne en 2001 et dans l'Union européenne il y en a 20 en 2001, mais en Asie où la banque a commencé son activité depuis 2001, ces banques fonctionnent comme des entités distinctes sous licence ou comme une filiale ou une branche d'une banque étrangère ou une banque électronique.

L'apparition des banques électroniques remonte au début des années 1980 avec l'avènement de la monnaie électronique, tandis que les cartes ont été utilisées au début du siècle dernier en France sous la forme des cartes à cartes utilisées dans les téléphones publics, et des cartes métalliques utilisées à l'échelle postale aux États-Unis.

En 1958, la première carte en plastique a été délivrée par Express American pour être largement diffusée, puis huit banques ont délivré la carte "Americard Bank" en 1968 pour se transformer en réseau mondial Visa, et la même année la carte bleue "Bleu Carte" a été émise par six banques françaises. En 1986, Télécom France a fourni aux téléphones publics des lecteurs des cartes mémoire (mémoire à cartes) (en 1992, toutes les cartes bancaires deviennent des cartes PUCE à CARTES) contenant des données personnelles pour les traiter.¹

2. Les étapes de l'utilisation de la technologie dans les banques :

1- Phase d'entrée :

C'est la phase de l'entrée de la technologie dans les banques pour trouver des solutions pour les opérations du bureau de banque, où les techniciens commencent à entrer dans la recherche des solutions technologiques pour les problèmes bancaires d'arrière-plan, tels que les problèmes de retard dans la préparation des rapports financiers, la comptabilité et l'absence d'intervention directe des administrations centrales et supérieures dans les solutions proposées ou dans leur cabinet, l'important était de résoudre les problèmes bancaire.

¹Rahim Hussein, Huwari Maâraj, la banque électronique en tant qu'approche de modernisation des banques algériennes, présentée lors du colloque sur le système bancaire et les transformations économiques - réalités et défis - université Hassiba Ben Bouali, Chlef - Algérie, les 15 et 14 décembre 2004.

2- Étape de la prise de conscience de la technologie:

Il s'agit de la phase de préparation à l'entrée dans la technologie où la prise de conscience de la technologie a commencé sur tous les employés de l'entreprise par le biais de programmes de formation, et cette phase a été caractérisée par l'absence d'intervention directe des départements centraux et supérieurs.

3- Phase d'entrée des communications et de la fourniture immédiate des services aux travailleurs:

Cette phase a été caractérisée par un coût élevé, où l'intérêt pour la technologie a commencé.

4- Le stade où la technologie est considérée comme un actif parmi les autres actifs de la banque:

Par conséquent, cet actif doit générer un rendement comme les autres actifs, et c'est là qu'a commencé le stade de la gestion de la technologie (Technology management).

5- Le stade où la technologie est considérée comme une opération parmi les opérations de la banque:

C'était la phase du début de la gestion stratégique de la technologie dans le secteur bancaire, qui s'est concentrée sur l'amélioration de la productivité en interne, l'amélioration du contrôle au niveau opérationnel et la commercialisation de la technologie. Il passe en revue les différents termes utilisés pour désigner le concept des services bancaires électroniques tels que les banques électroniques, les banques internet, les services financiers à distance, la banque en ligne, la banque à domicile et les services bancaires libre-service. Tous ces termes se réfèrent à la capacité des clients à gérer leurs comptes et à effectuer leurs transactions n'importe où et n'importe quand via Internet ou différentes applications.

Ce concept a également évolué avec la popularisation d'Internet, les banques fournissant à leurs clients des logiciels pour gérer leurs comptes à distance, ou les clients obtenant des logiciels de gestion financière personnelle d'autres entités. Le concept de "home banking" ou "banking computer" est considéré comme le plus répandu dans la banque électronique.

Les banques islamiques électroniques sont apparues à Dubaï en 2001, s'appuyant entièrement sur l'environnement Internet pour fournir leurs services et transactions bancaires conformes à la charia islamique.¹

¹ Belkasmî Amna, La gestion des risques des opérations bancaires électroniques selon le Comité de Bâle II, Mémoire de Master en sciences économiques, Université d'Oum El Bouaghi, 2014, p5.

3. Définition de la technologie financière islamique (islamic fintech) :

On commence par la définition des termes suivants :

3.1.Définition des banques électroniques :

Selon Ismail et al. (2018) : "Une banque en ligne ou banque virtuelle est une banque qui propose ses services principalement via Internet, sans avoir des succursales physiques, dans le but de réduire les coûts par rapport aux banques traditionnelles."¹

Pour DeYoung (2005) : "Les banques virtuelles utilisent l'Internet comme leur principal moyen de distribution des produits et services bancaires et n'ont pas ou peu de succursales physiques."²

Donc on peut dire que les banques électroniques/digitales sont des établissements bancaires qui proposent leurs services principalement ou exclusivement par le biais d'Internet et d'interfaces numériques, sans avoir recours à des agences physiques traditionnelles. L'objectif est de réduire les coûts d'infrastructure et d'offrir une expérience bancaire entièrement dématérialisée.

3.2.Définition des banques électroniques islamiques :

Les banques islamiques offrent leurs activités et services bancaires à leurs opérateurs et communiquent avec eux par des moyens électroniques à distance, que ce soit en ligne ou sur Internet, à l'aide des divers moyens et logiciels, dans le respect des dispositions de la loi islamique, ce qui facilite aux clients l'exécution des leurs transactions bancaires et la réalisation de leurs objectifs.³

3.3.Définition de la fintech islamiques (I-fintech) :

D'après M890 Disruption (2017) : "C'est l'utilisation de technologies innovantes tels que les smartphones, l'intelligence artificielle, la blockchain, le cloud computing pour fournir des solutions financières islamiques conformes aux principes de la charia comme l'interdiction du riba (intérêt), du gharar (incertitude) et du maysir (jeu de hasard)."⁴

Selon Gizem Öze (2018): "La fintech islamique représente l'intégration d'innovations technologiques tels que les Smartphones, l'intelligence artificielle, les crypto-monnaies et la finance décentralisée dans les activités et services de la finance islamique pour une meilleure inclusion financière tout en respectant les fondamentaux de la charia."⁵

¹ Ismail, S., Rahman, R. A., Masbar, R., & Samad, N. A. (2018). A residuals-augmented double-hurdle model for compounds in Malaysian online banking. *International Journal of Bank Marketing*.

² DeYoung, R. (2005). The performance of Internet-based business models: Evidence from the banking industry. *The Journal of Business*, 78(3), 893-947.

³ Menzri ibtisam, Mahmoud Sahnou, et Abdelhamid Mehri, La finance islamique électronique entre réalité et aspiration: l'expérience de la Banque de Dubaï - Modèle", *Revue de l'Université Prince Abdolkader pour les Sciences Islamiques*, Constantine, Algérie, numéro 2, volume 34, 17 novembre 2020, p. 1"

⁴ M890 Disruption (2017) *Islamic Fintech Report 2017*

⁵ Öze, G. (2018) *What is Islamic Fintech?* In *Islamic Fintech*. Springer.

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

39

Donc la fintech islamique compose de deux mots la fintech et la finance islamique ; c'est tout application et produit de la technologie financière qui était compatible avec la charia et qui adapté avec les institutions financières et les banques islamiques.

4. Les perspectives de la charia sur la fintech islamique:

Académie Internationale de Jurisprudence Islamique (2019). Décision sur les crypto-monnaies et la fintech. Conseil des Services Financiers Islamiques (IFSB) (2020). Note de Guidance No.9 sur l'Application des Principes de la Charia dans l'Industrie de la Fintech.

La fintech islamique est considérée comme conforme à la charia à condition qu'elle respecte les préceptes de la loi islamique et évite les pratiques interdites telles que le riba (intérêt), le gharar (incertitude) et le maysir (jeu de hasard). Plusieurs autorités de la charia ont confirmé la permissibilité d'utiliser les nouvelles technologies dans les services financiers islamiques, à condition qu'elles soient conformes aux principes de la charia .

Selon la déclaration de l'Académie Internationale de Jurisprudence Islamique (2019) : « Il est permis d'utiliser les nouvelles technologies dans les transactions de financement islamique, à condition qu'elles soient exemptes des interdictions de la charia et qu'elles respectent les réglementations de la charia. »¹

Le Conseil des Services Financiers Islamiques (2020) a également indiqué que "la fintech est compatible avec les principes de la charia islamique, à condition de se conformer aux principes des transactions islamiques et d'éviter les pratiques interdites par celle-ci"².

Le raisonnement s'appuie sur des preuves et des évidences qui sont:

4.1.Le Coran:

La base pour toutes les transactions et contrats est la permission, rien n'est interdit sauf ce qui est explicitement et certainement interdit par un texte. Cela ouvre la voie aux questions nouvelles et contemporaines pour lesquelles il n'y a pas de texte ni de preuve, elles restent donc permises par défaut après vérification de leur conformité avec les textes du Coran, de la Sunna du Prophète, du consensus et des principes généraux et objectifs de la Charia. Parmi les preuves citées à cet égard:³

قوله تعالى : (وقد فصل لكم ما حرم عليكم) سورة الانعام : الآية 119

¹ Académie Internationale de Jurisprudence Islamique (2019). Décision sur les crypto-monnaies et la fintech.

² Conseil des Services Financiers Islamiques (IFSB) (2020). Note de Guidance No.9 sur l'Application des Principes de la Charia dans l'Industrie de la Fintech.

³ Al-Marzouqi, Amhed, La finance digitale: étude théorique à la lumière des règles de la charia islamique, Sharjah Islamic Economic and Finance Studies Center, vol. 1, 2016, p. 23

"La parole de Dieu le Très-Haut: "Et Il vous a explicitement détaillé ce qui vous est interdit"¹

Ainsi, les choses illicites ont été détaillées explicitement, tandis que les autres choses qui n'ont pas été détaillées demeurent permises selon le principe de base.

Il ressort de ce qui précède que l'islam a permis tout ce qui comporte un bénéfice, de la bonté et un intérêt, et a interdit tout ce qui implique un préjudice, de la corruption et un mal. Et que la transformation numérique ne change que le moyen d'exécution, qui reste autorisé par défaut. L'islam a donné la liberté de contracter et d'investir, et le contrat fait loi entre les parties contractantes, à condition de s'y conformer.²

4.2.La Sunna prophétique:

La transformation numérique est une évolution de la méthode opérationnelle des banques islamiques, et non un changement dans les règles juridiques, mais plutôt un changement dans les moyens utilisés et le mode de transaction, c'est-à-dire le passage des moyens traditionnels aux moyens numériques innovants et modernes.

La Charia appelle à l'innovation et au progrès, et à instituer les bonnes traditions pour les gens, selon les paroles du Prophète (paix sur lui): "Celui qui inaugure une bonne tradition en Islam aura sa récompense et la récompense de ceux qui la suivront jusqu'au Jour de la Résurrection, sans que leurs mérites n'en soient diminués". Ce hadith exhorte à l'innovation et au bon progrès qui profite aux gens.

4.3.Au regard des objectifs de la Charia:

Les objectifs de la Charia visent à réaliser les intérêts des serviteurs dans ce monde et dans l'au-delà. La Charia islamique appelle à suivre tout ce qui profite aux serviteurs et à éviter ce qui leur nuit. Par conséquent, la transformation numérique est permise d'un point de vue légal islamique, car elle ne contredit pas les lois de la charia islamique et ne comporte pas d'intérêt usuraire (riba) ni les autres interdits fondamentaux en islam.

5. Les services bancaires islamiques électroniques:

5.1.Définition des services électroniques:

Ce sont les services numériques fournis par les banques. Le Conseil américain de surveillance des établissements financiers fédéraux (FFIEC) les a définis comme: "La fourniture des nouveaux services bancaires et traditionnels directement aux clients via des canaux de distribution électroniques interactifs, permettant aux clients individuels ou entreprises

¹ Sourate Al-An'am: verset 119

² Al-Nadawi, Ayal Ahmad, Les principes juridiques, Damas: Dar Al-Qalam, 1ère édition, 1986, p. 107-108

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

41

d'accéder à leurs comptes et d'obtenir des informations sur les services proposés par la banque à travers des réseaux privés ou publics, y compris Internet."¹

5.2. Les services de banque électronique islamique:

Les services de banque électronique islamique sont variés, selon le moyen utilisé. Parmi les services ou moyens les plus importants, on trouve:

5.2.1. Les services bancaires électroniques via des guichets automatiques (ATM) ou (GAB) :

Ont été le premier mécanisme de banque électronique. Ils reposent sur un réseau de communication reliant les succursales d'une même banque ou de plusieurs banques, permettant ainsi de servir les clients de n'importe quelle banque. Initialement limités à l'accès aux données des comptes, les GAB offrent désormais des services avancés comme le retrait d'espèces, le paiement de factures aux fournisseurs des services et le règlement des frais gouvernementaux. Avec l'arrivée des cartes à puce, les clients peuvent également les recharger et les utiliser pour régler leurs dépenses à divers points de paiement².

5.2.2. Les services de banque par téléphone (Banking Phone):

Avec le développement des services bancaires dans le monde, les banques ont créé un "service bancaire par téléphone" pour faciliter la gestion des opérations bancaires par les clients et éviter les files d'attente pour les demandes des renseignements sur les comptes. Ce service est disponible 24h/24, jours fériés inclus. Il est fourni via Internet relié aux succursales, permettant au client d'accéder à des services spécifiques en saisissant son code secret. Parmi les services offerts par la banque par téléphone dans le monde³ :

- Dès 1985 au Royaume-Uni, la Midland Bank a lancé "Account Direct First", permettant aux clients d'accéder à leur compte par téléphone avec un code secret pour régler leurs factures des services publics directement depuis leur compte.
- La même année, certaines banques ont mis en place des services de "home banking", avec un écran relié à la banque installé au domicile du client. En 1986, ces services se sont enrichis de la possibilité d'effectuer des virements bancaires depuis son compte pour payer traites et factures.

¹ Alaa Al-Tamimi, Organisation juridique de la banque électronique sur Internet, Dar Al-Jami'a Al-Jadida, Alexandrie, Égypte, 2012, p. 23

²Tairout Mohamed, "Exigences pour la stimulation de l'activité bancaire électronique dans les pays arabes", Nouvelle Revue d'Économie, Université Hocine Benslimane, Chlef, numéro 7, septembre 2012, p. 288.

³ Meftah Salah, Maaref Farida, Banques électroniques, Cinquième conférence scientifique sur les affaires bancaires électroniques, Faculté des sciences administratives et financières, Université de Philadelphie, p

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

42

□ En 1994, la Barclays Bank a franchi une étape supplémentaire en proposant par téléphone des services comme les virements, le règlement d'obligations, mais aussi la souscription des prêts, des crédits documentaires et autres produits bancaires.

5.2.3. Services bancaires en ligne (e-banking):

Les clients peuvent accéder à leurs comptes et effectuer des opérations bancaires via le site internet de leur banque, depuis leurs appareils personnels (ordinateur, tablette, etc.) où qu'ils soient, grâce à un code d'accès confidentiel. La banque garantit la sécurité et la confidentialité des transactions.

5.2.4. Banque mobile (mobile banking):

Il s'agit des services bancaires accessibles par application mobile sur Smartphone ou tablette. Avec un code personnel, le client peut consulter ses soldes, effectuer des virements, régler des factures, etc. directement depuis son appareil mobile.¹

5.2.5. Banque par télévision numérique:

Ce service utilise la télévision interactive pour permettre des échanges entre l'abonné et les fournisseurs des services. La télévision étant un média grand public efficace, des nombreuses entreprises se sont associées à des institutions financières pour proposer leurs services bancaires sur ce canal visuel.²

Pour déployer ces services bancaires digitaux, une infrastructure numérique solide est nécessaire, reposant sur un secteur des technologies de l'information et des télécommunications modernes. Cela implique un réseau électronique sécurisé et normalisé à haut débit, interconnectant tous les acteurs concernés et relié à Internet pour couvrir l'ensemble des transactions bancaires. Un plan par étapes doit être établi, définissant les priorités selon la stratégie des banques centrales. Toutes les parties prenantes (régulateurs, établissements bancaires, etc.) doivent travailler ensemble pour mettre en place cette feuille de route et les systèmes requis.

5.2.6. Les services électroniques que les banques islamiques cherchent à développer:

Les banques ont commencé à mettre en œuvre ces services, mais ils sont encore en cours de développement et d'étude. En voici quelques exemples:

1. Qasim Shendi (Adib), La banque électronique : ses modes et les options d'acceptation et de refus, Revue de la Faculté de Gestion et d'Économie, Université de Wasit, numéro 27, 2011, p. 08

² Louta Said Abdel Salam, Gestion bancaire et spécificité du travail bancaire, Al-Thakira for Publishing and Distribution, 1ère édition, Jordanie, 2013

○ **Service de banque internet pour entreprises (Corporate Internet Banking):**

Ce système unique en son genre offre des fonctionnalités aux entreprises via leurs comptes en ligne, leur permettant un contrôle total sur leurs comptes, soldes et transactions financières, y compris les crédits et garanties, sans avoir à se rendre à la succursale, économisant ainsi temps et efforts, tout en bénéficiant d'un service premium.

○ **Appel vidéo (Video Call):**

Ce service est ajouté aux services du centre d'appel, permettant des communications audio et vidéo, renforçant la confiance des clients grâce à des interactions directes et visuelles avec les employés, pour un service de qualité supérieure.

○ **Portefeuille électronique (e-Wallet):** Un portefeuille électronique est ajouté, en partenariat avec une société de paiement, dans le cadre de la banque mobile, offrant aux clients des services de paiement facilités et sécurisés.

○ **Programme de fidélité (Loyalty Points):** Pour accroître la fidélité de la clientèle envers la banque.

6. Les modèles électroniques d'utilisation de la banque électronique :

6.1.Exemples mondiaux de banques électroniques:

Parmi les principales destinations qui ont adopté la technologie financière (fintech) dans leurs industries bancaires islamiques, on peut citer :

6.1.1. L'expérience des Émirats arabes unis:

À travers la Abu Dhabi Islamic Bank (ADIB) et la Dubai Islamic Bank (DIB). ADIB a collaboré avec IBM pour créer un studio numérique travaillant sur des projets d'innovation numérique, y compris des applications bancaires mobiles IOS basées sur la plateforme cloud IBM Bluemix et IBM MobileFirst.

De son côté, Dubai Islamic Bank (DIB), la plus grande banque islamique aux Émirats, a lancé les cartes Wave pay Visa qui utilisent des paiements sans contact permettant aux clients d'effectuer des transactions rapidement.

Le programme Dubai Multi Commodities Centre (DMCC) Murabaha et la plateforme Nasdaq Dubai Murabaha figurent parmi les autres initiatives fintech notables. La plateforme Nasdaq Dubai Murabaha utilise des certificats basés sur la wakala permettant aux institutions financières islamiques de fournir un financement rapide et efficace aux clients.

6.1.2. Expérience de la Malaisie :

La Malaisie est l'une des pays pionniers dans l'industrie de la finance islamique et se distingue par un développement technologique important, ce qui la qualifie pour se démarquer dans le domaine de la fintech islamique. Parmi les principales expériences malaisiennes notables, on peut citer : le lancement d'un marché principal pour le financement islamique, l'initiative fintech connue sous le nom de plateforme de comptes d'investissement (Investment Account Platform - IAP). Integrated IAP a démarré ses activités en 2015 en tant que plateforme d'investissement multi-banques en ligne, facilitant l'intermédiation par les banques sponsors

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

44

pour faire correspondre les besoins de financement des projets avec les investissements des particuliers et d'institutions via des comptes d'investissement.

6.1.3. Expérience du Royaume hachémite de Jordanie :

Parmi les expériences les plus intéressantes à suivre, la plateforme de prêt pair-à-pair Liwwa conforme à la charia a été développée. Il s'agit d'un marché de crédit en ligne permettant aux emprunteurs d'accéder à des capitaux, et aidant les investisseurs à générer des rendements mensuels réguliers sur leurs investissements.

6.1.4. Bahreïn :

- Banque Islamique de Bahreïn : La Banque Islamique de Bahreïn continue d'améliorer l'expérience bancaire de ses clients, de simplifier les transactions bancaires et d'élever le niveau des services qui leur sont offerts. Elle s'efforce en permanence d'apporter des changements positifs radicaux dans le secteur bancaire, concrétisant ainsi son engagement à favoriser la transformation numérique et à l'intégrer davantage dans ses services bancaires. Il convient de noter que la Banque Islamique de Bahreïn est la première banque de la région à permettre aux clients du secteur des entreprises d'ouvrir un compte via l'application des services bancaires numériques pour mobile, contribuant ainsi à améliorer l'expérience utilisateur et à réduire le temps nécessaire à l'ouverture des comptes¹.

- "Bahrain ALGO" : C'est la première alliance mondiale de fintech islamique, visant à accélérer le lancement des solutions fintech conformes à la charia. Ses membres fondateurs sont Kuwait Finance House, Al Baraka Banking Group, Banque de Développement de Bahreïn. Huit autres banques islamiques devraient rejoindre l'alliance dans une seconde phase. Grâce à son approche collaborative, "Bahrain ALGO" aidera les banques islamiques à trouver, innover et mettre en œuvre des solutions fintech à faible coût et rapide, tout en préservant leur indépendance stratégique, opérationnelle et financière. Elle vise à innover dans les solutions financières adaptées à l'économie numérique, et à relancer la croissance de l'industrie bancaire islamique mondiale en renforçant l'inclusion financière, créant des nouveaux emplois et attirant des nouveaux investissements dans les secteurs économiques critiques des pays du Conseil de Coopération du Golfe et des marchés émergents.

6.2. Le cas du la fintech en Algérie :

Comme les autres pays, l'Algérie s'est intéressée à l'économie numérique dans tous les domaines. On constate qu'elle a procédé à la numérisation des plusieurs secteurs comme le tourisme, les administrations, sans parler des ses tentatives de généraliser cela à travers la sensibilisation lors des séminaires. Selon le rapport arabe, l'Algérie a été classée parmi le groupe des pays prometteurs sur le plan numérique, occupant ainsi la 12ème place arabe dans le domaine de la numérisation.²

Dans le secteur bancaire, malgré le développement technologique qu'a connu le monde, en particulier le secteur bancaire, l'Algérie est toujours restée en retard dans l'adoption des

¹ Laldin (Mohammad Akram) et Jeffrey (Fariz), "La finance islamique dans le monde numérique : opportunités et défis", Université Islamique Internationale de Malaisie, Revue Islam in Asia, vol. 16, n° 3, 2019, p. 492 (traduit de l'anglais vers le français).

² <https://www.albaraka.com> consulté le 5/5/2024 à 13:40

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques **45**

technologies de l'information et de la communication par rapport aux pays arabes et occidentaux. Cela ne nie pas les efforts de l'État algérien qui a œuvré pour transférer des nombreuses technologies bancaires sur le marché national depuis 1995 et a commencé à introduire des cartes de paiement électronique et des guichets automatiques depuis 1997.

Malgré les difficultés rencontrées par l'Algérie dans son projet de transformation numérique et son classement peu reluisant dans la plupart des indicateurs mondiaux, elle s'est efforcée de réduire sa fracture numérique. A l'instar des autres pays en développement qui cherchent à suivre cette révolution numérique, l'Algérie tente de tracer une feuille de route pour son projet de transformation numérique dans la prochaine étape. Ce sujet est devenu une priorité, l'Algérie n'a pas d'autre choix que cette option stratégique qui l'oblige à s'engager sur cette voie et à l'inscrire parmi ses priorités, en raison du changement profond qu'elle induit sur les plans culturel, organisationnel et opérationnel. Ainsi, l'Algérie poursuit ses efforts soutenus pour développer le contenu numérique et les services internet, répondant aux besoins des citoyens et des entreprises, et par conséquent moderniser son administration publique et stimuler son économie nationale souffrant d'une dépendance à une seule ressource.

Cela s'est traduit par la création, il y a deux ans, d'un ministère de la Numérisation et des Statistiques. L'État algérien fait des pas vers l'adoption de la banque électronique à travers un projet de modernisation du secteur bancaire. Cependant, les progrès sont lents, l'empêchant d'être compétitif sur le marché international. Ce retard est dû à l'absence quasi-totale d'un cadre juridique réglementant la banque électronique dans les lois algériennes, à part quelques textes épars concernant certaines opérations bancaires, la rendant ainsi insuffisamment sécurisée et confrontée à des défis vu la nature sensible de ce secteur lié aux intérêts financiers des individus et économiques de l'État.

Le législateur algérien n'a pas défini le terme "banque électronique", se contentant d'y faire référence dans le cadre de la loi 18-05 relative au commerce électronique à travers l'expression "plateformes de paiement électronique dédiées", stipulant que :

"...lorsque le paiement est électronique, il est effectué via des plateformes de paiement dédiées, créées et exclusivement exploitées par les banques agréées par la Banque d'Algérie et Algérie Poste, et connectées à tout type des terminaux de paiement électronique via le réseau de l'opérateur" ¹

Section 3 : le rôle d'I-fintech revue de littérature

1. (Aliwi & Mohamed, 2022) : "Islamic financial technology and its role in promoting the growth of Islamic finance"²

Les objectifs de cette étude sont d'identifier la technologie financière islamique et les domaines les plus importants qu'elle soutient, d'identifier la réalité de la finance islamique à la

¹ Loi n°18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique, article 8

² Aliwi, A. K., & Mohamed, T. M. (2022). "Islamic financial technology and its role in promoting the growth of Islamic finance". Al-Imtiaz Journal for Economics and Management Research , 06 .

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

46

lumière de la révolution numérique, de mettre en évidence les moteurs de la nouvelle technologie financière islamique et son rôle dans la promotion de la croissance de la finance islamique, et de proposer des solutions qui mettraient en lumière le statut et le rôle de la technologie financière islamique dans l'industrie financière islamique.

En conclusion, les Diverses statistiques indiquent la croissance continue de l'industrie de la finance islamique à l'échelle locale, régionale et mondiale. L'étude a également indiqué qu'il y a eu des changements radicaux et structurels dans les modèles commerciaux traditionnels dans la fourniture des services financiers en général, y compris ceux qui sont compatibles avec les dispositions de la charia islamique en particulier. Cela coïncide avec l'accélération numérique croissante que le monde connaît aujourd'hui, ce qui a conduit à la réduction des barrières géographiques entre les pays, ainsi qu'à l'intensification de la concurrence pour attirer des nouveaux clients et partager les marchés. À la lumière de ces développements qui indiquent une tendance croissante à adopter la technologie financière islamique dans divers pays islamiques en particulier, l'avenir de la technologie financière dans la finance islamique semble prometteuse.

2. (Rabeh, 2023) : “The Role of Technology “Finance in the Development of the Islamic Financial Industry”¹

Cette étude visait à mettre en lumière le rôle de la fintech (technologie financière) dans le développement de l'industrie des services financiers islamiques, en exploitant ses techniques pour améliorer les produits et outils financiers. Cela implique :

- Clarifier tous les aspects liés à la fintech, ses technologies phares et ses principales utilisations dans l'industrie financière.
- Déterminer la réalité actuelle de l'industrie des services financiers islamiques aux niveaux mondial et local.
- Répertorier les expériences marquantes des différentes sociétés de fintech islamique et des banques islamiques dans l'utilisation des technologies modernes pour proposer leurs produits islamiques.
- Identifier les opportunités et défis de la fintech islamique.
- Examiner les efforts déployés par l'Arabie saoudite et la Malaisie pour adopter la fintech, et mettre en évidence la situation de la fintech en Algérie ainsi que les possibilités de son application, en soulignant les initiatives des principaux moteurs de ce secteur.

On peut donc déduire que:

- La fintech consiste à utiliser la technologie pour fournir des services financiers. Ses secteurs les plus en vue sont la finance, les paiements – premier secteur à adopter la fintech – et la gestion d'actifs. De nombreuses technologies fintech existent, la plus connue étant les monnaies numériques cryptées, qui se présentent simplement comme

¹ Rabeh, B. (2023). “The Role of Technology “Finance in the Development of the Islamic Financial Industry”, unpublished doctoral thesis, specializing in Finance and Banking, Faculty of Economic, Commercial and Management Sciences: University of Blida 2 Lounissi Ali, Algeria.

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

47

un nombre crypté sur Internet, échangé via la technologie Blockchain. Celle-ci constitue la base de la transformation dans ce secteur en éliminant les dépenses doubles de monnaie, permettant des échanges décentralisés rapides, sûrs et à un coût quasi négligeable par rapport à la valeur de la monnaie.

- La fintech est un outil important qui a permis d'améliorer l'industrie financière islamique en réduisant les coûts des transactions et en facilitant la prestation des services à grande échelle, rapidement et simplement. Certaines technologies fintech respectent la charia, comme la blockchain et la technologie de la richesse, qui ne sont que des moyens. D'autres peuvent s'y conformer, comme le financement participatif et les cryptomonnaies.

3. (Redha & others, 2019) : “Financial Technology and its Role in Achieving Sustainable Development: A Exploratory Study of a Sample of Employees of the Iraqi Commercial and Trade Bank of Baghdad”¹

Cette étude visait principalement à clarifier le rôle de la technologie financière en tant qu'expérience financière moderne dans le secteur bancaire et son rôle pour permettre à ce secteur d'atteindre le développement économique et social en permettant à divers groupes sociaux d'acquérir des services électroniques et d'en bénéficier pour répondre à leurs besoins, en plus d'analyser dans quelle mesure les banques bagdadiennes commerciales et de commerce extérieur ont répondu à l'idée de la technologie financière et à la réalisation des processus de développement durable.

En conclusion Grâce à ses innovations, la technologie financière a contribué à répondre aux divers besoins et désirs des clients qui ont évolué avec le développement de la réalité économique et technologique. Cela a permis au secteur bancaire d'entrer sur divers marchés locaux, internationaux et mondiaux en même temps.

- Les innovations de la technologie financière ont contribué à fournir des services bancaires et à traiter diverses opérations bancaires à des coûts très faibles par rapport à leurs homologues traditionnels, en plus de l'excellence des services électroniques de haute qualité contrairement aux services traditionnels, et cela selon ce que voient les membres de l'échantillon.
- Le secteur bancaire irakien manque encore d'infrastructures et d'outils techniques permettant à la technologie financière d'atteindre ses objectifs. La création de ces exigences nécessite des coûts élevés que les banques doivent assumer pour rendre la technologie financière réussie et bénéficier de ses innovations, en plus du manque de culture technologique nécessaire dans la société pour obtenir les services technologiques.
- Les résultats statistiques ont démontré qu'il existe une relation influente entre la possibilité d'appliquer la technologie financière par les banques irakiennes et la possibilité de réaliser un développement durable.

¹Redha, M. S., & others. (2019). “Financial Technology and its Role in Achieving Sustainable Development: A Exploratory Study of a Sample of Employees of the Iraqi Commercial and Trade Bank of Baghdad”. University Journal Cihan - Erbil for Humanities and Social Sciences , 04.

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

48

4. (Al-Helou, 2022) : “The Role of Financial Technology in Attracting Customers in Islamic Banks - A Study Applied to the Palestine Islamic Bank”¹

L'étude visait à définir le concept de technologie financière, identifier les facteurs affectant sa croissance, identifier sa réalité dans les banques islamiques palestiniennes, déterminer l'impact de son application sur l'attraction des clients dans ces banques, ainsi que mettre en évidence la taille de la différence entre les banques islamiques palestiniennes et les banques traditionnelles lorsqu'elles appliquent la technologie financière pour attirer les clients.

La technologie financière est un terme qui fait référence à la capacité de la Banque islamique palestinienne à fournir des services et technologies financiers modernes et innovants aux clients à grande échelle. Ces services se caractérisent par leur commodité et leurs prix raisonnables. Les facteurs affectant la croissance de la technologie financière sont l'efficacité de l'ingénierie financière, l'efficacité du marketing bancaire et l'efficacité de la gestion de la liquidité, des risques et de la rentabilité ;

- La réalité de la technologie financière dans les banques islamiques palestiniennes est devenue claire à travers les moyennes arithmétiques des réponses de l'échantillon de l'étude aux domaines du questionnaire,

Le premier domaine: les services de technologie financière à la Banque islamique palestinienne ayant une moyenne arithmétique de (3,51) et un écart-type de (0,80) avec un degré d'accord important,

Le deuxième domaine: L'expérience client à la Banque islamique palestinienne a une moyenne de (3,93) et un écart-type de (0,84) avec un degré d'accord élevé.

Le troisième domaine: le rôle de la technologie financière dans l'attraction des clients dans la Banque islamique palestinienne, avec une moyenne arithmétique (3,54) et un écart-type (0,85) et un degré d'accord important ;

Enfin, les résultats ont montré qu'il existe une différence entre les banques islamiques palestiniennes et les banques traditionnelles lorsqu'elles appliquent la technologie financière pour attirer les clients, et cela est apparu dans le cadre théorique de l'étude.

Commentaire sur les études précédentes:

À travers les études mentionnées ci-dessus, il est clair que les chercheurs s'accordent sur un point :

La technologie financière joue un rôle crucial en tant qu'outil important permettant d'améliorer la capacité de performance des banques islamiques pour fournir des services et des technologies financiers modernes et innovants.

¹ Al-Helou, I. F. (2022). “The Role of Financial Technology in Attracting Customers in Islamic Banks - A Study Applied to the Palestine Islamic Bank -”. International Journal for Publishing Scientific Studies , 13 (02).

CHAPITRE02: Généralités sur les technologies financières «FinTech» et leurs relation avec les banques islamiques

49

Ces services se caractérisent par leur adéquation et des prix raisonnables, facilitant ainsi la livraison des services à une large catégorie des clients rapidement et facilement. Cela a permis au secteur bancaire islamique de pénétrer des marchés divers de nature locale, internationale et mondiale en même temps.

Cependant, malgré les nombreux avantages résultant de la technologie financière pour le travail des institutions financières, y compris les banques islamiques, et l'expérience des clients, l'expansion de l'innovation ne peut se faire au détriment de la sécurité et de la robustesse du secteur financier et bancaire, ni au détriment de la protection des clients.

Il est donc nécessaire de prendre en compte les défis et les risques résultant de l'utilisation des innovations technologiques financières dans la fourniture des services par les banques islamiques.

Résultats:

À la lumière des discussions de cette étude, les résultats suivants ont été atteints :

- La tendance mondiale à adopter la technologie financière islamique nécessite que les banques islamiques suivent les développements et améliorent les services financiers avec des innovations modernes qui permettent à ces banques de développer leur performance en fournissant des services de haute qualité, moins coûteux et risqués, et qui contribuent à accroître leurs capacités concurrentielles.
- Les principaux types des services offerts par la FinTech islamique incluent les prêts entre particuliers (P2P), le financement participatif, les transferts d'argent et paiements mobiles, les plateformes de trading, la gestion de patrimoine et l'assurance.
- Les facteurs de succès de la technologie financière dans les banques islamiques incluent l'émergence des différences en matière de jurisprudence, l'excellence en efficacité, la compatibilité entre les politiques gouvernementales et la législation, l'excellence dans le service communautaire, ainsi que la simplicité et la transparence des transactions.
- La technologie financière islamique fait face à des grands défis, dont le plus important est le manque de main-d'œuvre formée dans ce domaine, le risque des attaques électroniques, la peur et le manque de confiance des investisseurs.

Conclusion de chapitre 2 :

En conclusion, ce chapitre a mis en lumière l'importance croissante des technologies financières (Fintech) et leur impact sur les banques islamiques. Nous avons exploré les origines et l'évolution de la Fintech, ses caractéristiques, ses types et les techniques utilisées. Il est clair que la Fintech a le potentiel de révolutionner le secteur financier, y compris la finance islamique.

L'émergence de la Fintech islamique (I-Fintech) représente une opportunité unique pour les banques islamiques de s'adapter à l'ère numérique tout en restant fidèles à leurs principes éthiques. En intégrant les technologies financières innovantes dans leurs opérations, les banques islamiques peuvent améliorer l'efficacité, réduire les coûts et offrir des services plus accessibles et conviviaux à leurs clients.

Cependant, l'adoption de l'I-Fintech n'est pas sans défis. Les banques islamiques doivent naviguer dans un paysage réglementaire complexe et s'assurer que leurs solutions technologiques sont conformes aux principes de la charia. Cela nécessite une collaboration étroite entre les experts en technologie, les spécialistes de la finance islamique et les autorités réglementaires.

Malgré ces défis, la revue de la littérature suggère que l'I-Fintech a un rôle crucial à jouer dans l'avenir de la finance islamique. Les études montrent que l'adoption des technologies financières peut aider les banques islamiques à rester compétitives, à attirer de nouveaux clients et à favoriser l'inclusion financière.

En fin de compte, les banques islamiques qui réussissent à intégrer de manière stratégique l'I-Fintech dans leurs opérations seront bien positionnées pour prospérer dans l'économie numérique. En embrassant l'innovation tout en restant fidèles à leurs valeurs fondamentales, ces institutions peuvent ouvrir la voie à une nouvelle ère de la finance islamique, caractérisée par une plus grande efficacité, transparence et accessibilité.

**Chapitre 03 : Les systèmes numériques et
les services proposés par la banque Al
SALAM**

Chapitre03 : les systèmes numériques et les services proposés par la banque Al SALAM

Introduction :

Après avoir traité notre thème de recherche d'un point de vue théorique réparti en deux chapitres, place maintenant à son illustration à travers une étude de cas menée au sein d'al salam banque

L'objectif de cette recherche est de découvrir la contribution de l'application MY AL SALAM par l'évaluation de cette dernière.

Ce troisième chapitre est reparté en trois sections, la première concerne la présentation de l'organisme d'accueil à travers un bref historique, les missions et les valeurs de l'ASBA

La seconde section est réservée à la présentation des moyens numériques utilisés au sein de cette dernière.

La troisième section est réservée pour l'évaluation de l'application MY AL SALAM

Section01: Présentation de la banque Al SALAM

1. Histoire de la banque al salam :

Salam Bank Algérie est une banque commerciale issue d'une coopération émiratie-du Golfe-algérienne par un groupe des investisseurs arabes avec des capitaux privés étrangers. La liste de ses actionnaires comprend des nombreuses institutions financières renommées tels que Salam Bank Bahreïn, Emaar Properties, Leadcap et Amanah Insurance.

La création de la banque a été annoncée le 06/08/2006 et agréée par la Banque d'Algérie le 09/10/2008 pour commencer ses activités le 20/10/2008, avec un capital souscrit et libéré de 10 milliards de dinars algériens, soit près de 140 millions de dollars US. Son objectif est d'offrir les services bancaires les plus récents, à la hauteur du développement en Algérie, pour relever les défis futurs sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux, en visant les plus hauts niveaux de qualité de performance et de rendement pour les clients et actionnaires.

Salam Bank est la dernière banque agréée en Algérie. Elle se spécialise dans la finance islamique, ses produits étant conformes aux préceptes de la charia et approuvés par un comité charaïque composé de spécialistes en droit islamique, économie et finance.

Durant ses premières années, Salam Bank s'est concentrée sur le financement du commerce, notamment les importations via du financement à court terme, profitable à l'époque. Elle commercialisait ses produits via deux agences dans la capitale, avant d'ouvrir des succursales dans les grandes villes comme Blida, Oran et Sétif.

En 2016, avec l'ouverture d'usines d'assemblage automobile et la relance du crédit à la consommation en Algérie, Salam Bank a décidé d'entrer sur le marché de la banque de détail pour diversifier ses activités et améliorer sa performance. Elle s'est focalisée sur le renforcement de sa proximité client via un déploiement rapide de son réseau avec 4 nouvelles agences ouvertes chaque année.

Salam Bank Algérie a également élargi sa gamme pour inclure la clientèle des particuliers, lançant le crédit à la consommation "Taysir" pour financer l'acquisition de véhicules et d'équipements domestiques, ainsi que "Dar Al-Salam" pour l'accession à la propriété immobilière, la construction ou la rénovation.

Pour se rapprocher de ses clients, collecter des ressources et commercialiser ses produits, Salam Bank a mis en œuvre un ambitieux programme d'expansion avec l'ouverture des nombreuses nouvelles succursales en 2018 dans la capitale et diverses régions du pays comme Batna, Biskra, Annaba, Adrar et Ouargla.

2.Les missions et valeurs d'Al Salam Bank :

2.1.Les missions d'Al Salam Bank :

Al salam Bank Algérie se positionne pour relever les défis bancaires futurs sur les marchés local, régional et mondial. Dans cette optique, elle mise sur l'excellence des standards de qualité et de performance afin d'offrir un service optimal répondant aux attentes de sa clientèle et maximisant les retours pour ses investisseurs.

2.2. Les valeurs d'Al Salam Bank :

2.2.1. L'excellence: chez Al Salam Bank, l'excellence est bien plus qu'un simple objectif, elle est une véritable culture générale et individuelle qui imprègne l'ensemble de l'organisation. C'est cette quête permanente d'excellence qui permet à la banque d'atteindre ses ambitieux objectifs. Cette culture de l'excellence se transmet naturellement dans la relation client, à travers des services d'une qualité supérieure.

2.2.2. La communication: au sein d'Al Salam Bank, la communication interne et externe est considérée comme une priorité absolue. La banque a pleinement conscience que la communication est son meilleur atout pour offrir un service de qualité supérieure à sa clientèle.

2.2.3. L'engagement: au sein d'Al Salam Bank, l'engagement se traduit par un sens aigu des responsabilités et un dévouement total visant à répondre aux attentes tant des clients que des collaborateurs.

3. Présentation de la cellule MONETIQUE ET DIGITALISATION:

La Cellule Monétique et Digitalisation de la Banque Al Salam est une unité stratégique chargée de la gestion et du développement des moyens de paiement et des services monétiques, au niveau national. Elle participe à la définition de la stratégie bancaire en matière de monétique et de digitalisation, en intégrant les nouvelles technologies pour promouvoir l'usage des cartes de paiement et de retrait.

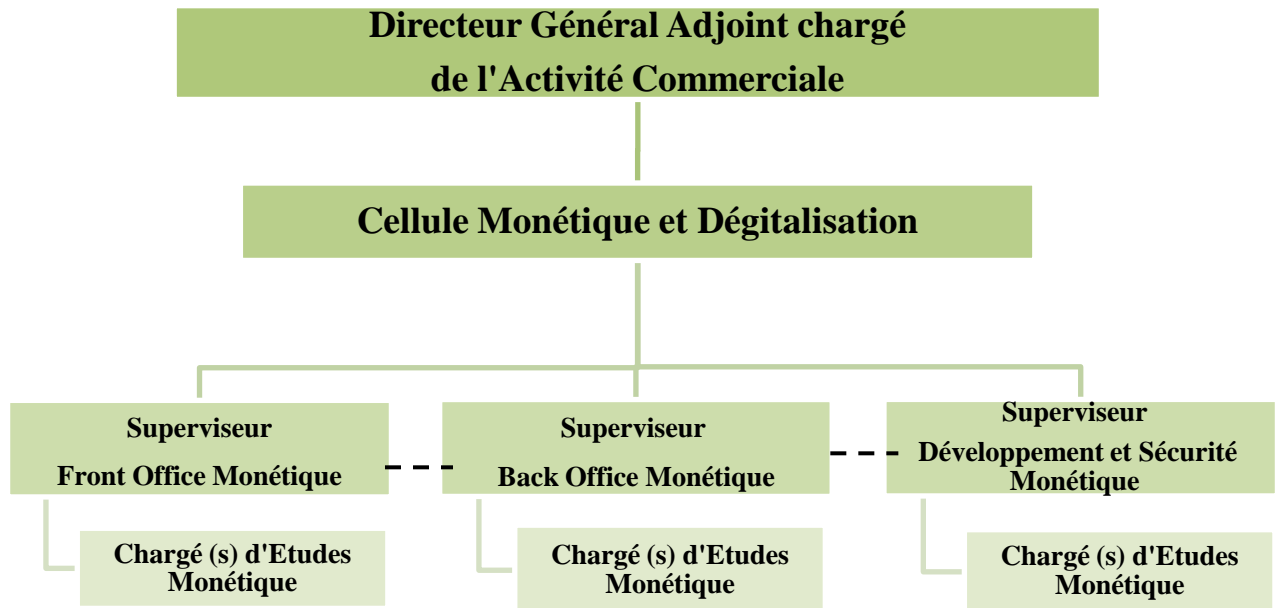
La cellule assure la sécurité des équipements monétiques, le traitement des réclamations et litiges liés aux cartes de paiement, et apporte une assistance fonctionnelle et technique au réseau des agences de la banque. Elle gère également les risques associés aux opérations monétiques et veille à la rentabilité des installations de DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) et TPE (Terminaux de Paiement Électroniques).

Enfin, la cellule diffuse des informations pertinentes relatives à son activité aux structures concernées de la banque.

4. Missions de la cellule MONETIQUE ET DIGITALISATION :

Les missions principales dévolues à la Cellule Monétique et Digitalisation consistent assurer le développement de la monétique et des services bancaires digitales (E-paiement, M-paiement, smart banking,....etc) et ce, pour offrir un service de qualité et satisfaire la clientèle de la Banque.

SHÉMAT 4: Organigramme schématique de la cellule MONETIQUE ET DEGITALISATION



Relations Hiérarchiques —————

Relations Fonctionnelles - - - - -

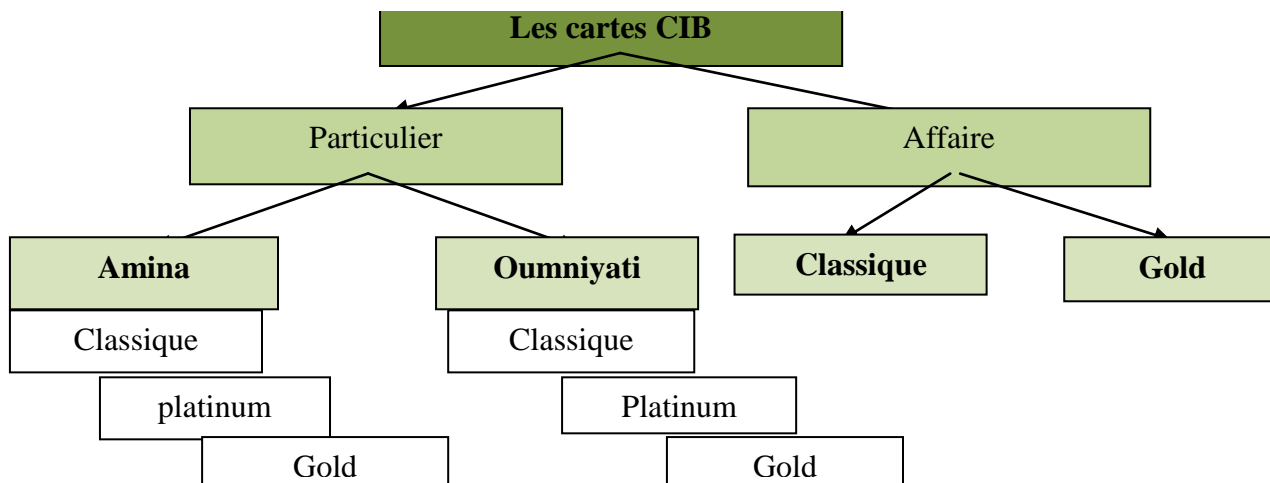
Source : Document interne d'Al Salam Bank.

Section 02 : Présentations des moyens digitaux utilisés au sein de la banque

1. Les cartes CIB :

La carte inter-banquière (CIB) Est une carte interbancaire, elle est reconnaissable par le logo CIB de l'interbancaire monétique qui est imprimé sur la carte. On trouve également le logo et la dénomination de la banque émettrice de la carte. C'est un instrument de paiement et de retrait interbancaire.

SHÉMAT 5: Type des cartes «CIB»



Source : élaboré par l'étudiante

Tableau 2: Les conditions et types des cartes CIB

	Amina	Oumnyati	
		Retrait	Au compte
Classique	50%	20.000	50.000
Platinum	80%	50.000	100.000
Gold	100%	80.000	200.000

Source : Document interne d'Al Salam Bank.

2. La carte visa :

La carte internationale VISA est un produit proposé à la clientèle résidente de nationalité algérienne disposant des comptes devises ouverts auprès des agences de la banque.

Elle permet a son titulaire d'effectuer, pendant tout la durée de validité de la carte et à concurrence des plafonds fixés par la banque, les opérations suivantes à l'étranger :

- 1- Retrait d'espèce sur DAB / GAB, portant le logo VISA
- 2- Règlement d'achat des biens et des services chez les commerçants affichant leur apparence au réseau VISA et le paiement sur les TPE (terminaux de paiement électroniques) portant le logo VISA.
- 3- Règlement des achats ou des services sur réseau internet.

Les cartes VISA sont octroyées à toute personne physique majeure, résidente de nationalité algérienne, titulaire, obligatoirement, d'un compte devise en euro d'un compte chèque et d'un compte épargne au niveau de l'agence qui délivre la carte VISA.

Tableau 3: Les types et Conditions générales des cartes VISA

Type de carte	Classification de la carte VISA	Plafond des utilisations hebdomadaires
Prépayée	Standard	800 €
Classique	Classique	1500 €
Gold	Gold	3000 €
Platinum	Platinum	7000 €
Tasdir	Tasdir	7000 €

Sources : Document interne d'Al Salam Bank.

L'habilitation pour l'octroi des cartes internationales VISA se présentent comme suit :

- **Carte prépayée; Carte classique; Carte gold:** sur décision du directeur d'agence, en cas d'absence, son adjoint ou son intérimaire ;
- **Carte platinum:** sur décision du directeur d'agence avec l'approbation du directeur commercial corporate.

NB :

- Le chargement ou le rechargement de la carte de la carte prépayée est limité à 800 €, sa durée de validité est de 3 ans non recouvrable.
- La durée de validité de la carte nominative (gold, classique, platinum) est 3 ans recouvrables à la demande de client.
- L'activation des cartes VISA est ressort de la cellule monétique et digitalisation.
- Concernant le paiement sans contact avec VISA sa fonctionne sans taper le code PIN, sans toucher le TPE avec un plafond déterminé pour chaque type de carte.
- Le paiement sans contact : la carte est utilisé comme titre de transport ; le montant est déterminé à l'issue du trajet effectué durant la période de transport considérée
- Le nombre des transactions sans contact est limité à 3 fois pour des raisons de sécurité.

Tableau 4: les plafonds cumulé des 3 transactions sans contact

Type de carte	Plafond cumulé des 3 transactions sans contact
Prépayée	20 €
Classique	20 €
Gold	50 €
Platinum	50 €

Source : Document interne d’Al Salam Bank.

Tableau 2: les plafonds cumulés des opérations sans connexion au serveur visa (mode offline)

Tableau 5 :Les plafonds cumulés des opérations sans connexion au serveur visa (mode offline)

Type de carte	Plafond offline
Prépayée	20 €
Classique	20 €
Gold	200 €
Platinum	500 €



Source : Document interne d’Al Salam Bank.

3. Terminal de Paiement Electronique (TPE) :

Le Terminal de Paiement Electronique (TPE) Un terminal de paiement Electronique, est une machine qui permet d’opérer des transactions par carte bancaire de manière instantanée. Le TPE s’occupe de la lecture de la carte, l’acquisition du montant et de l’enregistrement des transactions qui seront matérialisés par un ticket sur lequel est mentionné le montant débité. Il est utilisable à partir d’une ligne fixe installée chez le commerçant, reliée à un commutateur central qui gère en temps réel toutes les transactions commerciales. Lié à un centre d’autorisation, le TPE est en contact direct avec la banque.

Fonctionnalités:

- ✓ Encaissement de paiement par carte bancaire.
- ✓ Remboursement de transaction sur carte CIB.

Figure 1:Le Terminal de Paiement Electronique (TPE)



Source : Information fournie par la banque

4. Guichet automatique bancaire /Le Distributeur Automatique de Billets (GAB/DAB) :

4.1.Le Guichet automatique bancaire (GAB):

est un appareil électronique et électromécanique qui offre aux clients la possibilité d'effectuer diverses transactions bancaires en libre-service.

Parmi ses fonctionnalités, les clients peuvent consulter leur solde, demander et imprimer leur Relevé d'Identité Bancaire (RIB), demander des chèquiers, et obtenir des informations sur les taux de change.

Le GAB permet également d'effectuer des virements de compte à compte avec contrôle des seuils minimum et maximum, de déposer des chèques, et de retirer ou déposer des espèces.

En outre, les GAB assurent également les fonctions des distributeurs automatiques des billets (DAB) pour l'ensemble des porteurs de carte, offrant ainsi une gamme complète de services bancaires essentiels de manière pratique et accessible.

4.2.Le Distributeur Automatique de Billets (DAB):

est un appareil placé auprès des agences Il permet au titulaire d'une carte de retirer de l'espèce avec sa carte bancaire. Ce système dispose d'un écran et d'un clavier numérique, pour permettre au client de rentrer son code personnel et choisir la somme à retirer. Un lecteur de carte afin d'insérer la carte bancaire, et permettant, grâce à la puce de cette carte, de vérifier sa validité et un emplacement pour tirer les billets, vers la fin, le client reçoit un ticket.

Fonctionnalités:

- ✓ Se rapprocher du client
- ✓ Développement de la qualité de service,
- ✓ Le client peut disposer de son argent en dehors des heures de travail de l'agence,
- ✓ Sécurité et gain de temps en éloignant le client des encombrements et en évitant les files d'attente.

5. AL SALALM MOUBACHIR/AL SALAM SMART BANKING:

Le service «AL SALALM MOUBACHIR » est une solution à distance qui permet aux clients de la banque (particulier , professionnels et entreprises) d'effectuer des opérations bancaires depuis leurs Smartphones et tablettes équipés du système IOS ou Android .

L'accès des clients à ces services nécessite les pré requis ci après :

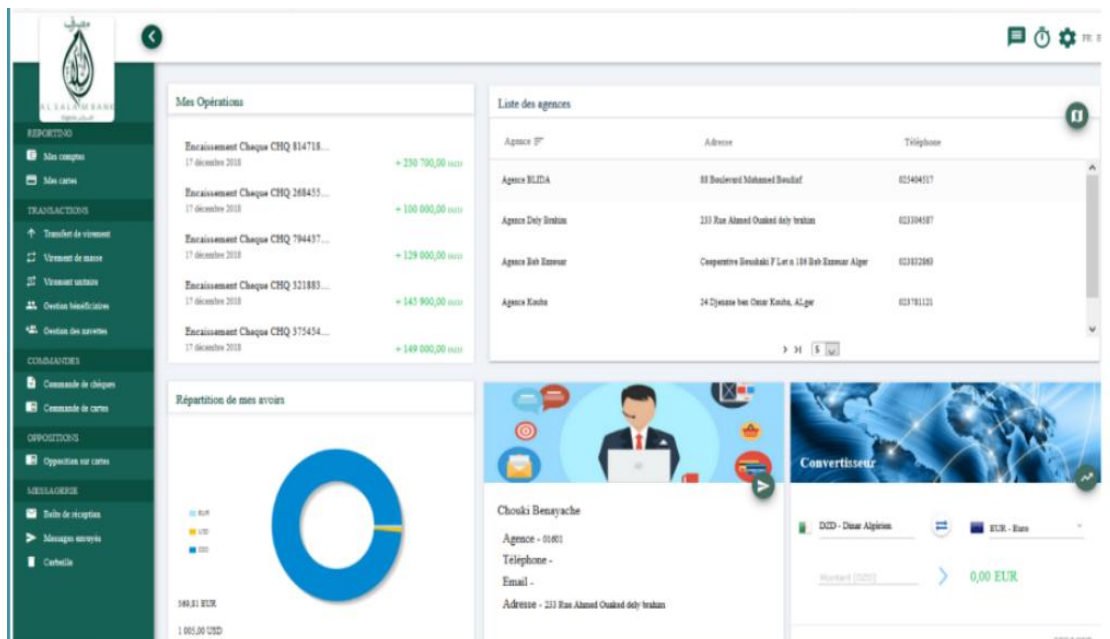
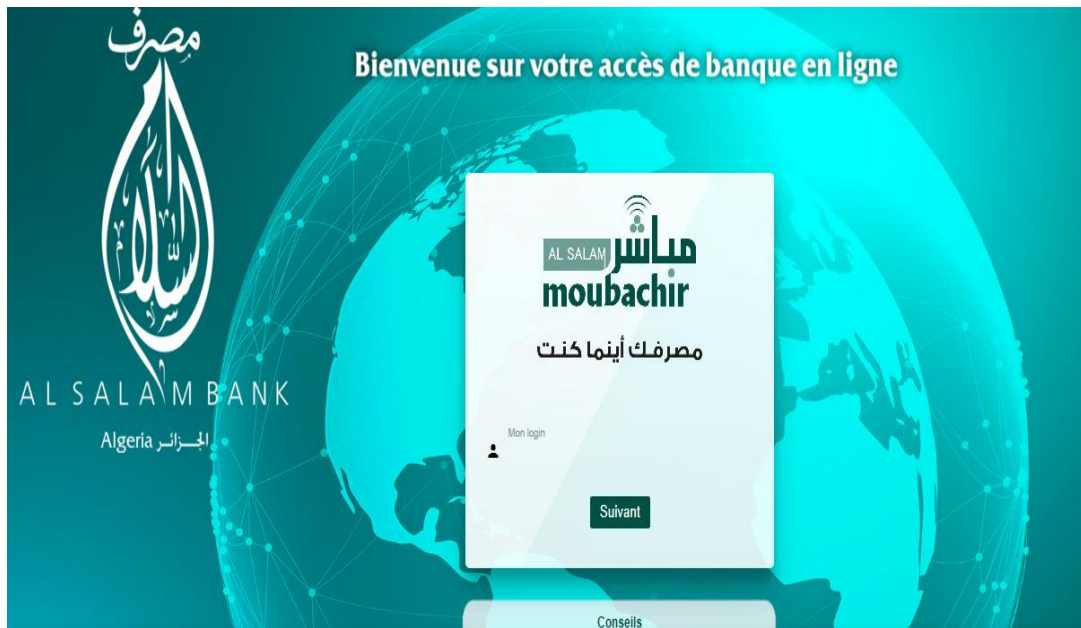
- Disposer d'un abonnement au service de la banque à distance
- Disposer d'un PC ou tablette ou Smartphone
- Disposer d'une connexion internet
- Disposer d'un compte G-Mail pour le système Android
- Télécharger et installer l'application via «play-store» ou « App- Store»

CHAPITRE 03 : Les systèmes numériques et les services proposés par la banque AL SALAM

64

Outre l'aspect de performance et de confidentialité, les services « AL SALAM SMART BANKING », permettent à la clientèle de traiter leurs opérations en données échangées avec la banque.

Figure 2: La page d'accueil d'AL SALAM MOUBACHIR.



Source : Document interne d'Al Salam Bank.

5.1. Les services de la banque a distance:

La banque à distance se compose de deux offres de service :

- AL SALAM MOUBACHIR
- AL SALAM SMART BANKING

5.1.1. Les services «AL SALAM MOUBACHIR » :

- a. Pack de base AL SALAM MOUBACHIR « PREMIEUM(P) »
- b. Pack de base AL SALAM MOUBACHIR « GOLD(G) »
- c. Pack de base AL SALAM MOUBACHIR «STAFF(V) »

NB :

Les trois packs cible toute la clientèle de la banque et propose une gamme complète des services. Les clients peuvent consulter leurs soldes et l'historique des soldes (jusqu'à 90 jours), consulter et rechercher des opérations sur leurs comptes, et utiliser un convertisseur des devises. Ils peuvent également télécharger les relevés de compte des trois derniers mois, éditer des relevés d'identité bancaire (RIB), commander des chèquiers et consulter l'historique des commandes. Le pack permet la gestion des bénéficiaires pour les virements, la saisie des virements de masse et unitaires (entre comptes, vers d'autres clients de la même agence, vers des agences ASBA et vers d'autres banques), ainsi qu'un service de messagerie pour la communication entre la banque et le client.

Enfin, il inclut la possibilité de modifier le mot de passe. Les frais d'abonnement mensuels et les tarifs de traitement des opérations sont déterminés par les conditions générales de la banque en vigueur.

5.1.2. Les services « AL SALAM SMART BANKING »

L'offre « AL SALAM SMART BANKING », pack plus (+), est proposée à une clientèle ciblée (particuliers, professionnels, entreprises) ainsi qu'au personnel de la banque.

Elle constituée de :

- a) **Pack AL SALAM SMART BANKING « PREMIUM(MP) »:** Il compose de deux espaces:
 - Accès ouvert au public : qui propose l'accessibilité sans authentification des fonctionnalités
 - Espace authentifié dont l'accès aux différentes fonctionnalités indiquées ci-après est soumis à une authentification préalable par l'utilisateur.
- b) **Pack AL SALAM SMART BANKING «GOLD(MG) »**

Il cible la clientèle «Entreprises» est composé :

- Des services du pack de base AL SALAM MOUBACHIR « GOLD(G) »
- Des services du pack plus AL SALAM SMART BANKING « GOLD(MG) » sur mobile ou sur tablette cités ci après et qui se compose de deux espaces :
 - Accès ouvert au public : qui propose l'accessibilité sans authentification des fonctionnalités
 - Espace authentifié dont l'accès aux différentes fonctionnalités indiquées ci-après est soumis à une authentification préalable par l'utilisateur.
- c) **Pack AL SALAM SMART BANKING « STAFF(MSTAFF) »**

Il cible l'ensemble du personnel d'AL SALAM BANQUE ALGERIA est composé :

- Des services du pack de base AL SALAM MOUBACHIR « STAFF(V) »

- Des services du pack plus AL SALAM SMART BANKING « STAFF(MV) » sur mobile ou sur tablette cités ci après et qui se compose de deux espaces :
- Accès ouvert au public : qui propose l'accessibilité sans authentification des fonctionnalités
- Espace authentifié dont l'accès aux différentes fonctionnalités indiquées ci-après est soumis à une authentification préalable par l'utilisateur.

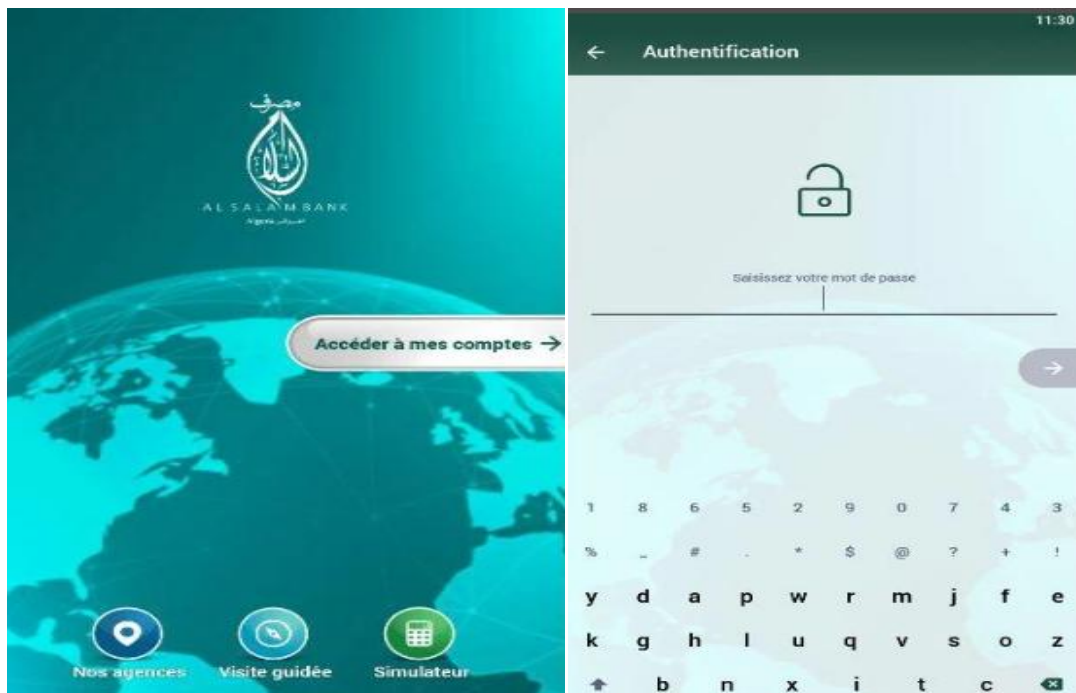
NB :

Les trois packs de la Banque Al Salam offrent une gamme complète des services. Ils permettent la consultation des soldes et de l'historique des comptes, ainsi que des derniers mouvements des opérations de compte (débit/crédit). Les clients peuvent rechercher des opérations sur le compte, consulter l'historique des commandes de chèques, et consulter et partager les relevés d'identité bancaire. La modification du mot de passe est également incluse. En outre, les packs offrent des simulations de financements (immobilier et à la consommation), un convertisseur de devises, et un contact permanent avec la banque (contact banque-client, client-banque, et conseiller clientèle). Les clients peuvent gérer les bénéficiaires et effectuer des virements unitaires (entre comptes, différents clients de la même agence, agences ASBA, et autres banques), ainsi que consulter l'historique des virements.

6. L'accès au banque a distance :

Le client doit souscrire un abonnement au préalable auprès de son agence domiciliataire. La durée de l'abonnement est d'une année renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, le client peut, à tout moment, demander l'annulation de son abonnement.

Figure 3:La page d'accueil de MY AL SALAM



Source: Document interne d'Al Salam Bank.

6. WinPay :

6.1. Les services de WinPay :

Les services proposés par cette application qui sont:

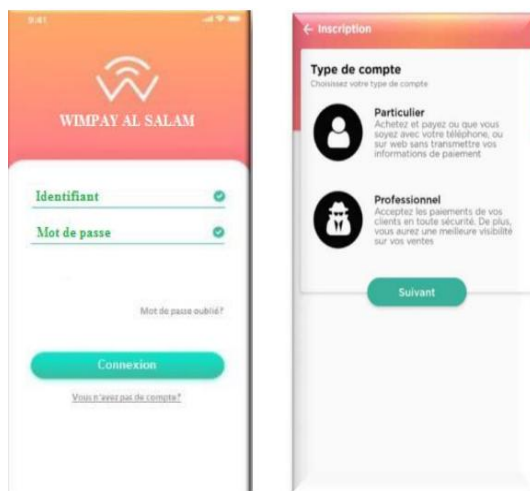
- Consultation du solde du compte mobile paiement,
- Paiement chez les commerçants, (Scan QR Code et Paiement chez un commerçant/paiement de factures)
- Transfert de comptes à comptes **WIMPAY By Al Salam Bank Algeria.**
- Consultation de l'historique des transactions effectuées

6.2. Les conditions de WinPay :

Les conditions suivantes doivent être réunies :

- Disposer d'un téléphone de type Smartphone équipé du système IOS (IPhone) ou (Android) et d'un appareil photo intégré ;
- Disposer d'une connexion internet ;
- Télécharger et installer l'application sur son mobile ;
- Avoir un abonnement au service E-banking de la banque ;
- Disposer d'un compte bancaire Al Salam Bank Algeria et signer le contrat d'adhésion au service **WIMPAY By Al Salam Bank Algeria.**

Figure 4: La page d'accueil de WIMPAY AL SALAM .





Source : Document interne d'Al Salam Bank.

Section 3 : l'évaluation de l'application MY SALAM

1. Méthodologie d'Analyse des Données :

Les méthodologies scientifiques sont diverses selon les sujets abordés, et la méthodologie de l'étude est cruciale pour mener des recherches, élaborer des questions et parvenir à des conclusions. Dans cette étude, nous avons adopté une approche empirique et analytique, correspondant à nos objectifs. Cette méthode est largement utilisée dans la recherche

scientifique car elle permet de décrire et d'analyser quantitativement le phénomène étudié à travers la collecte des données structurées, leur classification et une analyse approfondie.

2. Échantillonnage :

La population étudiée dans le cadre de cette recherche est constituée Les clients de la Banque Al Salam. Afin de faciliter la collecte des données et d'optimiser la gestion des réponses,

Notre questionnaire a été testé sur l'ensemble des clients, Après distribution du questionnaire, nous avons obtenu 142 réponses, représentant notre population d'étude,

3. Structure du questionnaire :

Le questionnaire, principal outil de collecte des données, a été conçu de manière à recueillir les informations pertinentes pour répondre aux objectifs de l'étude.

Les données sont collectées à travers un questionnaire en ligne. Nous avons choisi le format en ligne pour faciliter la collecte et la gestion des données via Google Forms et analysé par logiciel SPSS.

Notre questionnaire est structuré en fonction des informations que nous avons recueillies. Il comprend: des questions à une seule réponse, des questions à échelle, des questions dichotomiques et des questions à choix multiples.

4. L'objectif de l'étude :

L'objectif recherché à travers notre questionnaire est d'évaluer la contribution de l'application MY SALAM et de tester les hypothèses suivantes :

- H1 : Il ya une relation positive entre la pertinence des notifications et la fréquence d'utilisation de l'application.
- H2 : Il ya une relation positive entre la rapidité de recherche et la satisfaction de la performance globale de l'application.
- H3 : Il ya une relation positive entre la fonctionnalité de l'application de répondre a les besoins des utilisateurs et les bugs de l'application.

5. Résultats de l'enquête - Etude empirique –

Dans cette section nous allons présenter les résultats relatifs aux réponses collectées, Pour que nous puissions évaluer l'application MY AL SALAM par analyser la performance et la fonctionnalité et la pertinence de l'application, nous avons opté pour une analyse empirique pour les questions suivantes :

1.1.Le type d'utilisateur des répondants :

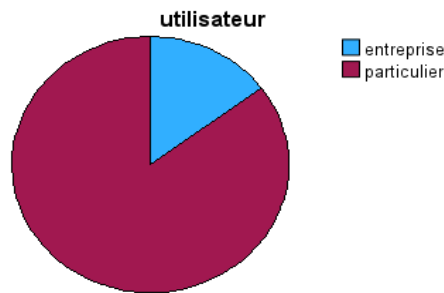
Cet utilisateur est un :

Tableau 6 : Le type d'utilisateur des répondants

	Utilisateur	
	N	%
entreprise	21	14,8%
particulier	121	85,2%

Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 5:Le type d'utilisateur des répondants



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire : 85,2% des répondants sont des particuliers et 14,8 % sont des entreprises.

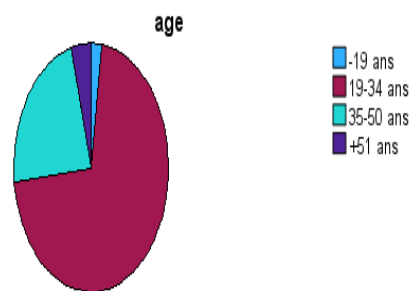
1.2. Les tranches d'Age des répondants :

Age ?

Tableau 7 : Les tranches d'Age des répondants

	Age	
	N	%
-19 ans	3	2,1%
19-34 ans	101	71,1%
35-50 ans	32	22,5%
+51 ans	6	4,2%

Figure 6:Les tranches d'Age des répondants



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: la majorité des répondants sont âgées entre 19 et 34 ans, soit 71,1 %, tandis que le pourcentage des répondants âgés de 35 à 50 ans était de 22,5 %, pour les personnes âgées plus que 51 ans représentent 4,2 % de l'échantillon, enfin le pourcentage le plus faible enregistré concernait les personnes moins de 19 ans et de 2,1 %.

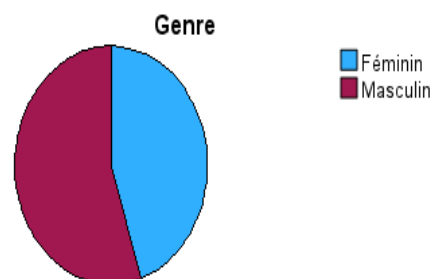
1.3. Le genre des répondants :

Le genre?

Tableau 8 : Les tranches d'Age des répondants

	Genre	
	N	%
Féminin	64	45,1%
Masculin	78	54,9%

Figure 7:Le genre des répondants



Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: 45,1% des répondants sont des femmes et 54,9 % sont des hommes.

1.4. Le niveau d'étude des répondants:

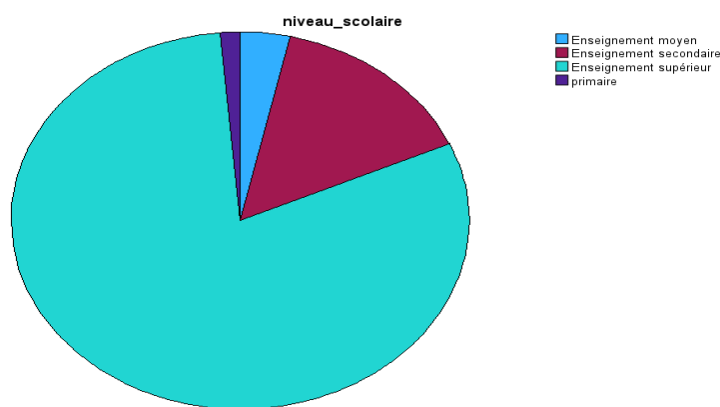
Niveau scolaire?

Tableau 9 : Le niveau d'étude des répondants

niveau_scolaire		
	N	%
Primaire	2	1,4%
Enseignement moyen	5	3,5%
Enseignement secondaire	21	14,8%
Enseignement supérieur	114	80,3%

Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 8: Le niveau scolaire des répondants



Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire : Le niveau d'éducation des répondants est assez élevé, 80,3 % de l'échantillon a terminé le cycle universitaire, tandis que 14,8 % ont un niveau secondaire, 3,5 % des répondants ont un niveau moyen, et une minorité de près de 1,4 % n'a pas dépassé le cycle primaire.

1.5. Le service en ligne utilisé :

Quels aspects des services en ligne de la banque trouvez-vous les plus utiles ou bénéfiques ?

Tableau 10 : Le service en ligne utilisé par les répondants

service_enligne		
	N	%
my al salam	126	88,7%
Moubachir	16	11,3%

Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 9:Le service en ligne utilisé par les répondants



Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: Nous constatons que la majorité des répondants utilise l'application my al salam, 88,7 %, tandis que le pourcentage des répondants utilisateur de site moubachir est de 11,3%.

1.6. Profil des utilisateurs ayant un compte sur MY AL SALAM

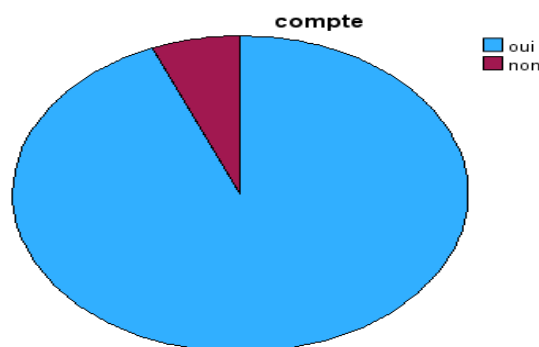
Avez-vous un compte sur my al salam?

Tableau 11 : Les utilisateurs qui avaient un compte sur MY AL SALAM

	Compte	
	N	%
Oui	133	93,7%
Non	9	6,3%

Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 10:Les utilisateurs qui avaient un compte sur MY AL SALAM



Source : élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: Nous avons constaté que 93,7 % des personnes interrogées qui avaient un compte sur my al salam, mais que les 6,3 % restants n'avaient pas un compte su my al salam.

1.7. Historique de possession de compte sur l'application MY AL SALAM

Depuis quand avez-vous un compte sur l'application?

Tableau 12 : Historique de possession de compte sur l'application MY AL SALAM

	Durée	
	N	%
-1 ans	46	32,4%
1 ans	59	41,5%
+1 ans	37	26,1%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 11: Historique de possession de compte sur l'application MY AL SALAM



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire : En ce qui concerne la durée de l'utilisation des répondants, nous avons constaté que 41,5% qui sont 1 ans d'utilisation, et 26,1% moins de 1 année et 32,4% ont plus qu'une année.

1.8. Analyse de la fréquence d'utilisation de l'application MY AL SALAM

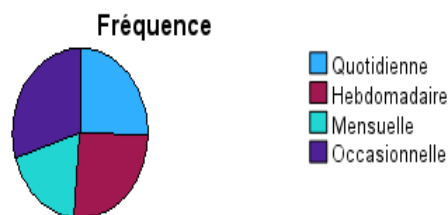
Fréquence d'utilisation de l'application ?

Tableau 13: La fréquence d'utilisation des répondants

	Fréquence	
	N	%
Quotidienne	36	25,4%
Hebdomadaire	37	26,1%
Mensuelle	27	19,0%
Occasionnelle	42	29,6%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 12: La fréquence d'utilisation des répondants



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que 29,6% des répondants qui ont utilisé l'application occasionnelle, 26,1% et 25,4% ils représentent respectivement l'utilisation hebdomadaire et quotidienne, enfin le pourcentage le plus faible enregistré concernait les personnes qui utilise l'application mensuellement 19%.

1.9.Évaluation de la pertinence et de l'utilité des notifications de l'application

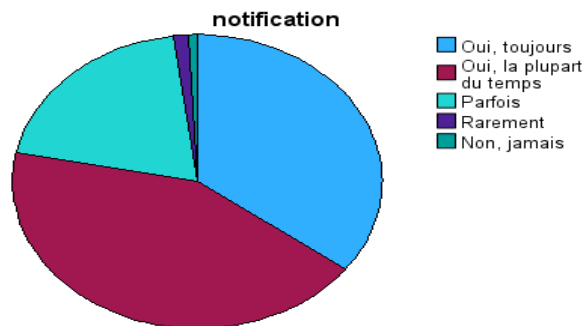
Les notifications de l'application sont-elles pertinentes et utiles ?

Tableau 14: Évaluation de la pertinence et de l'utilité des notifications de l'application

Notification		
	N	%
Oui, toujours	50	35,2%
Oui, la plupart du temps	61	43,0%
Parfois	28	19,7%
Rarement	2	1,4%
Non, jamais	1	0,7%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 13:Évaluation de la pertinence et de l'utilité des notifications de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que la plupart des utilisateurs (78,2%) trouvent les notifications pertinentes, car ils les reçoivent les notifications tout le temps ou la plupart du temps. Quelques personnes (19,7%) trouvent les notifications parfois pertinentes. Très peu de personnes (2,1%) trouvent les notifications rarement ou jamais pertinentes.

1.10. Satisfaction à l'égard des fonctionnalités de l'application MY AL SALAM

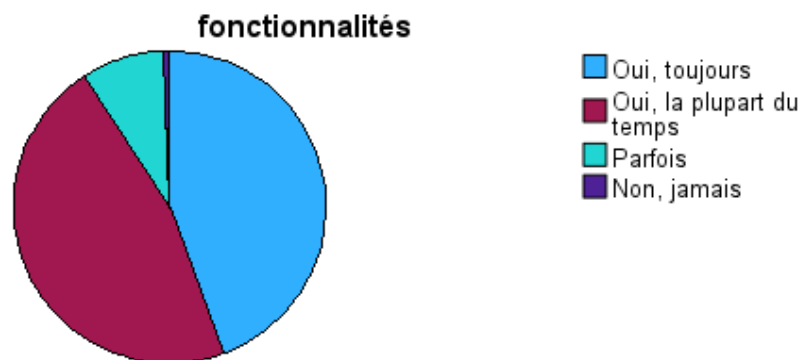
Les fonctionnalités de l'application répondent-elles à vos besoins et attentes?

Tableau 15:Satisfaction à l'égard des fonctionnalités de l'application MY AL SALAM

Fonctionnalités		
	N	%
Oui, toujours	63	44,4%
Oui, la plupart du temps	66	46,5%
Parfois	12	8,5%
Non, jamais	1	0,7%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 14: Satisfaction à l'égard des fonctionnalités de l'application MY AL SALAM



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que la majorité des utilisateurs (90,9%) trouvent que les fonctionnalités de l'application répondent toujours ou la plupart du temps à leurs besoins et attentes, ce qui montre une grande satisfaction générale. Quelques utilisateurs (8,5%) trouvent que l'application répond parfois à leurs besoins, tandis qu'une très petite minorité (0,7%) estime que l'application ne répond jamais à leurs besoins et attentes.

1.11. Évaluation de la rapidité et de la précision de la recherche sur l'application

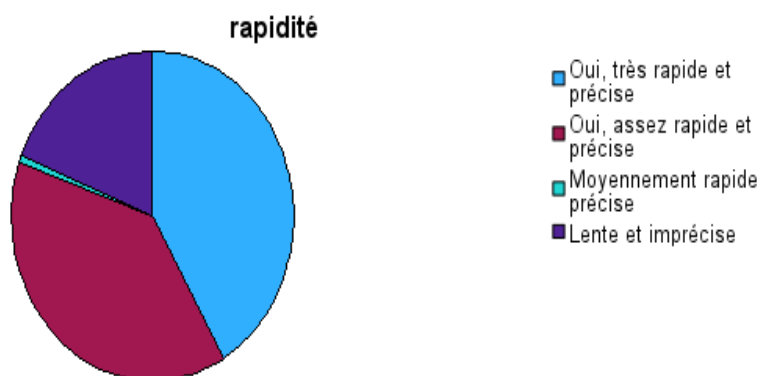
La recherche d'informations ou de contenu sur l'application est-elle rapide et précise ?

Tableau 16:Évaluation de la rapidité et de la précision de la recherche sur l'application

Rapidité		
	N	%
Oui, très rapide et précise	59	41,5%
Oui, assez rapide et précise	55	38,7%
Moyennement rapide et précise	1	0,7%
Lente et imprécise	27	19,0%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 15:Évaluation de la rapidité et de la précision de la recherche sur l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que La plupart des utilisateurs (80,2%) trouvent que la recherche sur l'application est rapide et précise. Parmi eux, 41,5% disent qu'elle est très rapide et précise, et 38,7% qu'elle est assez rapide et précise. En revanche, 19,0% des utilisateurs trouvent la recherche lente et imprécise. Une très petite minorité (0,7%) la trouve moyennement rapide et précise.

1.12. Évaluation de la rapidité de navigation entre les sections de l'application

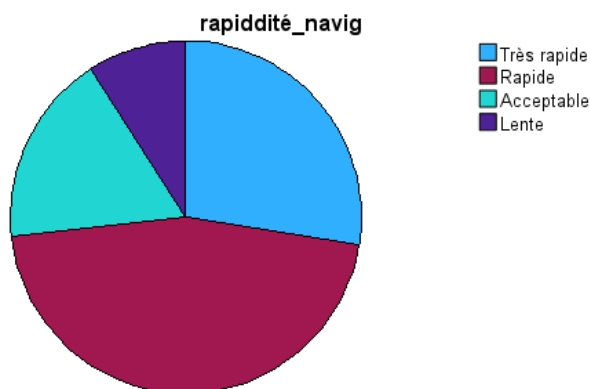
Comment évalueriez-vous la rapidité de l'application lors de la navigation entre les différentes sections ?

Tableau 17: Évaluation de la rapidité de navigation entre les sections de l'application

rapiddité_navig		
	N	%
Très rapide	39	27,5%
Rapide	65	45,8%
Acceptable	25	17,6%
Lente	13	9,2%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 16:Évaluation de la rapidité de navigation entre les sections de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que 45,8% trouvent que l'application est rapide et 27,5% la trouvent même très rapide. Seulement 9,2% des utilisateurs la trouvent lente, tandis que 17,6% la jugent acceptable.

1.13. Observation des bugs et dysfonctionnements dans l'application

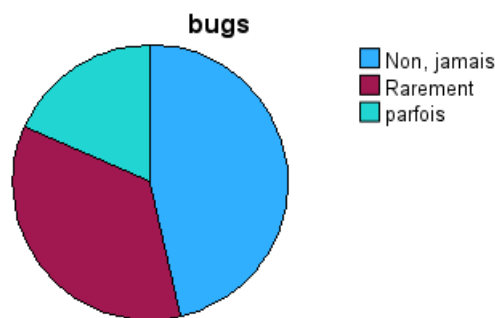
2. Avez-vous remarqué des bugs ou des dysfonctionnements dans l'application ?

Tableau 18: Observation des bugs et dysfonctionnements dans l'application

Bugs		
	N	%
Non, jamais	66	46,5%
Rarement	50	35,2%
Parfois	26	18,3%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 17: Observation des bugs et dysfonctionnements dans l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que La plupart des utilisateurs (81,7%) ont rarement ou jamais remarqué de bugs ou de dysfonctionnements dans l'application. Plus précisément, 46,5% n'en ont jamais remarqué et 35,2% les ont remarqués rarement. Seulement 18,3% des utilisateurs ont parfois rencontré de tels problèmes. Aucun utilisateur n'a signalé rencontrer ces problèmes souvent ou très souvent. Cela suggère que l'application est généralement stable et fiable pour la majorité de ses utilisateurs.

1.14. Expérience des utilisateurs avec les services en ligne de l'application

Avez-vous rencontré des problèmes ou des difficultés lors de l'utilisation des services en ligne de cette application?

Tableau 19: Expérience des utilisateurs avec les services en ligne de l'application

	difficultés_util	
	N	%
oui	11	7,7%
non	131	92,3%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 18: Expérience des utilisateurs avec les services en ligne de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que La majorité des utilisateurs (92,3%) n'ont pas rencontré des problèmes ou de difficultés lors de l'utilisation des services en ligne de l'application. Seulement (7,7%) des utilisateurs ont signalé rencontrer de tels problèmes.

1.15. L'efficacité des fonctionnalités de l'application

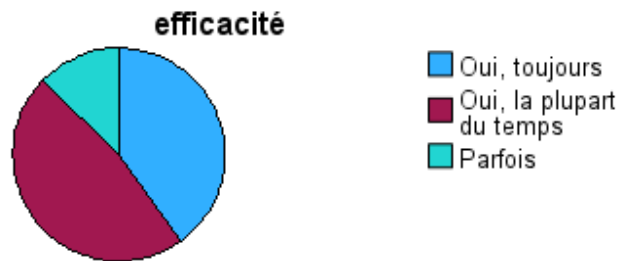
Les fonctionnalités de l'application s'exécutent-elles de manière efficace et sans problème ?

Tableau 20: L'efficacité des fonctionnalités de l'application

Efficacité		
	N	%
Oui, toujours	57	40,1%
Oui, la plupart du temps	67	47,2%
Parfois	18	12,7%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 19: L'efficacité des fonctionnalités de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que La grande majorité des utilisateurs (87,3%) estime que les fonctionnalités de l'application s'exécutent de manière efficace et sans problème. Plus précisément, 47,2% déclarent que c'est le cas la plupart du temps, tandis que 40,1% disent que c'est toujours le cas. Seulement une petite proportion des utilisateurs (12,7%) trouvent que les fonctionnalités s'exécutent parfois de manière inefficace ou avec des problèmes. Aucun utilisateur n'a rapporté rencontrer ces problèmes rarement ou jamais, ce qui indique une satisfaction générale élevée quant au fonctionnement de l'application.

1.16. Satisfaction de la performance globale de l'application

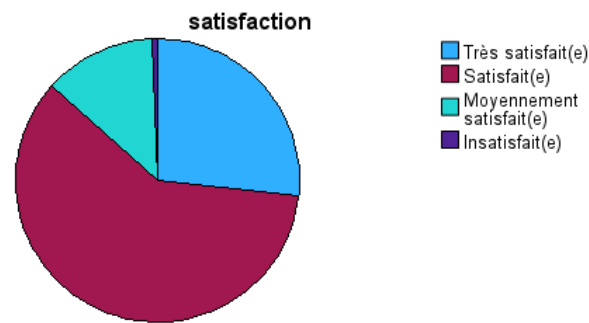
Êtes-vous satisfait(e) de la performance globale de l'application MY AL SALAM ?

Tableau 21: Satisfaction de la performance globale de l'application

Satisfaction		
	N	%
Très satisfait(e)	38	26,8%
Satisfait(e)	85	59,9%
Moyennement satisfait(e)	18	12,7%
Insatisfait(e)	1	0,7%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 20: Satisfaction de la performance globale de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire : D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que La grande majorité des utilisateurs (86,7%) sont satisfaits de la performance globale de l'application MY AL SALAM, avec 26,8% très satisfaits et 59,9% satisfaits. et 12,7% des utilisateurs sont moyennement satisfaits de la performance globale de l'application. Et Seulement une petite proportion des utilisateurs insatisfaction envers l'application. Cela indique généralement une bonne perception de l'application par la majorité de ses utilisateurs.

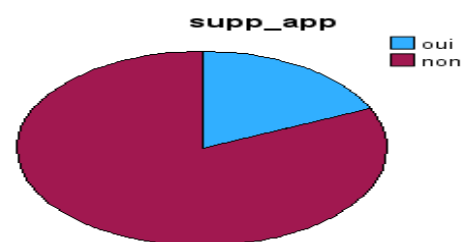
1.17. Nécessité de l'application :

D'après vous, est-il possible de se passer de l'application ?

Tableau 22: Nécessité de l'application

supp_app		
	N	%
Oui	26	18,3%
Non	116	81,7%

Figure 21: Nécessité de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: 81,7% ne peut pas se passer de l'application. Et 18,3% pense le contraire.

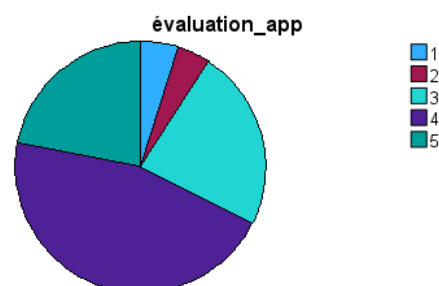
1.18. Evaluation de l'application :

Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous l'application ?

Tableau 23: Evaluation de l'application

évaluation_app		
	N	%
1	7	4,9%
2	6	4,2%
3	33	23,2%
4	65	45,8%
5	31	21,8%

Figure 22: Evaluation de l'application



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Commentaire: D'après le tableau et la figure ci-dessus, nous pouvons voir que la répartition de l'évaluation telle que 45,8% lui attribuant une note de 4 et 21,8% lui attribuant une note de 5 et 23,2% lui attribuant une note de 3. En revanche, une petite partie des utilisateurs 9,1% lui attribue une note de 2 ou inférieure.

1.19. Les suggestions des utilisateurs :

Avez-vous des suggestions ou des commentaires pour améliorer la performance de l'application MY AL SALAM ?

Parmi les suggestions des utilisateurs les plus répétées:

- Une suggestion fréquente consiste à rendre l'ouverture de compte automatique via l'application. Cette fonctionnalité permettrait aux utilisateurs de bénéficier d'une expérience plus fluide dès le début de leur interaction avec MY AL SALAM.
- La possibilité de se connecter à partir de deux téléphones différents n'est pas actuellement prise en charge. Nous allons examiner cette demande et explorer les possibilités de mise en œuvre.
- Nous notons également la demande d'intégration de la langue arabe dans l'application. Cela serait bénéfique pour les utilisateurs arabophones et contribuerait à une meilleure accessibilité et compréhension des fonctionnalités.
- Concernant le prix du service, nous comprenons que certains utilisateurs le trouvent élevé. Nous prendrons en considération cette rétroaction lors de l'évaluation de notre modèle de tarification afin d'assurer une juste valeur pour nos services.

6. Les tableaux croisés :

C'est des outils pour explorer et analyser les relations entre variables catégorielles, facilitant une compréhension plus profonde des données et préparant le terrain pour des analyses statistiques plus avancées.

1.20. Test de pertinence de l'application MY AL SALAM :

Hypothèse 1: Il y a une corrélation entre la pertinence des notifications et la fréquence d'utilisation de l'application.

Dans cette analyse croisée entre les notifications et la fréquence des utilisateurs, nous allons examiner comment la satisfaction des utilisateurs varie en fonction de la rapidité perçue de l'application pour tester la performance de l'application MY AL SALAM.

Tableau 24: Récapitulatif de traitement des observations notification * Fréquence

	Observations					
	Valides		Manquant		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
notification * Fréquence	142	100,0%	0	0,0%	142	100,0%

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Tableau 25: Tableau croisé notification * Fréquence

		Effectif				
		Fréquence				Total
		Quotidienne	Hebdomadaire	Mensuelle	Occasionnelle	
Notificatio	Oui, toujours	25	14	7	5	51

n	Oui, la plupart du temps	34	12	6	9	61
	Parfois	3	4	8	13	28
	Rarement	0	1	0	1	1
	Non, jamais	0	0	0	1	1
Total		62	30	21	29	142

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Tableau 26: Tests du khi-carré notification * Fréquence

Tests du khi-carré			
	Valeur	Df	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	36,469 ^a	12	<,001
Rapport de vraisemblance	35,567	12	<,001
Association linéaire par linéaire	20,880	1	<,001
N d'observations valides	142		

a. 9 cellules (45,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,15.

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Résultats du test du Khi-deux:

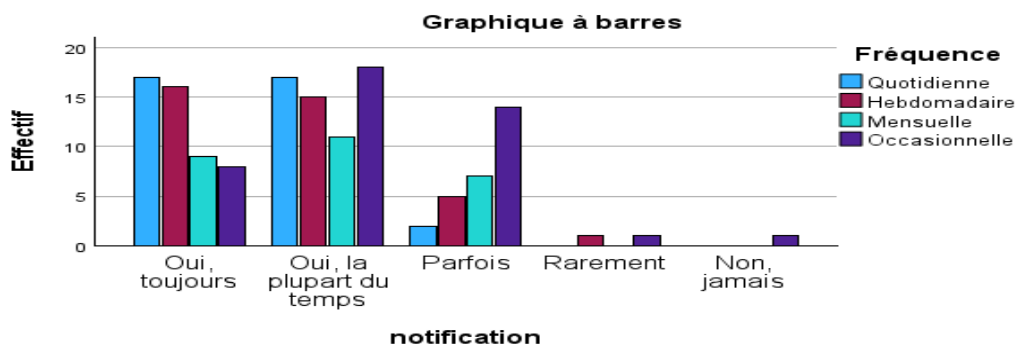
- La valeur de la statistique du Khi-deux de Pearson est de 36,469 avec 12 degrés de liberté.
- La valeur p associée est inférieure à 0,001, ce qui indique une signification statistique élevée.
- De même, le rapport de vraisemblance et l'association linéaire par linéaire montrent des valeurs significatives, ce qui renforce la validité des résultats.

Interprétation :

- Les résultats du test suggèrent qu'il existe une association significative entre la fréquence d'utilisation de l'application et la perception de la pertinence des notifications.
- Plus précisément, les utilisateurs ont tendance à considérer les notifications comme plus pertinentes lorsqu'ils utilisent l'application quotidiennement ou la plupart du temps, par rapport à une utilisation moins fréquente.
- Cette association peut indiquer que les notifications sont perçues comme plus utiles ou pertinentes lorsqu'elles sont alignées avec une utilisation plus régulière de l'application.

En résumé, les résultats suggèrent que la fréquence d'utilisation de l'application et la pertinence perçue des notifications sont liées de manière significative. Cela peut avoir des implications importantes pour la conception et la gestion des notifications dans l'application, en mettant en évidence l'importance d'adapter ces notifications en fonction des habitudes d'utilisation des utilisateurs.

Figure 23: la pertinence de l'application MY SALAM



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

1.21. Test de performance de l'application MY AL SALAM :

Hypothèse 2: Une recherche rapide est positivement corrélée à la satisfaction globale de la performance de l'application.

Dans cette analyse croisée entre la rapidité perçue et la satisfaction des utilisateurs, nous allons examiner comment la satisfaction des utilisateurs varie en fonction de la rapidité perçue de l'application pour tester la performance de l'application MY AL SALAM.

Tableau 27: Récapitulatif de traitement des observations rapidité * satisfaction

	Observations					
	Valides		Manquant		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
rapidité * satisfaction	142	100,0%	0	0,0%	142	100,0%

Source: élaboré personnel en utilisant statistiques de SPSS

Tableau 28: Tableau croisé rapidité * satisfaction

		Effectif				
		Satisfaction				Total
		Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Moyennement satisfait(e)	Insatisfait(e)	
rapidité	Oui, très rapide et précise	29	29	1	0	59
	Oui, assez rapide et précise	7	41	6	1	55
	Moyennement rapide et précise	0	0	1	0	1
	Lente et imprécise	2	15	10	0	27
Total		38	85	18	1	142

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Tableau 29: Tests du khi-carré rapidité * satisfaction

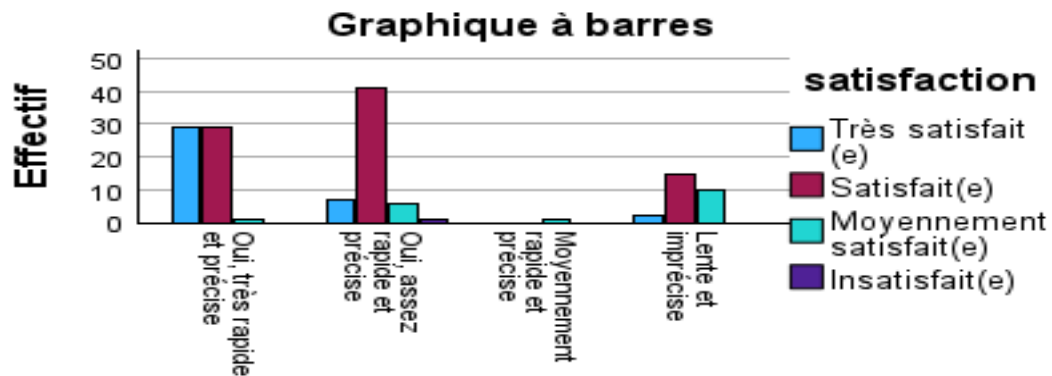
Tests du khi-carré			
	Valeur	Df	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	48,929 ^a	9	<,001
Rapport de vraisemblance	45,692	9	<,001
Association linéaire par linéaire	28,805	1	<,001

N d'observations valides	142	
--------------------------	-----	--

a. 8 cellules (50,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,01.

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 24: La performance de l'application MY SALAM



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

- Le tableau croisé montre la distribution des réponses des utilisateurs en fonction de la rapidité perçue et de leur niveau de satisfaction. Par exemple, vous pouvez voir que :
 - La plupart des utilisateurs qui ont déclaré que l'application était très rapide et précise sont également très satisfaits (29 sur 38, soit environ 76,3%).
 - De même, une grande proportion des utilisateurs qui ont déclaré que l'application était assez rapide et précise sont également satisfaits (41 sur 85, soit environ 48,2%).
 - Cependant, il y a quelques utilisateurs qui ont déclaré que l'application était moyennement rapide et précise ou lente et imprécise, et parmi eux, la satisfaction semble être plus faible.
 - Le test du Khi-deux a été utilisé pour évaluer s'il existe une association significative entre ces deux variables. Les valeurs du test du Khi-deux montrent les degrés de liberté, les valeurs de test et la signification asymptotique.
 - Toutes les valeurs du test du (Khi-deux de Pearson, rapport de vraisemblance, association linéaire par linéaire) indiquent une significativité très élevée avec des valeurs de p inférieures à 0,001. Cela signifie qu'il existe une association très significative entre la rapidité perçue et la satisfaction des utilisateurs.
 - L'association linéaire par linéaire montre également une valeur de p inférieure à 0,001, confirmant ainsi une relation linéaire significative entre les variables.
- Donc on peut dire que les résultats suggèrent une forte association entre la rapidité perçue de l'application et la satisfaction des utilisateurs. Les utilisateurs qui trouvent l'application rapide et précise sont plus susceptibles d'être satisfaits, tandis que ceux qui trouvent l'application moins rapide ou imprécise sont moins satisfaits. Cela met en évidence l'importance de la performance de l'application dans l'expérience utilisateur globale.
- En conclusion, une amélioration de la rapidité et de la précision de l'application pourrait contribuer à accroître la satisfaction des utilisateurs et à améliorer leur expérience globale avec l'application.

1.22. Teste de fonctionnalité de l'application MY AL SALAM:

Hypothèse 3 : La capacité de l'application à répondre aux besoins des utilisateurs est liée aux problèmes rencontrés par l'application.

Dans cette analyse croisée entre la satisfaction des utilisateurs et la fréquence des bugs rencontrés, vous avez examiné comment la satisfaction des utilisateurs varie en fonction du nombre de bugs rencontrés dans l'application pour tester la fonctionnalité de l'application MY AL SALAM.

Tableau 30: Récapitulatif de traitement des observations satisfaction * bugs

Récapitulatif de traitement des observations						
	Valides		Observations Manquant		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
	satisfaction * bugs	142	100,0%	0	0,0%	142

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Tableau 31: Tableau croisé satisfaction * bugs

		Effectif			
		Non, jamais	Bugs Rarement	Parfois	Total
Satisfaction	Très satisfait(e)	29	6	3	38
	Satisfait(e)	34	38	13	85
	Moyennement satisfait(e)	3	6	9	18
	Insatisfait(e)	0	0	1	1
Total		66	50	26	142

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

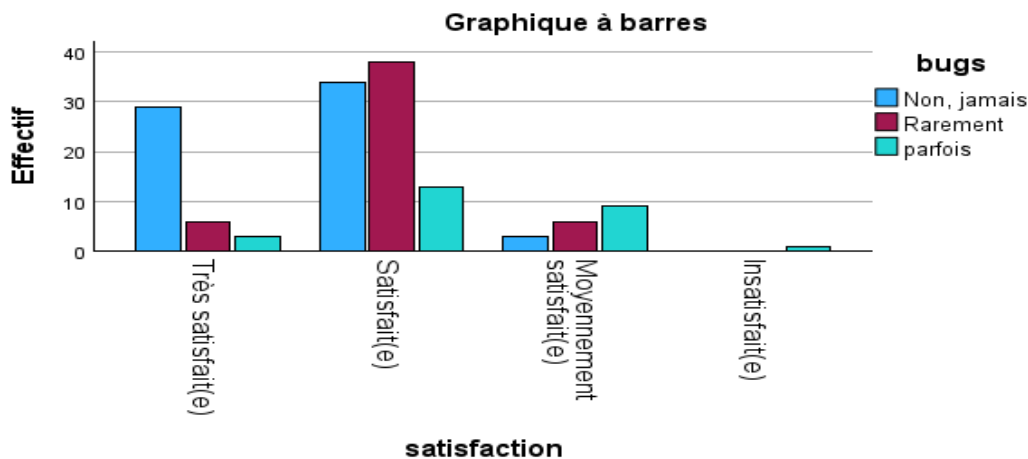
Tableau 32: Tests du khi-carré satisfaction * bugs

Tests du khi-carré			
	Valeur	Df	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	34,761 ^a	6	<,001
Rapport de vraisemblance	32,013	6	<,001
Association linéaire par linéaire	25,325	1	<,001
N d'observations valides	142		

a. 4 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,18.

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

Figure 25: La fonctionnalité de l'application MY SALAM



Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

- Le tableau croisé montre la distribution des réponses des utilisateurs en fonction de leur niveau de satisfaction et du nombre des bugs rencontrés. Par exemple, vous pouvez voir que: les utilisateurs qui se disent très satisfaits ont rencontré très peu de bugs, avec seulement 3 sur 38 (environ 7,9%).

Les utilisateurs satisfaits ont également rencontré relativement peu de bugs, avec seulement 13 sur 85 (environ 15,3%).

Cependant, parmi les utilisateurs moyennement satisfaits ou insatisfaits, le nombre de bugs semble être plus élevé.

- Le test du Khi-deux a été utilisé pour évaluer s'il existe une association significative entre ces deux variables. Les valeurs du test du Khi-deux montrent les degrés de liberté, les valeurs de test et la signification asymptotique.

- Toutes les valeurs du test du (Khi-deux de Pearson, rapport de vraisemblance, association linéaire par linéaire) indiquent une significativité très élevée avec des valeurs de p inférieures à 0,001. Cela signifie qu'il existe une association très significative entre la satisfaction des utilisateurs et la fréquence des bugs rencontrés.

- L'association linéaire par linéaire montre également une valeur de p inférieure à 0,001, confirmant ainsi une relation linéaire significative entre les variables.

Les résultats suggèrent qu'il existe une relation inverse entre la satisfaction des utilisateurs et le nombre de bugs rencontrés dans l'application. Les utilisateurs qui sont très satisfaits ou satisfaits ont tendance à rencontrer moins de bugs, tandis que ceux qui sont moyennement satisfaits ou insatisfaits rencontrent plus de bugs.

Cela souligne l'importance d'une application fonctionnant correctement pour garantir la satisfaction des utilisateurs. Réduire le nombre de bugs et améliorer la stabilité de l'application pourraient contribuer à accroître la satisfaction globale des utilisateurs.

7. Test de fiabilité :

L'analyse de fiabilité, basée sur l'alpha de Cronbach, évalue la cohérence interne d'un ensemble d'items ou de questions dans le questionnaire

Tableau 33: Récapitulatif de traitement des observations de fiabilité

		N	%
Observations	Valide	142	100,0
	Exclu ^a	0	,0
	Total	142	100,0

a. Suppression par liste basée sur toutes les variables de la procédure.

Tableau 34: Statistiques de fiabilité

Statistiques de fiabilité	
Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,710	17

Source: élaboré par nos en utilisant statistiques de SPSS

- L'alpha de Cronbach est une mesure de fiabilité qui varie de 0 à 1. Plus l'alpha de Cronbach est proche de 1, plus les items du questionnaire sont considérés comme cohérents ou fiables dans leur mesure de la même caractéristique ou du même concept.
- Dans votre cas, l'alpha de Cronbach est de 0,710, ce qui est généralement considéré comme acceptable. Cela suggère une bonne cohérence interne entre les items de votre questionnaire. Donc on peut dire que les résultats indiquent que les items de votre questionnaire présentent une cohérence interne raisonnable, ce qui renforce la fiabilité de votre mesure de la variable étudiée.

8. Evaluation de l'application MY AL SALAM :

Après une analyse approfondie, il est établi que les trois hypothèses concernant l'application sont valides. En effet, l'application démontre une performance élevée, une pertinence indéniable et une fonctionnalité efficace. Ces conclusions sont basées sur une évaluation rigoureuse des différentes fonctionnalités et caractéristiques de l'application, ainsi que sur les retours d'expérience des utilisateurs.

Par conséquent, il est possible de conclure que l'application contribue à rendre les services bancaires plus accessibles, pratiques, sécurisés et personnalisés pour les utilisateurs.

9. Solutions et recommandations :

- L'intégration d'une fonctionnalité permettant l'ouverture automatique de compte faciliterait considérablement l'expérience utilisateur dès le début de leur interaction avec l'application MY AL SALAM.
- Amélioration de la fréquence de mise à jour : En augmentant la fréquence des mises à jour du solde, l'application peut fournir des informations plus précises et actualisées en temps réel.
- Examiner les processus internes de l'application pour identifier les éventuels retards ou inefficacités dans la mise à jour du solde, puis apporter les ajustements nécessaires pour accélérer le processus.

- Informer clairement les utilisateurs des délais de mise à jour du solde et des mesures prises pour améliorer la situation, ce qui peut contribuer à accroître la confiance des utilisateurs dans l'application.

Conclusion de chapitre 3:

Ce dernier chapitre a été consacré pour une recherche empirique sur le profil de la contribution et l'évaluation de l'application MY SALAM.

Dans la première section, on a présenté la banque « AL SALAM » et puis la cellule monétique et digitalisation spécialisée dans le développement des moyens de paiement et des services monétiques.

Dans la deuxième section, on a expliqué la méthodologie de la recherche qui a été faite sous forme d'enquête par questionnaire, l'échantillonnage c'est les clients de la banque AL SALAM.

Dans la dernière section, on a présenté le résultat de l'étude qualitative, on s'appuyant sur le logiciel SPSS.

Après l'analyse des données de notre étude qui nous a permis de bien définir nos variables pour pouvoir accepter ou rejeter nos trois hypothèses de départ, on peut donc conclure avec :

la première hypothèse stipulant qu'il existe une relation positive entre la pertinence des notifications et la fréquence d'utilisation de l'application a également été acceptée. Les résultats de l'analyse montrent que les utilisateurs qui reçoivent des notifications et utiles sont plus enclins à utiliser l'application de manière régulière. Cette relation suggère que l'amélioration de la pertinence des notifications peut directement influencer et augmenter l'engagement des utilisateurs avec l'application.

La deuxième hypothèse selon laquelle il existe une relation positive entre la rapidité de la recherche et la satisfaction de la performance globale de l'application est confirmée. Les résultats de notre analyse révèlent une corrélation significative entre la vitesse à laquelle les utilisateurs peuvent effectuer des recherches dans l'application et leur niveau de satisfaction quant à son fonctionnement global. Cette constatation suggère que l'amélioration de la vitesse de recherche pourrait entraîner une augmentation de la satisfaction globale des utilisateurs à l'égard de l'application.

La troisième hypothèse selon laquelle il existe une relation positive entre la capacité de l'application à répondre aux besoins des utilisateurs et la fréquence des bugs de l'application est validée. Nos résultats indiquent une corrélation significative entre la fonctionnalité de l'application et le nombre de bugs signalés par les utilisateurs.

Cela suggère que les utilisateurs peuvent être plus susceptibles de rencontrer des problèmes techniques lorsqu'ils trouvent que l'application ne répond pas efficacement à leurs besoins.

Ces conclusions soulignent l'importance d'améliorer la fonctionnalité de l'application pour réduire les problèmes techniques et améliorer l'expérience utilisateur globale.

CONCLUSION GENERAL

Conclusion Général :

Cette recherche s'est concentrée sur l'évaluation de l'application MY AL SALAM dans le contexte des banques islamiques et les défis associés à la transformation digitale. La problématique principale de notre étude était de déterminer la contribution de l'application MY AL SALAM.

Pour y répondre, nous avons exploré plusieurs questions secondaires, notamment les fondamentaux de la finance islamique, les technologies de la fintech, et l'évaluation de la fonctionnalité et de la performance de l'application.

Ce travail de recherche est élaboré en deux parties, théorique et empirique. La première partie inclut deux chapitres réservés à la partie théorique de thème.

Tendit que la deuxième partie contient un chapitre qui consiste à une analyse empirique.

Le premier chapitre est consacré aux généralités des banques islamiques qui sont réparties en trois sections comme suit :

- La première section présente les notions générales des banques islamiques par la détermination de la banque islamique, en soulignant les principes fondamentaux qui les différencient des banques conventionnelles, tels que l'interdiction de l'intérêt (riba) et la promotion du partage des profits et des pertes.
- La deuxième section de ce chapitre intitulée Les banques islamiques vs les banques conventionnelles dont on a, défini les banques conventionnelles, précisé les points de convergence et de divergence des banques, et enfin présenté les différents produits de la banque islamique.
- La troisième et la dernière section présente les risques de transformation digitale dans les banques islamiques Nous avons analysé les divers risques associés à la transformation digitale dans les banques islamiques

Le deuxième chapitre est réparti en trois sections tels que :

- La première section présente l'approche théorique sur la FinTech, en premier lieu on a défini la fintech leur origine, évolution, ces caractéristiques, ces types, ces outils et technologies, ainsi les techniques utilisées, finalement on a déterminé l'importance de la fintech
- La deuxième section présente en premier lieu l'évolution des banques électroniques, ensuite les étapes de l'utilisation de la technologie dans les banques, la définition de l'I-fintech, ainsi les perspectives de la charia sur la I-fintech, Les services bancaires islamiques électroniques, et finalement les différents modèles d'utilisation des banques électroniques.
- La troisième section présente le rôle de l'I-fintech à travers une revue de la littérature, soulignant comment la fintech peut améliorer les services bancaires islamiques tout en restant conforme aux principes de la finance islamique.

- Le troisième et dernier chapitre consiste à une recherche empirique afin d'apporter quelques éléments des réponses à la question principale de notre recherche en répondant à nos sous-question.

Ce chapitre est aussi divisé en trois sections comme suit:

- La première section consiste à la présentation de la banque AL SALAM et la cellule monétique et digitalisation, la ou le stage a été déroulé.
- La deuxième section présente les différents moyens digitaux utilisés au sein de la banque tels que les cartes CIB, les cartes VISA, le terminal de paiement électronique, les GAB/ DAB, AL SALAM MOUBACHIR/AL SALAM SMART BANKING, et WinPay
- La dernière section consiste à la méthodologie de la recherche en décrivant la recherche quantitative, menée sous forme d'enquête par questionnaire. Et la présentation du résultat du questionnaire, ensuite le traitement de ces résultats pour tester nos hypothèses, ou on a utilisé le logiciel SPSS.

Après l'analyse des données de notre recherche, on conclue que:

- la première hypothèse qui confirmée que Les notifications pertinentes augmentent la fréquence d'utilisation de l'application, est ce qui confirme la pertinence de l'application.
- La deuxième hypothèse qui confirmée que la rapidité de recherche est fortement corrélée à la satisfaction de la performance globale, est ce qui confirme la performance de l'application.
- La dernière hypothèse qui confirmée que la capacité de l'application à répondre aux besoins des utilisateurs est corrélée aux bugs observés, est ce qui confirme la fonctionnalité de l'application.

Par conséquent, cette étude a montrée que l'application MY AL SALAM est essentielle pour améliorer les services bancaires islamiques, répondant efficacement aux besoins des utilisateurs tout en offrant des performances et des fonctionnalités élevées. L'intégration des technologies fintech, comme illustré par l'application MY SALAM, est non seulement pertinente mais aussi nécessaire pour que les banques islamiques restent compétitives dans le contexte financier actuel en rapide évolution.

Cette recherche fournit des insights précieux sur les perceptions et attentes des utilisateurs algériens vis-à-vis des services bancaires islamiques numérisés, guidant ainsi les futures améliorations de ces services.

Propositions de recherche :

- Étude Comparative de l'Adoption des Fintechs entre les banques Islamiques et Conventionnelles
- Impact des Technologies Financières sur la Satisfaction des Clients des Banques Islamiques

- Analyse de la Sécurité et de la Conformité des Applications Fintech dans les Banques Islamiques
- Étude de l'Efficacité des Stratégies Marketing des Banques Islamiques pour Promouvoir les Fintechs.

Recommandations :

- Se concentrer sur le client et le mettre au centre de sa stratégie
- Développer des services personnalisés basés sur les besoins des utilisateurs
- Améliorer la transparence et la communication avec les clients
- Évaluer régulièrement la performance des applications bancaires
- Améliorer l'expérience utilisateur des applications bancaires
- Réduire les coûts afin d'attirer davantage des clients et de renforcer la compétitivité sur le marché bancaire.

Limites de la recherche:

- On analysant les données, nous avons distingué une faible collaboration de quelques répondants qu'ils ne prennent pas le remplissage du questionnaire aux sérieux.
- Les études transversales menées à un moment donné ne capturent pas les changements et les évolutions qui peuvent se produire au fil du temps. Une étude longitudinale serait nécessaire pour observer les tendances et les impacts à long terme.
- Les facteurs proposés ne sont pas les seuls à prendre en compte pour l'évaluation de l'application.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- Abdel Muttalib Abdelhamid, Économie de l'investissement et du financement islamique dans la banque islamique, Maison universitaire, Alexandrie, 1ère édition, 2014, p. 1
- Alaa Al-Tamimi, Organisation juridique de la banque électronique sur Internet, Dar Al-Jami'a Al-Jadida, Alexandrie, Égypte, 2012, p. 23
- Al-Nadawi, Ayal Ahmad, Les principes juridiques, Damas: Dar Al-Qalam, 1ère édition, 1986, p. 107-108
- Bozeman, B. (2000). Technology transfer and public policy: a review of research and theory. *Research policy*, 29(4-5), 627-655.
- Casu, B., Girardone, C. et Molyneux, P. (2015). *Introduction to Banking*, 2e édition, Pearson Education.
- Dr. El Maghribi Abdelhamid Abdel Fattah, La gestion stratégique dans les banques islamiques, 1ère édition, Banque islamique de développement, Jeddah, 2004, p. 8
- Emery, D. R., Finnerty, J. D., & Stowe, J. D. (2007). *Corporate financial management*. Pearson/Prentice Hall.
- Gitman, L. J., & Zutter, C. J. (2012). *Principles of managerial finance*. Prentice Hall.
- Ibrahim Khreiss, Économie du pouvoir et des banques: une étude comparative, Dar Al-Abrar, Oman, 1ère édition, 2015, p. 2
- Iqbal, Z., & Mirakhor, A. (2011). *An introduction to Islamic finance: Theory and practice* (Vol. 687). John Wiley & Sons.
- Koch, T.W. et MacDonald, S.S. (2009). *Bank Management*, 7e édition, Cengage Learning.
- Louta Said Abdel Salam, Gestion bancaire et spécificité du travail bancaire, Al-Thakira for Publishing and Distribution, 1ère édition, Jordanie, 2013
- Marquis, B. L., & Huston, C. J. (2009). *Leadership des soins infirmiers: Théorie, application, pratiques novatrices*. Erpi, Chenelière éducation.
- Megginson, W. L., & Smart, S. B. (2009). *Introduction to corporate finance*. South-Western Cengage Learning.
- OULD SASS, M. (2009). Quels marchés et quelles opportunités pour les banques de détail ? France: Donund, P 40.
- PATRICK MONNET (2007), *Techniques bancaires*. P1
- Pr. Slimane Nasser, L'expérience des banques islamiques en Algérie: une étude d'évaluation générale, Alfa Documents, Algérie, 1ère édition, 2022, p. 16
- Rose, P.S. et Hudgins, S.C. (2008). *Bank Management and Financial Services*, 7e édition, McGraw-Hill/Irwin.
- Sami Ben Ibrahim Al-Suweilim, Introduction aux principes de la finance islamique, Centre de recherche en économie islamique, Université du Roi Abdulaziz, 2011, p. 74

Articles de revues scientifiques :

- ADNANE MEHIRIG BACHIR DRIDI « L'évolution du système bancaire islamique » «EL-Manhel Economique, volume:05, Numéro: 01, MAI 2022, P 699- 716 », Université El Oued, Algérie. p700
- Al-Helou, I. F. (2022). "The Role of Financial Technology in Attracting Customers in Islamic Banks - A Study Applied to the Palestine Islamic Bank -". *International Journal for Publishing Scientific Studies* , 13 (02).
- Aliwi, A. K., & Mohamed, T. M. (2022). "Islamic financial technology and its role in promoting the growth of Islamic finance". *Al-Imtiaz Journal for Economics and Management Research* , 06 .
- Arner. D, Barberist. J et al; (2015); " The evolution of FinTech: A new post-crisis paradigm? " ; *Geo. J. Int'l* ; 47: 1271.
- ARROUDJ Halim, *Les Banques Islamiques : Concepts et Fonctionnement Islamic Banks : Concepts and Operation*, *Revue Algérienne d'Economie et gestion*, Vol. 16, N° : 01, 2022, P.306.
- DeYoung, R. (2005). The performance of Internet-based business models: Evidence from the banking industry. *The Journal of Business*, 78(3), 893-947.
- Gomber, P., Koch, J.-A., Siering, M., 2018. Digital Finance and FinTech: current research and future research directions. *J. Bus. Econ.*
- Ismail, S., Rahman, R. A., Masbar, R., & Samad, N. A. (2018). A residuals-augmented double-hurdle model for compounds in Malaysian online banking. *International Journal of Bank Marketing*.
- Menzri ibtisam, Mahmoud Sahnou, et Abdelhamid Mehri, *La finance islamique électronique entre réalité et aspiration: l'expérience de la Banque de Dubaï - Modèle*", *Revue de l'Université Prince Abdelkader pour les Sciences Islamiques*, Constantine, Algérie, numéro 2, volume 34, 17 novembre 2020, p. 1"
- Redha, M. S., & others. (2019). "Financial Technology and its Role in Achieving Sustainable Development: A Exploratory Study of a Sample of Employees of the Iraqi Commercial and Trade Bank of Baghdad". *University Journal Cihan - Erbil for Humanities and Social Sciences* , 04.
- Schueffel.P;(2016);"Taming the Beast: A Scientific Definition of FinTech"; *Journal of Innovation Management*;4(4) :32-54.
- Tairout Mohamed, "Exigences pour la stimulation de l'activité bancaire électronique dans les pays arabes", *Nouvelle Revue d'Économie*, Université Hocine Benslimane, Chlef, numéro 7, septembre 2012, p. 288.
- ZAOUI Asma, BOUDAOU Fatima et HASSEB Mohamed Lamine (2021). L'impact de la covid -19 sur la transformation digitale du secteur bancaire. *Revue d'excellence pour la recherche en économie et en gestion Vol 05, N°01*. Université de laghouat Algérie 501.

Articles et textes réglementaires :

- Conseil des Services Financiers Islamiques (IFSB) (2020). Note de Guidance No.9 sur l'Application des Principes de la Charia dans l'Industrie de la Fintech.
- Loi n°18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique, article 8
- Sourate Al-An'am: verset 119
- Sourate Al-Imran: verset 13
- Sourate Al-Ma'idah: verset 91
- sourate Luqman, verset 33

Thèses et mémoires :

- Mémoire faisant partie des exigences pour l'obtention du diplôme de Master en Administration des Affaires, intitulé "Préparation de l'étudiant sous la supervision de Ben Cheikh Noura Al-Huda A. Yahiaoui Abd Al-Qadir - Sophi Fatima Al-Zahra, Jury de discussion présidé par Bushra Abdel Ghani, Professeur titulaire Hautement Qualifié, membres du jury : A. Yahiaoui Abd Al-Qadir, Professeur et Superviseur, et Mokhtari Saad Allah, Professeur Assistant, Discutant, Saison universitaire 2020-2022, L'impact de l'innovation sur la technologie financière sur la qualité du service : étude de cas d'un groupe de banques ALSALAM-BADR-BNA.

-Rabeh, B. (2023). "The Role of Technology "Finance in the Development of the Islamic Financial Industry", unpublished doctoral thesis, specializing in Finance and Banking, Faculty of Economic, Commercial and Management Sciences: University of Blida 2 Lounissi Ali, Algeria.

-SAHRAOUI, K. e. (2019/2020). Banques Islamiques vs. banques conventionnelles Étude comparative entre CPA, BNA, et AL BARAKA. Mémoire de fin cycle de Master TIZI-OUZOU. P 22,23

-Zaïd Abdelhamid (Chetiba) Abdelwahab, Mécanismes d'Investissement des Fonds dans les Banques Islamiques, Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Licence en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et du Commerce, Université Kasdi Merbah Ouargla, 2013/2012, p. 03

Rapports :-

- Bank Word .October 2016, p 03
- La digitalisation des services bancaires : Réalisations et Contraintes ;Younès ACHEMRAH, Abdelilah JEBBARI, Oussama SOUAADA, February 10, 2024
- M890 Disruption (2017) Islamic Fintech Report 2017
- VIAL (2019). «Understanding digital transformation: A review and a research agenda ». Journal of strategic information Systems review. P 9

BIBLIOGRAPHIE**Enquêtes et études :**

- Deloitte; (2022) ;" étude: RegTech de l'Assurtech"

Sites Internet :

- <https://searchcloudcomputing.techtarget.com/definition/cloud-computing>. consulté le 20/04/2024 à 22:15
- <https://www.bceao.int/fr/documents/2-quelles-sont-les-technologies-utilisees-par-les-fintech> consulté le 25/04 /2024 à 9:22
- <https://www.albaraka.com> consulté le 5/5/2024 à 13:40

ANNEXES

ANNEXE 1:formulaire d'abonnement « entreprise » aux services «banque à distance» P1



Agence.....

Formulaire d'abonnement «Entreprises» aux Services «Banque à distance»

Annexe 1

FORMULAIRE [1] : ENREGISTREMENT DU CLIENT ABONNE		N° d'abonné :
Raison sociale :	
Nom et qualité du représentant de la personne morale :		
N° de téléphone portable :		
Adresse e-mail :		

Nous souhaitons souscrire un abonnement aux services :

- AL SALAM MOUBACHIR
- PACK PREMIUM PACK GOLD
- AL SALAM SMART BANKING

N° DE COMPTES DU CLIENT (RIB)			
Réf.*	Code agence	N° Compte	Clé Contrôle
01		Compte Principal de facturation	
02			
03			
04			
05			

(*) Référence : numéro séquentiel à reprendre dans le formulaire [2] ci-dessous.

FORMULAIRE [2] : ENREGISTREMENT DE L'INTERLOCUTEUR		Identifiant :
Nom & Prénom (1) :	
N° de téléphone portable :		
Adresse e-mail :		

(1) = Nom de l'interlocuteur(s) autorisé (s) y compris le client abonné.

(NB) : Remplir autant de formulaire [2] que le nombre d'interlocuteurs autorisés par l'abonné.

Section 3 Abonnement au service Web EDI (TRANSFERT DE FICHIERS DE VIREMENTS)	
L'interlocuteur est autorisé à transférer des fichiers de virements depuis tous les comptes mentionnés dans le FORMULAIRE [1]	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si NON, merci de cocher (X) la case correspondante à la référence du compte depuis lequel l'interlocuteur est autorisé à transférer des fichiers de virements	

ATTENTION :

Un interlocuteur ne peut être autorisé à transférer un fichier de virements depuis un compte (RIB) sans avoir, au préalable, une autorisation de consultation (INTERNET) sur ce même compte (RIB).

Page 1 sur 2

ANNEXE 2: formulaire d'abonnement « entreprise » aux services « banque à distance » P2



Agence.....

Annexe 1

Formulaire d'abonnement « Entreprises » aux Services « Banque à distance »

Réf.		Réf.	
01	<input type="checkbox"/>	06	<input type="checkbox"/>
02	<input type="checkbox"/>	07	<input type="checkbox"/>
03	<input type="checkbox"/>	08	<input type="checkbox"/>
04	<input type="checkbox"/>	09	<input type="checkbox"/>
05	<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>

DECLARATION DU PROFIL DE L'INTERLOCUTEUR (CO-ABONNE)

Code profil (**):

« Cochez une seule case »

- Profil 1 Profil 4
 Profil 2 Profil 5
 Profil 3 Profil 6

(**) Code profil

Profil 1 (envoi de fichiers uniquement) : L'interlocuteur est autorisé uniquement à envoyer le fichier sur le site (uploader puis envoyer le fichier) sans pouvoir en consulter le détail (la liste des bénéficiaires, leur compte, leur salaire).

Profil 2 (envoi de fichiers et consultation) : L'interlocuteur est autorisé à envoyer le fichier de virement puis à consulter le détail de son contenu sur la plateforme de banque en ligne.

Profil 3 (envoi et signataire unique) : L'interlocuteur est autorisé à envoyer le fichier et à le signer. La signature de ce profil est définitive, elle permet la transmission du fichier à la banque pour exécution.

Profil 4 (2^{ème} signataire ou signataire unique si ce profil dépose la 1^{ère} signature) : L'interlocuteur est autorisé à envoyer le fichier et à apposer, soit une 1^{ère} signature qui donne ordre d'exécution du virement ou alors, une 2^{ème} signature après que le fichier ait été signé une 1^{ère} fois par un autre interlocuteur.

Ce profil sera attribué à une personne qui peut engager seule ou avec une autre personne, l'entreprise

Profil 5 (1^{er} signataire et/ou 2^{ème} signataire) : L'interlocuteur est autorisé à apposer une 1^{ère} signature qui requiert une seconde pour que le virement s'exécute ou alors une 2^{ème} signature (dans le cas d'un fichier ayant déjà eu une 1^{ère} signature).

Ce profil sera attribué aux personnes ne pouvant en aucun cas engager seules, l'entreprise (nécessité de deux personnes au moins pour l'engagement).

Profil 6 (consultation seul) : L'interlocuteur est autorisé à consulter uniquement le détail du contenu sur la plateforme de banque en ligne.

Fait à le

Cachet et Signature du client

Page 2 sur 2

ANNEXE 3: formulaire d'abonnement « particulier » aux services « banque à distance »



Agence.....

Annexe 2

Formulaire d'abonnement «Particulier & Professionnel » aux services « Banque à distance »

[1] ENREGISTREMENT DU CLIENT ABONNE		N° d'abonnement client :
Nom & Prénom(1) :		
N° de téléphone portable :		
Adresse e-mail :		

(1) Titulaire du compte

Je souhaite souscrire un abonnement aux services :

- AL SALAM MOUBACHIR**
PACK PREMIUM
- AL SALAM SMART BANKING**

N° DE COMPTES DU CLIENT (RIB)			
Réf	Code agence	N° Compte	Clé Contrôle
	Compte Principal de facturation		
01			
02			
03			
04			
05			

Fait à le

Cachet et Signature du client

ANNEXE 4: Contact d'abonnement aux services « bancaires à distance » entreprise



Annexe 3

اتفاقية اشتراك في خدمات "البنك عن بعد" مؤسسات

Article 18 : Election de domicile :

Pour l'exécution de la présente convention, les deux parties élisent domicile en leurs adresses respectives où toutes notifications peuvent être faites.

Pour la Banque

Agence :

Adresse :

Tel :

Fax :

Pour l'Entreprise :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Article 19 : Entrée en vigueur :

La présente convention entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties.

Fait

à.....Le.....

.....

Pour la Banque
abonné
Signature et cachet de l'agence
«Lu et approuvé»

Signature du Client
précédée de la mention manuscrite

ANNEXE 5:tarifs des services AL SALAM MOUBACHIR PREMIUM OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »



Annexe 3

اتفاقية اشتراك في خدمات "البنك عن بعد" مؤسسات

TARIFS DES SERVICES AL SALAM MOUBACHIR PREMIUM OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »

Annexe (a)

		Services	Tarif online (HT)	Tarif Agence (HT)	Abonnement (HT)
AL SALAM MOUBACHIR PREMIUM	1	Consultation des soldes	Gratuit	Gratuit	600 DA/mois/compte avec 50% de réduction sur tout compte supplémentaire
	2	Historique des soldes			
	3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)			
	4	Recherche d'opérations sur le compte			
	5	Téléchargement des relevés de compte			
	6	Edition des relevés de compte			
	7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire			
	8	Virement même client même agence	Gratuit	Gratuit	
	9	Virement différents clients même agence	100 DA/virement	100 DA	
	10	Virement agences ASBA	100 DA /virement	100 DA	
	11	Virement agences autres banques.	200 DA/virement	200 DA	
	12	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	50 DA/virement	

ANNEXE 6: Tarifs des services AL SALAM MOUBACHIR GOLD OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »



Annexe 3

اتفاقية اشتراك في خدمات "البنك عن بعد" مؤسسات

TARIFS DES SERVICES AL SALAM MOUBACHIR GOLD OFFERTS AU CLIENT « ENTREPRISE »

Annexe (c)

Services		Tarif online (HT)	Tarif Agence (HT)	Abonnement (HT)	
AL SALAM MOUBACHIR GOLD	1	Consultation des soldes	Gratuit	Gratuit	1000 DA/mois/compte avec 50% de réduction sur tout compte supplémentaire
	2	Historique des soldes			
	3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)			
	4	Recherche d'opérations sur le compte			
	5	Téléchargement des relevés de compte			
	6	Edition des relevés de compte			
	7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire			
	8	Fusion des comptes			
	9	Virement RTGS / DIBAYATIC émis	Jusqu'à 1 M > 1 M ≤ 5 M > 5 M ≤ 10 M > 10 M	1500,00 DA 2000,00 DA 3000,00 DA 10 000,00 DA	
	10	Virement même client même agence	Gratuit	Gratuit	
	11	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	100 DA	
	12	Virements agences ASBA	100 DA /Virement	100 DA	
	13	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	200 DA	
	14	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	50 DA/virement	
	15	Envoi de fichiers de virement de masse			
	16	Mise à disposition de fichiers			

ANNEXE 7: Tarifs des services AL SALAM SMART BANKING PREMIUM OFFERTS AU CLIENT
«ENTREPRISE »



Annexe 3

اتفاقية اشتراك في خدمات "البنك عن بعد" مؤسسات

TARIFS DES SERVICES AL SALAM SMART BANKING PREMIUM OFFERTS AU CLIENT
« ENTREPRISE »

Annexe (b)

Services		Tarif online (HT)	Tarif Agence (HT)	Abonnement (HT)	
AL SALAM SMART BANKING PREMIUM	Sur PC			650 DA/mois/compte avec 50% (des 600 DA) de réduction sur tout compte supplémentaire	
	1	Consultation des soldes	Gratuit		Gratuit
	2	Historique des soldes			
	3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)			
	4	Recherche d'opérations sur le compte			
	5	Téléchargement des relevés de compte			
	6	Edition des relevés de compte			
	7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire			
	8	Virement même client même agence	Gratuit		Gratuit
	9	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement		100 DA
	10	Virement agences ASBA	100 DA /Virement		100 DA
	11	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement		200 DA
	12	Salaire de versements de masse	50 DA/virement/Unité	50 DA/virement	
	Sur Smart Phone ou Tablette				
	1	Consultation des soldes et dernières transactions	Gratuit	Gratuit	
	2	Tri et recherche des opérations sur le relevé de compte			
	3	Simulation des financements (Immobilier et consommation)			
	4	Convertisseur de devises			
	5	Etre en contact permanent avec la Banque			
6	Virement même client même agence	Gratuit	Gratuit		
7	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	100 DA		
8	Virement agences ASBA	100 DA /Virement	100 DA		
9	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	200 DA		

**ANNEXE 8: Tarifs des services AL SALAM SMART BANKING GOLD OFFERTS AU CLIENT
«ENTREPRISE »**



Annexe 3

اتفاقية اشتراك في خدمات "البنك عن بعد" مؤسسات

**TARIFS DES SERVICES AL SALAM SMART BANKING GOLD OFFERTS AU
CLIENT « ENTREPRISE »**

Annexe (d)

Services		Tarif online (HT)	Tarif Agence (HT)	Abonnement (HT)	
AL SALAM SMART BANKING GOLD	Sur PC			1050 DA/mois/compte avec 50% (des 1 000 DA) de réduction sur tout compte supplémentaire	
	1	Consultation des soldes	Gratuit		Gratuit
	2	Historique des soldes			
	3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)			
	4	Recherche d'opérations sur le compte			
	5	Téléchargement des relevés de compte			
	6	Edition des relevés de compte			
	7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire			
	8	Fusion des comptes			
	9	Virement RTGS / DJIBAYATIC émis	Jusqu'à 1 M 1500,00 DA > 1 M ≤ 5 M 2000,00 DA > 5 M ≤ 10 M 3000,00 DA > 10 M 10 000,00 DA		
	10	Virement même client même agence	Gratuit		Gratuit
	11	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement		100 DA
	12	Virement agences ASBA	100 DA/Virement		100 DA
	13	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement		200 DA
	14	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité		50 DA/virement
	15	Envoi de fichiers de virement de masse			
	16	Mise à disposition de fichiers			
	Sur Smart Phone ou Tablette				
1	Consultation des soldes et dernières transactions	Gratuit	Gratuit		
2	Tri et recherche des opérations sur le relevé de compte				
3	Simulation des financements (Immobilier et consommation)				
4	Convertisseur de devises				
5	Etre en contact permanent avec la Banque				
6	Virement même client même agence	Gratuit	Gratuit		
7	Virement différents clients même agence	100 DA/virement	100 DA		
8	Virement agences ASBA	100 DA /virement	100 DA		
9	Virement agences autres Banques.	200 DA/virement	200 DA		

**ANNEXE 9: CONVENTION D'ABONNEMENT AUX SERVICES « BANQUE A DISTANCE » «
PARTICULIER & PROFESSIONNELS »**



Annexe 4

**CONVENTION D'ABONNEMENT AUX SERVICES
« BANQUE A DISTANCE »
«PARTICULIERS & PROFESSIONNELS»**

Les soussignés,

Al Salam Bank-Algeria, Société Par Actions, au capital social de 15.000.000.000 DA, immatriculée au Centre National du Registre de Commerce d'Alger sous le N°07 B 0976530, ayant son siège social au 233, rue Ahmed Ouaked – Dely Ibrahim, Alger.

Représentée par : M. :
En sa qualité de :

Ci-après désignée «la Banque», d'une part ;

Et le client :

Madame Mademoiselle Monsieur
 Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Adresse fiscale :
 Adresse courrier :
 N° de compte :
 Date et lieu de naissance :
 Profession :
 Pièce d'identité : C.N.I PC Numéro :
 Délivré(e) le : par :
 Téléphone mobile :Téléphone professionnel :
 E-mail : Fax :

Ci-après désigné « le Client Abonné » d'autre part.

Ont convenu de ce qui suit :

Le client souscrit un abonnement d'une année aux services :

AL SALAM MOUBACHIR AL SALAM SMART BANKING

Régis par les conditions générales de la présente convention ainsi que par les conditions particulières stipulées sur les documents spécifiques y relatifs. Les services concernés par cet abonnement sont mentionnés dans le formulaire d'abonnement joint à la présente convention.

Article 1 : Objet de la Convention:

La présente convention a pour objet de définir les conditions générales de fonctionnement et d'utilisation des services « Banque à distance »⁽¹⁾ mis par la Banque à la disposition du Client abonné et titulaires d'un ou plusieurs comptes ouverts sur ses livres.

Ce service bancaire de consultation de comptes bancaires et de fourniture d'informations et de passation d'ordres de virement, accessible par le réseau Internet, est appelé « Banque à distance »⁽¹⁾.

ANNEXE 10: Évaluation de l'application MY AL SALAM

Ce questionnaire vise à recueillir vos opinions et vos expériences concernant les services en ligne de MY AL SALAM. Votre feedback est précieux pour nous aider à comprendre ce que vous appréciez dans nos services, ainsi que les domaines où des améliorations peuvent être nécessaires. Veuillez répondre aussi honnêtement et précisément que possible. Vos réponses sont confidentielles et seront utilisées uniquement à des fins d'évaluation et d'amélioration de nos services. Le formulaire ne prendra que quelques minutes à compléter et toutes les réponses seront traitées de manière anonyme et confidentielle. Merci de nous aider à mieux vous servir en partageant votre expérience.

Les questions :**Cet utilisateur est un : ***

- Particulier
- Entreprise

Âge *

- Moins de 19 ans
- 19-34 ans
- 35-50 ans
- Plus que 51

Genre *

- Masculin
- Féminin

Niveau scolaire *

- Primaire

Enseignement moyen

Enseignement secondaire

Enseignement supérieur

Quels aspects des services en ligne de la banque trouvez-vous les plus utiles ou bénéfiques ? *

- my al salam
- moubachir

Avez-vous un compte sur my al salam?*

- Oui
- non

Depuis quand avez-vous un compte sur l'application? *

- moins d'un 1 ans
- 1 ans
- plus que 1 ans

Fréquence d'utilisation de l'application ? *

- Quotidienne
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Occasionnelle

Les notifications de l'application sont-elles pertinentes et utiles ? *

- Oui, toujours
- Oui, la plupart du temps
- Parfois
- Rarement
- Non, jamais

Les fonctionnalités de l'application répondent-elles à vos besoins et attentes? *

- Oui, toujours
- Oui, la plupart du temps
- Parfois
- Non, jamais

La recherche d'informations ou de contenu sur l'application est-elle rapide et précise ?*

- Oui, très rapide et précise
- Oui, assez rapide et précise
- Moyennement rapide et précise
- Lente et imprécise
- Très lente et imprécise

Comment évalueriez-vous la rapidité de l'application lors de la navigation entre les différentes sections ? *

- Très rapide
- Rapide
- Acceptable
- Lente
- Très lente

Avez-vous remarqué des bugs ou des dysfonctionnements dans l'application ?*

- Non, jamais
- Rarement
- Parfois
- Souvent
- Très souvent

Avez-vous rencontré des problèmes ou des difficultés lors de l'utilisation des services en ligne de cette application ?*

- Oui
- Non

Si oui, pouvez-vous les décrire brièvement ?

Les fonctionnalités de l'application s'exécutent-elles de manière efficace et sans problème ?*

- Oui, toujours
- Oui, la plupart du temps
- Parfois
- Rarement
- Non, jamais

Êtes-vous satisfait(e) de la performance globale de l'application MY AL SALAM ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Moyennement satisfait(e)
- Insatisfait(e)
- Très insatisfait(e)

D'après vous, est-il possible de se passer de l'application ? *

- Oui
- Non

Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous l'application ? *

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Est-ce que l'application reflète la réputation de la Banque Al Salam ?*

- Oui
- Non

Avez-vous des suggestions ou des commentaires pour améliorer la performance de l'application MY AL SALAM ?

Sommaire	Erreur ! Signet non défini.
Liste des tableaux :	II
Liste des figures :	III
Liste des Schéma	IV
Liste des acronymes :	v
Liste des Annexes	VI
Résumé :	VII
ملخص:	VIII
Introduction Générale	IX
Chapitre 01:	4
Généralités sur les banques islamiques	4
Chapitre 01 : Généralités sur les banques islamiques	2
Introduction :	2
Section 01 : Les banques islamiques notion générale	3
1. La définition des banques islamiques :	3
1.1. la définition de La finance islamique:	3
1.2. Définition de la banque :.....	3
1.3. Définition de la banque islamique:.....	4
2. L’histoire et l’évolution des banques islamiques :	5
3. Les principes fondamentaux de la finance islamique :.....	6
3.1. La prohibition de l’intérêt :.....	6
3.2. L’interdiction de l’incertitude (al-gharar) :.....	7
3.3. Le partage des pertes et profits (ppp) :	7
3.4. L’interdiction de vendre ce que l’on ne possède pas:.....	8
3.5. Adossement à des actifs réels :	8
3.6. Interdiction des activités illicites (haram) :	8
Section 2 : les banques islamiques vs les banques conventionnelles.	8
1. Un bref sur les banques conventionnelles en algérie :	8
2. Définition de la banque conventionnelle :	9
3. Les similitudes des banques islamiques et banques conventionnelles:	9
4. La Différence entre les deux types de banque :	9
5. Les principaux produits de financement des banques islamiques:	11
5.1. Les opérations commerciales (contrat de vente P+M):	11
5.2. Les modes de financement de type participatif (ppp) :.....	13
5.3 Les opérations sans contrepartie (prêt sans intérêt qard al hassan) :	14

Section 3 : Les risques de transformation digitales dans les banques islamiques 15

1. La digitalisation :..... 15

1.1. Définition de la digitalisation: 15

2. Les Risques de la digitalisation des produits Bancaires :..... 15

2.1. Risque opérationnel :..... 16

2.2. Risques liés aux évènements extérieurs :..... 16

2.3. Risques de non-conformité à la charia : 18

2.4. Risque de marché :..... 19

3. Risque de modèle et de technologie :..... 19

4. Risques de concurrence et d'innovation : 19

5. Risque d'Exclusion Financière et d'Accessibilité :..... 19

Conclusion de chapitre 1 :..... 21

Chapitre 02 : 3

Généralités sur les technologies financières «FinTech » et leurs relation avec les banques islamiques 3

Introduction : 27

Section 01 : approche théorique sur la fintech 27

1. L'origine de la fintech :..... 28

2. L'évolution de la fintech:..... 28

a) La Fintech 1.0 de 1866 à 1967: Passage de l'analogique au digital.....28

b) La Fintech 2.0 de 1967 à 2008: L'ère des services financiers digitaux ...28

c) La Fintech 3.0 de 2009 jusqu'à aujourd'hui : Démocratisation des services financiers digitaux.....29

3. La définition de la technologie financière :..... 29

3.1. Définition de la finance :29

3.2. Définition de la technologie :30

3.4. Définition de la fintech:30

4. Les caractéristiques de la fintech : 31

5. Les types de la fintech :..... 31

5.1. B to C (Business-to-Customer) :31

5.2. B to B (Business-to-Business) :.....32

5.3. B to B to C (Business-to-Business-to-Customer) :.....32

5.4. Les InsurTech :32

5.5. Les RegTech :32

6. Les Techniques utilisées dans la technologie financière :..... 32

6.1. Monnaie cryptée :32

6.2.	Le Bitcoin :	32
6.3.	La blockchain :	32
6.4.	Éthereum :	32
6.5.	L’innovation disruptive :	33
6.6.	Technologie d’organisation Reg Tech :	33
6.7.	La technologie d’implantation insurtech:	33
6.8.	Présentation de la première offre de monnaie:	33
6.9.	Transactions bancaires ouvertes :	33
6.10.	Robo-advisors :	33
6.11.	Les contrats intelligents :	33
6.12.	Accélérateurs:	33
7.	Les outils et les technologies de la fintech:	34
7.1.	la biométrie :	34
7.2.	la technologie des registres distribués :	34
7.3.	le cloud computing :	34
7.4.	L’intelligence artificielle :	34
8.	L’importance de la fintech :	35
Section 02 : l’application de la fintech dans les banques islamiques		36
1.	L’évolution des banques électroniques :	36
2.	Les étapes de l’utilisation de la technologie dans les banques :	36
3.	Définition de la technologie financière islamique (islamic fintech) :	38
3.1.	Définition des banques électroniques :	38
3.2.	Définition des banques électroniques islamiques :	38
3.3.	Définition de la fintech islamiques (I-fintech) :	38
4.	Les perspectives de la charia sur la fintech islamique:	39
4.1.	Le Coran:	39
4.2.	La Sunna prophétique:	40
4.3.	Au regard des objectifs de la Charia:	40
5.	Les services bancaires islamiques électroniques:	40
5.1.	Définition des services électroniques:	40
5.2.	Les services de banque électronique islamique:	41
5.2.1.	Les services bancaires électroniques via des guichets automatiques (ATM) ou (GAB) :	41
5.2.2.	Les services de banque par téléphone (Banking Phone):	41
5.2.3.	Services bancaires en ligne (e-banking):	42
5.2.4.	Banque mobile (mobile banking):	42

5.2.5.	Banque par télévision numérique:.....	42
5.2.6.	Les services électroniques que les banques islamiques cherchent à développer:.....	42
6.	Les modèles électroniques d'utilisation de la banque électronique :.....	43
6.1.	Exemples mondiaux de banques électroniques:	43
6.1.1.	L'expérience des Émirats arabes unis:.....	43
6.1.2.	Expérience de la Malaisie :.....	43
6.1.3.	Expérience du Royaume hachémite de Jordanie :	44
6.1.4.	Bahreïn :.....	44
6.2.	Le cas du la fintech en Algérie :	44
	Section 3 : le rôle d'I-fintech revue de littérature.....	45
1.	(Aliwi & Mohamed, 2022) : “Islamic financial technology and its role in promoting the growth of Islamic finance”	45
2.	(Rabeh, 2023) : “The Role of Technology “Finance in the Development of the Islamic Financial Industry”	46
3.	(Redha & others, 2019) : “Financial Technology and its Role in Achieving Sustainable Development: A Exploratory Study of a Sample of Employees of the Iraqi Commercial and Trade Bank of Baghdad”.....	47
4.	(Al-Helou, 2022) : “The Role of Financial Technology in Attracting Customers in Islamic Banks - A Study Applied to the Palestine Islamic Bank”	48
	Conclusion de chapitre 2 :	50
	Chapitre 03 : Les systèmes numériques et les services proposés par la banque Al SALAM	51
	Chapitre03 : les systèmes numériques et les services proposés par la banque Al SALAM.....	56
	Introduction :	56
	Section01: Présentation de la banque Al SALAM.....	57
1.	Histoire de la banque al salam :	57
2.	Les missions et valeurs d'Al Salam Bank :	57
2.1.	Les missions d'Al Salam Bank :.....	57
2.2.	Les valeurs d'Al Salam Bank :.....	58
3.	Présentation de la cellule MONETIQUE ET DIGITALISATION:	58
4.	Missions de la cellule MONETIQUE ET DIGITALISATION :.....	58
	Section 02 : Présentations des moyens digitaux utilisés au sein de la banque	60
1.	Les cartes CIB :	60
2.	La carte visa :.....	60
3.	Terminal de Paiement Electronique (TPE) :	62

4.	Guichet automatique bancaire /Le Distributeur Automatique de Billets (GAB/ DAB) :	63
4.1.	Le Guichet automatique bancaire (GAB):	63
4.2.	Le Distributeur Automatique de Billets (DAB):	63
5.	AL SALALM MOUBACHIR/AL SALAM SMART BANKING:	63
5.1.	Les services de la banque a distance:	64
5.1.1.	Les services «AL SALAM MOUBACHIR » :	65
5.1.2.	Les services « AL SALAM SMART BANKING »	65
6.	L'accès au banque a distance :	66
6.	WinPay :	67
6.2.	Les conditions de WinPay :	67
	Section 3 : l'évaluation de l'application MY SALAM	68
1.	Méthodologie d'Analyse des Données :	68
2.	Échantillonnage :	69
3.	Structure du questionnaire :	69
4.	L'objectif de l'étude :	69
5.	Résultats de l'enquête - Etude empirique –	69
6.	Les tableaux croisés :	80
8.	Evaluation de l'application MY AL SALAM :	86
9.	Solutions et recommandations :	86
	Conclusion de chapitre 3:	87
	CONCLUSION GENERAL	88
	Conclusion Général :	89
	Bibliographie	92
	Bibilographie	93
	ANNEXES	97